



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

ÉPISODES

DE LA

RÉVOLUTION

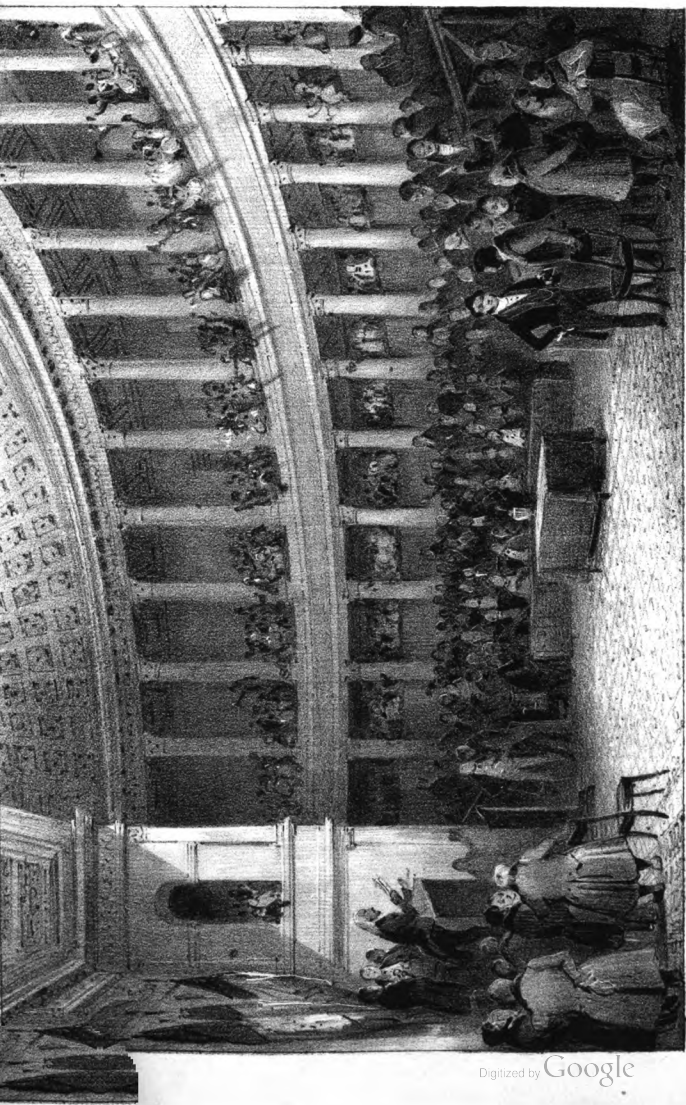
1 Belg.

225^t -

Rodenbach

ÉPIISODES
DE LA RÉVOLUTION
DANS LES FLANDRES.

DE L'IMPRIMERIE DE M. HAYEZ.



LE PRÉSIDENT: Au Nom du Congrès National, je déclare tous les Membres de la Famille d'Orange-Nassau élus à perpétuité de tout pouvoir en Belgique.

ÉPISODES
DE
LA RÉVOLUTION
DANS LES FLANDRES,

1829, 1830, 1831;

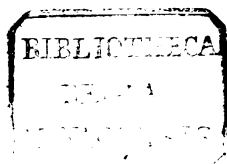
PAR

CONSTANTIN RODENBACH,
MEMBRE DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANS, ANCIEN DÉPUTÉ
AU CONGRÈS NATIONAL DE LA BELGIQUE.

La vérité, rien que la vérité, mais
pas toute la vérité.



BRUXELLES,
LOUIS HAUMAN ET COMP^{ie}, ÉDITEURS.
1833.



INTRODUCTION.



La révolution que nous venons de parcourir a été si inopinée, les événemens se sont succédé avec tant de vitesse, que personne n'a eu le temps de se rendre compte de leurs résultats surprenans, et d'apprécier convenablement les faits qui ont concouru au renversement du royaume des Pays-Bas. Maintenant que le calme se rétablit, chacun s'interroge sur le passé. C'est le moment de rassembler ses souvenirs, encore palpitans d'intérêt, et de faire participer le public à

la connaissance des faits dont on fut témoin. Ce désir, qui nous possède tous, de connaître les différens épisodes qui se rattachent à notre révolution, m'a engagé à tracer quelques scènes peu connues hors des lieux où elles se sont passées. J'espère que mon exemple sera suivi, et qu'il pourra engager quelques personnes à nous faire connaître les événemens récents, et à nous préparer ainsi des documens pour l'histoire.

Je n'ignore pas que des raisons assez spécieuses s'opposent à des entreprises de cette nature. Les uns considèrent comme trop près de nous les faits sur lesquels ils pourraient jeter la lumière; d'autres craignent de réveiller des susceptibilités, de blesser l'amour propre de certains hommes dont la conduite ne fut pas sans reproche. Malgré cet inconvénient, il me semble que nous sommes aujourd'hui plus près de la vérité qu'on ne le

sera dans dix ans , et que par conséquent elle peut se faire jour plus facilement. Je pense aussi que l'existence des individus dont on parle , offre une garantie d'exactitude , puisqu'ils sont libres de réclamer et de rectifier les faits qui acquièrent par là une authenticité respectable. Quant à moi , j'aime mieux parler des vivans que des morts , surtout quand je n'ai pas de bien à en dire. Je n'attendrai pas pour attaquer un homme que le poussière du tombeau ait refroidi ses cendres. Insulter un cadavre me paraît un acte de barbarie. La lutte pour être loyale doit avoir lieu en plein jour , à armes égales ; au plus vrai la victoire. Il y a lâcheté à supposer des intentions , à imputer des faits à l'homme qui n'est plus et qui ne peut se justifier.

Il est une chose que je crains davantage , c'est la défaveur qui s'attache à tout ce qui s'écrit en Belgique. Une production ,

littéraire ou scientifique, pour être bien accueillie dans ce pays, doit avoir réussi en France. Nous sommes décidément engoués (par des motifs souvent plausibles) de tout ce qui vient de l'étranger. Ce qui s'imprime à Bruxelles ne mérite ni nos regards, ni notre attention, et le petit nombre d'écrivains que possède la Belgique, est obligé de se faire imprimer à Paris pour obtenir la faveur d'être lu dans sa patrie ¹.

Nous n'avons pas de littérature nationale. Différentes villes de la Belgique peuvent se glorifier d'avoir donné naissance à des savans, à des magistrats célèbres. Nous avons de grands noms à citer pour la composition musicale. Nos peintres ont fait la gloire de nos acadé-

¹ M. Moke, dont les romans, qui se rattachent tous à notre histoire, sont si intéressans pour la Belgique, a fait imprimer à Paris son dernier ouvrage sous le titre d'*Herman, ou civilisation et barbarie*.

mies. L'école flamande rivalise avec les écoles les plus célèbres. Nos sculpteurs ne sont pas sans mérite, et Bruges pleure en ce moment son Canova¹. Il n'est aucun art, aucune science où quelqu'un de nos compatriotes ne se soit distingué. Mais dans cette foule illustre, on chercherait en vain un grand poète, un littérateur du premier rang. D'où provient la lacune que je signale?

Sans chercher à résoudre cette question, je pense que la position particulière où notre pays s'est toujours trouvé lors des grandes secousses politiques, n'a pas peu contribué à nous priver d'hommes de lettres distingués. En effet, jetée en proie à des vainqueurs étrangers, la Belgique n'a servi qu'à conclure toutes les transactions politiques, sans jamais avoir eu voix au conseil de partage. Ce n'est

¹ Le statuaire Calloigne.

que par l'industrie de ses habitans, par ses institutions sages, par sa tenacité à ses anciennes coutumes, par l'énergie que le Belge a toujours déployée pour défendre ses droits, que nous sommes parvenus à conserver une apparence de nationalité et un caractère particulier et propre à nos provinces.

Pendant une période de huit siècles, l'histoire nous représente le Belge les armes à la main pour conquérir ou défendre ses franchises. « Les Flamands, » dit M. De Barante ¹, « connaissaient dès l'an 1379 leurs privilèges, et se montraient courageux et habiles » à les défendre; ils avaient même souvent, » les armes à la main, forcé les comtes de » Flandre à les accroître. Ils étaient divisés » en corps de métiers qui avaient chacun » leurs magistrats, leur justice, leur ban-

¹ *Histoire des ducs de Bourgogne*, tome I.

» nière; la juridiction des juges de la com-
» mune était universelle, et les gens du
» comte n'avaient pas le pouvoir de prononcer
» des peines contre les bourgeois; ils ne pou-
» vaient être taxés sans leur consentement,
» et le commun peuple était plus redoutable
» que dans tous les autres états. »

Pour la première fois les mots patrie et liberté, ont été prononcés sans restriction. Ces mots qui résonnent à nos oreilles comme une douce harmonie; ces mots, que nos enfans répètent sans les comprendre et dont ils recueilleront les fruits, ont enfin reçu du peuple leur véritable signification. Il a fallu essuyer tout ce que l'anarchie a de plus affreux, tout ce que le despotisme a de plus révoltant, pour nous amener au résultat heureux que nous bénissons. Quand nos yeux s'ouvrirent à la lumière, des échafauds décimaient la population française au nom de

la liberté. La noblesse, la fortune étaient des titres à la proscription; et il n'est pas une famille qui n'eût à déplorer la perte de quelqu'un des siens. Nos premiers regards se portèrent sur ces scènes de douleur et de deuil. Trop faibles pour résister à la France, nous subissions tous les malheurs de cette grande nation. Le torrent révolutionnaire nous entraînait vers une horrible catastrophe, quand au milieu du désordre général parut un homme destiné à enchaîner le dragon de l'abîme. Son regard d'aigle plana sur cette terre de héros, devenue un champ de carnage. Il devina les moyens qu'il fallait employer pour donner une autre direction au mouvement qui se manifestait; il entraîna tous les esprits turbulens et inquiets, par la fascination de la gloire, et laissa aux sages le soin de régler les lois qui devaient nous régir et fermer les plaies récentes.

•

•

Nous aussi, nous avons applaudi aux victoires des Français. Nos compatriotes se trouvèrent partout où triomphèrent les armées françaises. Nous aussi, nous avons béni celui qui avait sauvé la France. Mais son génie n'était à sa place que dans des temps d'orage ; il avait mission pour détruire et non pour consolider. Après avoir chassé tous les ennemis de la France, il ne sut ni maintenir les institutions, ni s'arrêter dans son ambition, ni conserver ses conquêtes : il tomba, et notre sort fut de nouveau mis en question. Les alliés vainqueurs partagèrent la curée, et la Belgique fut réunie à la Hollande, pour servir de barrière contre les projets d'agrandissement de la France. Accoutumés à changer de maîtres, nous nous résignâmes à notre nouvelle destinée. Bientôt nous apprîmes tout ce qu'elle avait d'affreux pour le pays. Depuis quinze ans, sur la foi de fallacieuses promesses, le peuple Belge

s'était endormi. Plein de confiance dans un roi qu'il croyait essentiellement ami de la liberté, il jugeait Guillaume I^{er} d'après l'histoire et d'après le noble et généreux caractère déployé par ses ancêtres ; il répétait, comme pour se rassurer sur l'avenir, ces paroles mémorables de Guillaume *le Taciturne* à Philippe II : « *Je ne connais dans ce pays qu'un*
» *chef, dont la puissance est bornée par nos*
» *privileges, lesquels il a juré de maintenir*
» *inviolablement en prenant possession de*
» *ces provinces.* » Ces pressentimens d'une condition libre, se sont-ils réalisés ? Y a-t-il eu dans notre royaume une adoption franche des idées libérales ? Hélas ! non.... La Belgique s'est vue dépouillée de ses droits les plus précieux ; elle a été traitée en pays conquis par ses nouveaux alliés ; ses enfans ont été déclarés incapables d'occuper des places importantes ; l'éducation a été abandonnée à des étrangers

ou à des ennemis de sa religion et de ses droits politiques; un idiome qui n'était pas le sien, lui a été imposé par un ministère que réprouvait la nation ¹.

¹ « Les consciences violées; l'enseignement enchaîné; la presse condamnée à n'être plus que l'instrument du pouvoir, ou forcée au silence; la substitution arbitraire du régime des arrêtés au système légal établi par le pacte social; le droit de pétition méconnu; la confusion de tous les pouvoirs devenus le domaine d'un seul; l'imposition despotique d'un langage privilégié; l'immobilité des juges, abaissés au rôle de commissaires du pouvoir; l'absence complète de la garantie de la publicité et de celle du jury; une dette et des dépenses énormes, seule dot que nous eût apportée la Hollande; des impôts accablans par leur hauteur et plus encore par leur répartition, toute impopulaire, toute au détriment des classes indigentes; des lois toujours votées par les Hollandais pour la Hollande seulement et toujours contre la Belgique, si inégalement représentée aux états-généraux; le siège de tous les grands corps constitués et de tous les établissemens importans fixé dans cette même Hollande; la scandaleuse distraction des fonds spécialement destinés à favoriser l'industrie; et enfin la plus révoltante partialité dans la distribution des emplois civils et militaires par un gouvernement aux yeux duquel la qualité de Belge était un

Tant d'injustices, tant de vexations lassèrent enfin la patience du peuple Belge. Tous les yeux se portèrent alors vers cette époque glorieuse où les provinces libres et heureuses déployèrent tant d'indépendance et d'audace pour le maintien de leurs droits. L'histoire de nos ancêtres devint une passion. Chacun y puisait des argumens contre le despotisme stupide qui nous accablait. Ces idées une fois établies parmi le peuple, il ne s'agissait plus que d'agir. La France donna le signal. L'univers sait le reste, et apprécie le résultat heureux qu'a obtenu notre révolution. Quoi qu'il arrive, la marche est tracée. Jamais la Hollande ne sera réunie à la Belgique. Les deux peuples rapprochés par le

titre de réprobation ; en un mot, la Belgique entière traitée comme une province conquise, comme une colonie. »

(*Discours d'ouverture du Congrès National.*)

commerce, ne le seront jamais par l'affection.

Pendant les années d'une réunion malheureuse, tous les esprits étaient tournés vers les maux qui pesaient sur la nation. Les combats que l'opposition eut à soutenir, ne laissaient pas le loisir de cultiver les lettres. Plus confians dans l'avenir et plus heureux dans le présent, tâchons de secouer les vapeurs bécotiennes que le voisinage du marais répandait sur nous. Préparons nous-mêmes les matériaux pour l'histoire de notre temps, au lieu d'en laisser le soin à des voisins ignorant les lieux et les usages de notre pays, et jaloux de tout ce qu'ils pourraient conclure à notre avantage.



ÉPISODES

DE LA RÉVOLUTION

DANS LES FLANDRES.



DE L'OPPOSITION

DANS LES FLANDRES.



L'opposition telle que nous l'avons vue, cette opposition qui a renversé le royaume des Pays-Bas en opérant notre séparation de la Hollande, n'a pas été créée en un jour. Il a fallu de longues souffrances, il a fallu que la chaîne pesât sur chacun en particulier, avant qu'on s'avisât de s'unir dans un but

commun et de réclamer contre des griefs qui, accumulés d'années en années, ont fini par soulever la nation entière ¹.

¹ La notice suivante m'a été communiquée par un patriote, qui peut dire des événements de l'époque : *Quorum pars magna fui*. Sans adopter toutes les opinions qu'il exprime, je regarde les faits relatés comme offrant un véritable intérêt pour éclaircir quelques circonstances peu connues de la guerre soutenue, avec tant d'ensemble et de persévérance, par l'ancienne opposition belge contre le gouvernement étranger.

DU PÉTITIONNEMENT.

Je ne traiterai pas ici des circonstances générales qui ont donné lieu à cette grande manifestation de l'esprit public en Belgique; m'occupant de la Flandre seule, je me bornerai à dire que Roulers donna l'exemple la première fois, et Moorslede, gros bourg du district, la seconde. D'abord, ce fut la famille Rodenbach qui provoqua le signal des réclamations contre le monopole hollandais, et plus de quatre-vingt mille signatures furent obtenues; ensuite, l'abbé De Haerne engagea l'action, la masse du clergé y prit part et plus de quatre fois autant d'adhésions commencèrent à ébranler le trône de Guillaume I^{er}. La Flandre, qui formait le tiers de la partie méridionale de l'ancien royaume des Pays-Bas, fournit les deux tiers du contingent à la première et à la seconde levée de plu-

Dans le principe, il y avait deux genres d'opposition en Belgique : celle des libéraux dont quelques membres imitaient les voltairiens

mes. Le succès inespéré qui avait couronné les efforts du patriotisme dès qu'il fit ses preuves de vie populaire et politique, suggéra l'idée du second pétitionnement aussitôt que le premier fut accompli ; et l'obstination de notre ancien maître ne tarda pas à rendre une nouvelle démonstration indispensable. Déjà le peuple des campagnes commençait dans son gros bon sens à se demander pourquoi le clergé ne se mettait pas à la tête d'une entreprise qui était représentée aux masses comme se rattachant d'une manière très-intime aux intérêts de la religion ; aussi rien ne se serait-il fait de nouveau si les curés n'eussent donné l'exemple à leurs paroissiens. Il est vrai que les chefs des diocèses et directeurs des séminaires ne signèrent point, et ce fut un bien car ce qu'une plus grande latitude étant ainsi laissée au libre arbitre des fidèles, le mouvement devint d'autant plus significatif qu'il était moins contrainct. Et s'il avait fallu recommencer une troisième fois, la signature de l'Archevêque primat en eût déterminé plus d'un million.

Une courte hésitation faillit compromettre le second pétitionnement. M. l'abbé Van Bomme, depuis évêque de Liège, esprit actif mais partisan fort tiède des idées libérales, s'effaroucha des allures démocratiques des catholiques belges ; et cependant sa conscience et sa position lui défendaient de se porter trop ouvertement à l'encontre

français, en vociférant contre les jésuites et contre les prêtres; l'autre uniquement catho-

de nos efforts en faveur de la liberté religieuse. Il chercha donc à capter la confiance du roi et à lui persuader que certaines mesures prises à propos associeraient sans peine la généralité des catholiques aux intérêts de la couronne, en opposition aux principes d'affranchissement qui commençaient à travailler le peuple. D'une autre part, le prélat en expectative se liguait avec MM. De Celles et Van Gobbelschroy, et cherchait à persuader au clergé des Flandres notamment, d'être *bien sage*, afin que le roi pût, à l'ouverture de la session, faire aux catholiques de belles promesses sans compromettre son autorité. Mais les plus jeunes et les plus éclairés de nos ecclésiastiques commençaient à répudier une liberté d'octroi, tandis que les vieux prêtres, bien qu'un peu imbus des principes de l'obéissance passive, ne craignaient cependant pas moins de séparer leur cause de la cause nationale, au profit d'un monarque dont la haine à leur égard était aussi notoire que l'insigne mauvaise foi. Les uns et les autres n'osèrent risquer leur *va tout* en faveur du despote qui les eût vraisemblablement sacrifiés s'ils avaient eu la faiblesse de détacher leur cause de la cause du progrès, de l'humanité, de la civilisation. Aussi M. Van Bommel ne tarda pas à s'apercevoir qu'en promettant à son roi la soumission de nos catholiques, il s'était engagé beaucoup au delà de ce qu'il était en mesure de tenir et n'avait réussi qu'à exciter la défiance des deux partis.

lique, composée du clergé et de toutes les personnes qui voyaient dans la tendance du

Trois patriotes, l'abbé De Haerne, Alexandre Rodenbach et Adolphe Bartels mirent en train le second pétitionnement, sans s'arrêter aux sollicitations de plusieurs de leurs amis qui les engageaient du moins à attendre le discours du trône qui devait être très-généreux au dire des politiques. Le premier, vicaire à Moorslede, déterminina sans peine son doyen, vénérable vieillard qui par ses bonnes œuvres avait obtenu et mérité le titre de Vincent de Paule de la Belgique, à sanctionner par sa signature un mouvement qui ne tarda pas à s'étendre au canton. Les termes de cette première pétition n'exprimaient point d'humbles vœux, mais d'impérieuses volontés, et la commune, qui avait fourni 400 signatures la fois précédente, présenta sous une forme plus caractérisée le nombre de 2000. En même temps, plusieurs vicaires des campagnes environnantes *prêchèrent* le pétitionnement, et trois villages imitèrent Moorslede. Le *Catholique*, auquel ces faits furent communiqués, refusa de les consigner dans ses colonnes; mais le *Belge* fut moins craintif, et le *Journal de Gand* commit la maladresse d'imputer à la direction supérieure des catholiques ce qui n'était encore l'ouvrage que de quelques hommes du mouvement accéléré. Bientôt le vénérable doyen de Roulers suivit l'exemple de son collègue de Moorslede, et Alexandre Rodenbach contribua pour une part considérable à propager le pétitionnement dans les districts de Roulers et de Courtrai. Vers cette

gouvernement le renversement de leur foi.

Le ministère s'empara de la première de

époque, Adolphe Bartels se rendit à La Haye pour étendre le pétitionnement dans les provinces septentrionales, tandis que M. Van Bommel circonvenait le roi, cherchant à lui persuader que les Flandres seules faisaient du catholicisme à la façon d'O'Connell, et qu'il suffirait à S. M. de faire entendre quelques paroles gracieuses dans le discours de trône, pour mettre fin à un semblable scandale. Les faits ne tardèrent pas à démentir cruellement une assertion aussi outrageante pour les Belges.

Pendant que le mouvement et la résistance se balançaient ainsi dans la ville royale, on apprit à la cour qu'à la suite d'une assemblée civique, plus de mille personnes appartenant pour la plupart au commerce et au barreau, avaient signé à Tournay, d'où le mouvement s'étendit au reste du Hainaut, à Namur, Bastogne, etc. ; les catholiques hollandais se mirent bientôt de la partie (on appréciera les motifs qui nous empêchent de signaler ici quelques noms encore inconnus parmi nous). M. Louis de Robiano parcourut les environs de Bruxelles, et Liège suivit l'impulsion : mais le *Courrier de la Meuse* n'admit au pétitionnement que les gens comme il faut.

Et le discours du trône parut. On sait sous l'influence de quels sentimens il fut rédigé.

Dès ce moment, la séparation de la Belgique et de la Hollande se trouvait accomplie en principe, et la révolution n'était plus qu'une question de date.

ces oppositions, et forma lui-même des journaux, où chaque jour l'insulte et le mépris étaient versés à pleines mains sur les catholiques; il exploitait cette maxime populaire : « Régner en divisant. » Mais bientôt les libéraux s'aperçurent du piège; ils virent qu'au lieu d'injurier les catholiques, il fallait se réunir à eux, que c'était le seul moyen de gagner de la consistance et de pouvoir lutter avec avantage. Ce changement se fit avec rapidité, et lorsque *M. De Potter* proclama les principes de l'*union*, il trouva les esprits préparés à l'exécution de son plan¹. Dès-lors, il y eut unité de vues dans l'opposition, et chaque jour vit se renforcer le lien,

¹ En 1815, M. Van Meenen avait déjà entrevu la nécessité et la possibilité de l'*union*; que M. De Potter parvint à réaliser en 1828. Ce fait ressort de pièces qui se trouvent entre les mains de M. l'abbé De Foere. L'idée première de cette association se trouve dans plusieurs articles insérés dans l'*Observateur* et dans le *Spectateur Belge*. La doctrine de l'*union* fut reproduite postérieurement par M. Dubois, dans le *Globe*, et par l'abbé De la Menette, dans plusieurs écrits remarquables.

que d'abord la nécessité avait seule formé. La ligue catholico-libérale avait pris beaucoup d'accroissement dans les Flandres et n'attendait qu'une occasion pour éclater. Bientôt l'élimination de quelques membres des états-généraux vint fortifier l'opposition. Tout ce que le gouvernement employa de ruses pour la réalisation de ses projets tourna contre lui, en favorisant l'explosion unanime des sentimens de haine si long-temps contenus. Les journaux stipendiés se donnaient une peine infinie pour jeter le trouble dans le camp constitutionnel, pour faire croire que les plus fermes soutiens du parti populaire s'étaient ralliés à leur étendard flétri. Mais la confiance qui s'attache à l'homme indépendant n'est pas vacillante comme celle qui s'appuie sur un être vénal.

Les dangers que court le député libéral, le pouvoir qu'il brave, sont un garant plus sûr que les sermens d'hommes déshonorés. La conduite d'un tel mandataire doit naître d'une conviction profonde, d'une élévation

de sentimens qui le met au-dessus de considérations vulgaires. Pour bien comprendre le prix que le pouvoir attachait à certains hommes, rappelons-nous les intrigues dont on se servit pour écarter les plus intrépides défenseurs du peuple et pour faire élire des hommes de la trempe parlementaire des *Reyphins* et des *Sandelin*, qui se parèrent momentanément d'un libéralisme d'emprunt pour mieux river nos chaînes.

On aurait de la peine à comprendre comment le choix des électeurs fût à cette époque si contraire aux vœux et aux intérêts du public, si l'on ne savait qu'on travaillait depuis long-temps à composer les états-provinciaux de manière à pouvoir leur imposer tel candidat qu'il plaisait au ministère.

A l'exception d'un petit nombre d'hommes indépendans, dont les rangs s'éclaircissaient chaque jour, on n'y trouvait en général que des bourgmestres et des notaires de village, des juges-de-peace, des receveurs, des secrétaires de communes, des commissaires de

districts, etc., tous dépendans du pouvoir qui les dirigeait à volonté. C'était surtout à une époque où les distinctions honorifiques tournaient toutes les têtes et forçaient toutes les consciences, qu'il était curieux d'observer jusqu'à quel point les manœuvres de l'autorité avaient de l'influence sur notre pauvre espèce humaine. Les tournées annuelles des gouverneurs étaient un moyen merveilleux pour faciliter les opérations électorales dans le sens du ministère. Le bourgmestre de campagne qui ne rêvait, depuis six mois, qu'à l'honneur qu'il aurait de recevoir la première autorité de la province, ne pouvait, après cette insigne faveur, lui refuser son vote, quand même il se fût agi d'élire l'homme le moins digne d'être élu. *Caligula* ne fit-il pas élire son cheval sénateur?

Rappelons-nous aussi que pour remporter de semblables victoires, le ministère mit en œuvre tous les moyens de réussite; qu'il rejeta tout ménagement, parce qu'il fallait éloigner à tout prix MM. le comte Vi-

lain XIII et Demeulenaere ¹. Le moment était venu de jeter le masque ; il fallait vaincre ou périr : *To be, or not to be, that was the question*,

Il ne s'agissait pas d'un vote de plus ou de moins ; mais le député de la Flandre occidentale exerçait sur ses collègues l'influence du caractère et de l'esprit : il les attirait par son éloquence, il les ralliait à lui par ses

¹ Lorsque MM. De Muelenaere et Vilain XIII furent écartés des états-généraux, lors des élections en 1829, on ouvrit spontanément dans les Flandres une souscription pour leur offrir une médaille en or à leur effigie.

Cette médaille représente d'un côté, les bustes accolés des deux députés surmontés d'une étoile ; celui que l'on voit en plein, est de M. Vilain XIII. La légende porte : *De Muelenaere, Vilain XIII, éliminés des états-généraux, en 1829*. Et une autre ligne concentrique : *Le pouvoir les proscriit, le peuple les couronne*. Au revers, l'autel de la patrie, contre lequel est appuyé la constitution : *Pact. inaug.* Sur l'autel, deux mains jointes sortant des nuages, tiennent un faisceau de flèches : au-dessus est le chapeau de la liberté. La légende porte : *Pro aris et focis. A l'exergue : Ex ore Belg. (Belgarum ! par souscription nationale)*.

talens. A peine était-il entré dans la lice qu'on s'empressait de l'écouter ; ses discours guidaient l'opinion. La force , la concision , l'élégance , un profond sentiment des convenances , qui ne l'empêchait jamais de dire toute sa pensée , telles étaient les qualités de cet orateur ; elles lui valurent l'ostracisme.

Les mesures prises par le gouvernement pour écarter M. de Meulenaere de la représentation nationale , furent bien imprudentes ; elles hâtèrent le progrès de l'incendie révolutionnaire , au lieu de l'éteindre. Ce fait , en apparence peu important , forme une époque dans les annales des Flandres ; il provoqua la première explosion de l'indignation populaire : à ce titre , il mérite d'être rapporté avec quelques détails. Pour mieux en apprécier toutes les circonstances , il faut remonter à la nomination , comme gouverneur de la province de la Flandre occidentale , de M. le comte de B..... qui eut une part si malheureuse à l'événement que nous allons essayer de décrire.



ÉLIMINATION

DE M. DE MUELENAERE, MEMBRE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

(7 Juillet 1829.)

—

L'arrivée de M. le comte F. De B..... à Bruges, ranima toutes les espérances. Le son des cloches, la joie du peuple, l'empressement des magistrats et de toutes les autorités, durent le convaincre plus que toutes les paroles, que son installation produisait un bon effet sur la population. Lorsque quelques bouches lui assurèrent que sa venue était une véritable fête publique pour la ville de

Bruges, ses yeux lui confirmèrent la vérité de cette assertion. Ce n'était pas sans fondement que les libéraux et toutes les âmes généreuses concevaient des espérances. Le nouveau gouverneur était connu par un caractère honorable, et sa position sociale le mettait bien au-dessus des considérations d'intérêt personnel. Il ne pouvait envisager une place comme un moyen d'augmenter sa fortune; il ne pouvait ambitionner que la considération qui s'attache à l'administrateur d'une conduite parfaite, et c'était ce qu'on attendait de lui. Son premier soin avait été de voir M..... et de prendre ses conseils; heureux s'il les eût suivis; il se fut ouvert une carrière d'une noble et honorable ambition ! Mais il existait à Bruges un parti intéressé à anéantir les impressions que le gouverneur eut pu recevoir d'hommes intègres et zélés pour le bien public. Les flatteurs, troupe empressée et famélique, entourèrent M. De B.... et l'empêchèrent de voir les choses sous leur aspect véritable. Le

caractère moral de sa société particulière n'offrait aucune garantie. Les gens de bien se turent, se retirèrent, et le gouverneur fut entraîné, à son insu, dans un labyrinthe inextricable. Bientôt on cita des propos d'une imprudence et d'une légèreté incroyables, qu'on dit avoir été tenus dans certaines assemblées. Dès que le voile qui couvre les actions des grands est déchiré, c'est en vain qu'on voudrait le replacer. Dans une ville de province, tout se dit, tout se sait. L'hôtel du Gouvernement devint le point de mire de toutes les médisances. Des regards malins et méchants poursuivirent le gouverneur, s'attachèrent à ses pas et espionnèrent toutes ses actions. On racontait l'anecdote du jour et celle de la veille. Des couplets satiriques, dirigés contre sa société intime, fournissaient un aliment à la malignité, et il ne fut plus question d'autre chose, dans les salons et jusque dans les arrière-boutiques. C'est dans ces dispositions qu'arrivèrent les élections du mois de juillet 1820. Toute la Flandre occi-

dentale tournait avec anxiété les regards vers l'urne électorale qui devait décider du sort d'un de nos plus honorables députés. Il s'agissait de la réélection de M. De Muelenaere. On savait qu'on travaillait à son élimination et que le gouvernement désirait vivement l'exclure des états-généraux. Mais personne ne pouvait croire à la possibilité de la réussite d'un pareil plan. Déjà, un nom avait été prononcé et mis en avant. Des couplets partis des rangs de l'opposition en firent justice, et le couvrirent de tant de ridicule que le candidat fut promptement éconduit. Mais ce nom prononcé ouvertement, n'était pas celui qui était destiné à triompher; il ne devait servir qu'à couvrir celui qu'on voulait réellement élire. Un autre nom qui représentait non-seulement une nullité, mais un être vénal, ne fut connu qu'au dernier moment de ceux qui devaient concourir à l'élection. Un homme se trouve, ancien déserteur, qui depuis..... mais je m'arrête; je n'entrerai pas dans la vie privée et me contenterai de dire que cet

homme n'était parvenu à la fortune et à la présidence d'un tribunal, que par des moyens que réprouve la délicatesse et que désavoue l'honneur. C'était cet indigne rival qu'on opposait au député consciencieux, à l'éloquent orateur, orgueil de la province. Il était d'usage que les élections se fissent le second jour de l'assemblée des états-provinciaux ; mais on craignit que l'opinion publique n'éclairât ou n'influencât les électeurs, et l'on décida qu'on s'en occuperait dans la première séance. A neuf heures du matin, la plupart des électeurs se rendirent au cabinet du gouverneur, et là furent ourdies d'infâmes intrigues. Les menaces, les promesses, tout fut mis en œuvre, et la volonté expresse du roi fermait la bouche à tous les raisonnemens. Quelques membres des états eurent le courage de dire à M. De B..... qu'il se perdait et qu'il perdait le gouvernement ; peu eurent le courage de résister. Bientôt la séance s'ouvrit. L'urne électorale parcourut l'assemblée. On dépouilla les scrutins. Le nom de M. De

Muelenaere est proclamé *trente-trois* fois. Mais un autre nom sort vainqueur de l'urne. Ce nom, mépris de la province, l'opprobre de l'assemblée des états-provinciaux, ce fut le nom de *Sandelin* ! Il tomba comme une bombe au milieu de l'assemblée étonnée ; oui ! étonnée, car chaque électeur en donnant son vote servile pour conserver sa place ou pour obtenir une faveur, espérait au fond du cœur que d'autres auraient plus de courage que lui, et que M. De Muelenaere triompherait de son compétiteur. La honte et la colère éclatèrent sur toutes les figures. Les suppôts du pouvoir baissèrent les yeux sous les regards de dédain et de reproche, que promenaient sur eux les membres d'une opposition alors si généreuse et si désintéressée. Le gouverneur proclama avec hésitation et d'une voix émue le triomphe de son candidat, tout étourdi, tout étonné lui-même de sa victoire. L'assemblée se sépara. Les Euménides armées de leurs fouets vengeurs étaient descendues dans l'enceinte. Les membres des états-pro-

vinciaux n'étaient ni se parler, ni se regarder, de peur de trahir leur émotion ; ils sortirent, la rougeur sur le front comme on sort d'un lieu de prostitution. Eh ! ne venaient-ils pas de prostituer leur conscience, leur conviction intime, au tyrannique pouvoir, au sordide intérêt ?

Il était midi. Une foule immense attendait avec anxiété le résultat du scrutin. Le bruit s'en répandit dans toute la ville, et tous les habitants, tous les bons citoyens s'émurent à l'annonce de la nouvelle élection qu'ils envisagèrent comme une calamité publique. Plusieurs électeurs, honteux du rôle qu'ils venaient de jouer, n'osèrent se montrer. L'un d'eux, rentré à son hôtel, courut s'enfermer dans sa chambre, afin d'y être seul le reste de la journée. Je me trompe, il n'y fut pas seul, car au moment où il donnait l'ordre de ne laisser entrer personne, quelqu'un s'écria : « Laisse entrer le remords ! »

Le peuple était loin d'être indifférent à toutes ces scènes. Déjà, les principes de l'union avaient germé dans la province et se faisaient

jour jusque dans le moindre village. En vain, le gouvernement essayait-il d'étouffer la voix de M. De Potter sous les murs d'un cachot. Cette voix avait été entendue et comprise. La révolution était opérée dans tous les cœurs¹. La nation avait compris qu'on ne pouvait l'exploiter malgré elle. Quand un peuple est bien persuadé de ses droits et de l'abus qu'on en fait, de là à l'emploi de sa force contre la tyrannie, il n'y a qu'un pas. Cette conviction avait des racines profondes; le gouvernement seul s'aveuglait. Ce qui était flagrant, c'est qu'il avait perdu toute force morale, c'est que l'opinion gagnait chaque jour du terrain

¹ La cause de la catastrophe de 1830 est donc dans la profonde incompatibilité de deux populations, de deux races d'hommes. Ceux qui supposent que, conçue par quelques jeunes gens exaltés, par quelques prêtres fanatiques et par quelques républicains incorrigibles, la révolution s'est trouvée un matin, étonnée d'elle-même, sur la place publique, ceux-là n'ont pas assisté à nos débats de quinze ans, ou n'y ont rien compris.

(NOTHOMB, *Essai historique et politique sur la révolution belge.*)

sur l'arbitraire. Lorsqu'une nation en est là, quelle force humaine pourrait poser des bornes au flot populaire, et lui dire : Tu n'iras pas plus loin ?

La journée n'était pas terminée. Les hommes vendus au pouvoir devaient boire jusqu'à la lie, le calice des humiliations. Toute la ville était dans une agitation extrême. On parla de casser les vitres de M. Sandelin. Les membres des États-provinciaux furent insultés dans des réunions publiques. Le soir, au café et à l'estaminet *la Vache hollandaise*, où plusieurs d'entre eux s'étaient réunis, les épithètes de *misérables*, de *serviles*, sortirent de toutes les bouches ; ils s'échappèrent au milieu des huées et furent poursuivis à coups de pierre ¹. D'un autre côté, des

¹ L'article suivant parut le lendemain dans le *Standaard van Vlaenderen* :

L'HOMME GRIS.

Je te rends grâce, ô fortune, qui
m'oblige à philosopher. (Zénon.)

Ceux qui fréquentent l'estaminet *la Vache hollan-*

groupes se formaient devant la maison de l'honorable M. de Muelenaere. Une musique

daise, à Bruges, ont peut-être remarqué, dans un coin de la salle, un individu qui, depuis vingt ans, occupe la même place, la même chaise, qui boit et fume en silence et ne se mêle jamais à aucune conversation. Cet homme, au front chauve, au menton allongé, aux yeux perçans, vêtu d'une redingote grise, les deux mains appuyées sur un bâton de chêne, a l'habitude d'enregistrer, tous les soirs, ce qu'il observe de plus remarquable. Voici ce qui se trouve sur ses tablettes, à la date du 6 juillet, et qu'il a bien voulu nous communiquer.

« A ma droite, un homme de cinq pieds huit pouces,
» au teint fleuri, aux jambes çagneuses, semblait jeter
» sur l'assemblée un regard d'indifférence et de pitié. Il
» avait dans la physionomie quelque chose du loup-cervier,
» qui décélait l'astuce et la fourberie. Toute son
» attitude me fit deviner un vieux routier, ferré dans
» l'intrigue et appartenant à cette génération qui a pu
» exploiter la *conscription*. Près de lui un individu,
» audacieux et fluët comme un solliciteur, portant sur
» ses traits la honte de plus d'une œuvre frauduleuse,
» semblait être un de ses chiens couchans, éternels amis
» non des ministres, mais du ministère. Ces deux figures
» grotesques, furent bientôt jointes par une espèce de
» matamore, ci-devant jeune homme aux cheveux blonds
» hardis, au regard impudent, dénotant à la fois le cy-

brillante, improvisée, se fit entendre sous ses fenêtres. En un instant, une foule immense

» nisme et l'impudence de Diogène. Après avoir pi-
» rouetté deux fois sur ses talons, ce dernier s'écria :
» eh bien ! où en sont les élections, damnés ministériels ?
» L'homme aux cinq pieds huit pouces se retourna brus-
» quement et avant de répondre, me regarda des pied,
» à la tête. Je pris alors le parti de feindre le sommeil.
» Les trois interlocuteurs, rassurés par mon immobilité,
» me permirent d'entendre la conversation suivante :

L'INTRIGANT.

Tout est perdu pour nous ! demain vous pourrez crier
à votre aise : *Vive la république.*

LE MATAMORE.

La monarchie tient-elle donc à un seul homme ? La
réunion préparatoire et la *profession de foi politique*
du candidat constitutionnel, ont-elles détruit tout votre
échafaudage d'intrigues ?

L'INTRIGANT.

Qu'appellez-vous intrigues ? Vous vous échauffez bien
mal à propos, en faveur d'un homme qui a adhéré....

munie de flambeaux se réunit sur la place et dans les rues adjacentes. Les cris de « honte

LE MATAMORE.

Êt-il fait un pacte avec le diable ! Pourvu que ses discours soient marqués au bon coin, qu'il défende avec éloquence les intérêts du peuple, je ne lui demande rien de plus. Si vous le croyez de votre bord, nommez-le..... rira bien qui rira le dernier.

LE SOLLICITEUR.

Mais, c'est une cabale que cette réunion préparatoire. Pas un seul *homme en place* ne s'y trouvait. Des nobles, des propriétaires, des indépendans.... cela ne connaît que les baux et non les affaires politiques.

LE MATAMORE.

Vous avez tout l'air, monsieur, de connaître les dindes aux truffes, et d'être sous l'influence du champagne électoral. Ne pourrait-on pas dire de vous, comme de Y :

Épais de corps, épais d'esprit,
Pourvoyeur d'une excellence,
Naguère à C..... on le vit
Intriguer et remplir sa panse.

L'INTRIGANT.

Allons ! point d'invectives. Je ne suis pas des *indécis* ; mon opinion est connue. Demandez plutôt à M. A, c'est

aux états-provinciaux ! à bas le gouverneur ! » se firent entendre. Plus de quatre mille per-

là un grand homme. Il donne son portrait à tout le monde. Le barbier du village l'a placé entre Voltaire et Rousseau,

Et le voilà parti pour l'immortalité.

LE SOLLICITEUR.

Messieurs, vous avez tort. Ce n'est pas ainsi qu'on devient un personnage. Compilez un auteur hollandais, donnez quelques diners en temps opportun, moquez-vous des libéraux et vous ferez votre chemin. Voyez X.

..... *Est-il un cigne, un aigle ! oh non !
Ce n'est qu'un paon greffé sur un oison.*

LE MATAMORE.

Je m'applaudis donc de n'être rien dans le monde. Du moins chacune de mes années n'est pas marquée par une bassesse. Si je paie beaucoup au trésor, je ne contribue pas à écraser le pauvre peuple. Votez, consciencieux électeurs, votez et que Dieu vous pardonne.....

« Ici le matamore s'éloigna. Les deux ministériels se » parlèrent si bas, que je n'entendis plus rien. Seulement » les mots *places, faveurs, promesses, cordons*, frap- » pèrent mon oreille. L'heure était avancée. Je quittai » l'estaminet, me promettant d'étudier tous les ans le » *Carnaval du gouvernement représentatif.* »

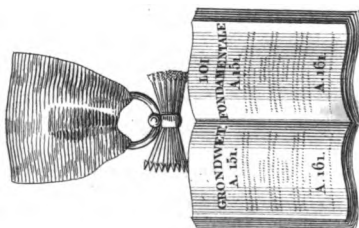
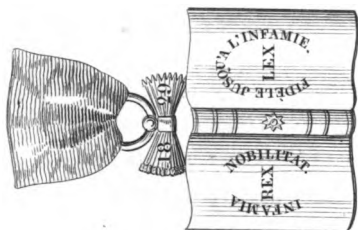
sonnes, parmi lesquelles se trouvaient beaucoup de notables de la ville, poussèrent avec enthousiasme le cri de *vive De Muelenaere!* Ces cris parvinrent jusqu'à l'hôtel silencieux et désert du gouverneur. M. de B..... les entendit; il frémit, il eut peur de son œuvre. Il sentit, mais trop tard, qu'il venait de perdre sans retour, l'affection du peuple qu'il était appelé à administrer, en même temps qu'il perdait sa propre estime et cette satisfaction intérieure que donne la conviction d'avoir bien fait; il comprit que le devoir est écrit dans une conscience droite, non dans les ordonnances royales d'un despote qui foule aux pieds la constitution et les garanties les plus sacrées. Il comprit qu'il venait de se fermer à jamais la carrière de probité et de justice dont il s'était promis de ne pas dévier. Alors, reportant les yeux en arrière et se rappelant les cris de joie qui l'avaient salué à son entrée, les réflexions les plus amères vinrent le navrer. Le mal était consommé. Il avait roulé dans l'abîme au fond duquel se trouve

écrit : *plus d'espérance !* Se consultant lui-même s'il sortirait de cet état d'anxiété, s'il pouvait jeter loin de lui le manteau de la servitude, il sentit qu'il était trop tard et qu'il était condamné à porter une chaîne odieuse.

Que l'on ne croie pas que des sentimens de haine ou de partialité aient dicté ce récit. Les libéraux rendirent justice au gouverneur. Les reproches qu'on lui adressait prenaient leur source dans la haine du gouvernement, mais non dans une animosité personnelle. L'opposition ne reprocha qu'un défaut à M. le comte de B....., sa faiblesse de caractère qui l'entraîna dans le piège. Comme homme privé, elle se plut à lui reconnaître toutes les qualités d'un homme de bien. Je suis persuadé, maintenant que le temps a fait voir à l'ancien gouverneur de Bruges, les choses sous leur véritable point de vue, qu'il est plein de mépris pour ces hommes qu'il vit un jour prosternés à ses pieds, lui vendre leur dignité d'homme pour

une place, pour un ruban. Si malgré son rang et sa fortune il avait jamais besoin d'amis, il irait les chercher, non dans les rangs de ces hommes avilis, dont il a vu de près toute la turpitude, mais parmi ceux même qui, opposés à ses vues, ont su conquérir et conserver son estime, et auxquels, malgré la dissidence d'opinion, il reconnut toujours de la franchise et du désintéressement.

Après l'événement que je viens de décrire, le gouverneur n'eut plus la même énergie. Le doute était venu se placer au-devant de toutes ses actions ; il osait à peine s'informer de l'impression fâcheuse qu'avait produite la fatale élection. Lorsqu'on lui en parlait, il se soulageait par ces paroles : « *Le roi le voulait à tout prix, c'était la volonté du roi.* » Bientôt il sut, qu'en apprenant ce qui venait de se passer, le roi lui-même avait dit : « A Bruges on a été trop loin. » Ce fut toute la récompense d'un si triste dévouement. Je me trompe : M. de B..... eut une humiliation de plus à subir ; quelques jours après, il reçut le titre de conseiller-d'état.





VOYAGE DU ROI.

ORDRE DE L'INFAMIE. PROGRÈS DE L'OPPOSITION.

(Mois de juin 1829.)

Tous ces événemens avaient été préparés lors du fameux voyage du roi, voyage entrepris dans le dessein de se faire des créatures, et qui n'aboutit qu'à rendre l'exaspération plus générale. Partout, les régences rivalisaient d'adresse pour cacher la misère publique sous des arcs de triomphe et sous des faisceaux de fleurs. Des stipendiés devaient par leur houra vénal étouffer les justes plain-

tes. En vain essayait-on de bâillonner l'expression des sentimens populaires ; elle éclatait , elle se faisait jour de toutes parts. A Bruges , un brillant arc de triomphe était élevé près de la porte S^{te}-Catherine. La régence en avait fait les frais. Mais l'enthousiasme , la joie du peuple , n'étaient pas choses de commande. Parmi les maisons bien rares de quelques fonctionnaires , qui avaient cru devoir seconder les magistrats , on remarquait l'hôtel Sandelin , paré , drapé , orné de mille gentilleses. Le propriétaire avait décidé que chacune des nombreuses croisées de la maison devait être garnie de deux ou de trois dames. Le grand homme fit en conséquence ses invitations. On dit même qu'un moment avant l'entrée du roi , son désappointement était extrême , parce qu'il lui manquait deux dames ; mais la providence le favorisait : il en arriva plusieurs. On pourrait difficilement se figurer le ravissant et gracieux tableau qu'offraient vingt croisées ornées de belles Brugeoises. Toutes reçurent la consigne d'agiter leurs

mouchoirs. En effet, lors du passage du roi, deux dames, debout au balcon, exécutèrent la manœuvre : ce furent les seules.... Arrivé sur la Grand'Place, le roi (je ne sais par quel accident,) stationna cinq ou six minutes au coin de la rue Flamande. Quoique pendant ce temps, il fût en vue d'une foule immense, pas un cri ne frappa son oreille. Que dut-il penser de ce silence universel ? Le soir, pendant le feu d'artifice qu'il alla voir chez M. le chambellan de K....., il demanda à la baronne de H..... qui revenait de St-Omer, s'il était vrai que la langue flamande fût encore en usage dans cette ville. Cette dame lui ayant répondu affirmativement, le roi lui dit : « C'est étonnant. » *Cela prouve, Sire, reprit-elle avec esprit, combien il est difficile de changer la langue d'un peuple.* Le roi se tut ; et le mot courut aussitôt le salon ¹.

¹ L'on sait qu'en 1823, Guillaume avait ordonné l'usage général et rigoureux de la langue hollandaise; c'était un des griefs les plus révoltans. Un officier général hollandais

Ce n'étaient pas les seules leçons que le roi reçut dans ce voyage politique. En se rendant à Ypres, il s'arrêta à la hauteur d'Hooglede, à l'endroit dit : *la terre promise*. Les régences de Roulers et de plusieurs autres communes, s'étaient réunies pour le complimenter. Il venait d'entendre les harangues des magistrats, lorsqu'on vit un cavalier d'une haute stature, s'avancer vers lui avec assurance ; personne ne songea à s'opposer au dessein du nouveau venu, tant il y avait de résolution dans sa démarche. Il s'approche, il remet au roi une pétition, salue et s'éloigne de quelques pas. Le roi examine la pétition, se trouble et fait des gestes d'impatience et d'indignation, tandis que le cavalier impassible semble jouir de la colère qu'il vient d'exciter. La pétition avait pour objet la mise en liberté de MM. De Potter, Jottrand, Claes, Ducpétiaux et Coché-

s'adressant à Bruges à un corps d'officiers belges qui l'entouraient, leur dit : *Mijnheeren, wij worden in hollandsche guldens betaeld, wij moeten dan hollandsch praten.*

Mommens. Le cavalier était M. P. Rodenbach¹.

Faut-il s'étonner si, à Liège, le roi qualifiait les pétitionnaires d'infâmes ! *Infâmes !* cette parole imprudente tomba au milieu d'une foule exaspérée. La renommée n'eût pas assez de voix pour la propager. Les pétitionnaires des Flandres relevèrent avec orgueil un mot dont on voulait les flétrir ; il fut pour eux un titre d'honneur : l'ordre *des infâmes*, comme autre fois celui *des gueux*, devint une enseigne de franchise, de loyauté, d'indépendance, que chacun s'empressa d'arborer.

Je n'entrerai pas dans tous les détails concernant cet ordre ; il me suffira de dire que les patriotes les plus distingués de la Flandre occidentale en firent partie, et qu'il allait recevoir une grande extension lorsque la révolution éclata. L'association *des infâmes* favorisait le prosélytisme, et, en attendant l'appel aux armes, formait une véritable

¹ Aujourd'hui colonel-commandant de place à Bruxelles.

propagande révolutionnaire. Lors des débats qui eurent lieu à Bruxelles, sur la culpabilité ou la non culpabilité des accusés de la *grande conspiration*, le ministère public sembla vouloir rendre M. Bartels solidaire de la création de l'ordre de l'*Infamie*¹. Le *Catholique* du 22 septembre 1829, publia une lettre pour rectifier cette erreur. En voici un passage : « Deux » ordres célèbres ont été institués à Bruges » dans un intervalle de quatre siècles : Philippe » le-Bon y créa l'ordre de la *Toison-d'Or*, en » 1429, et les pétitionnaires celui de l'*Infamie*, en 1829, sous le règne de Guillaume I^{er}. Le nombre des chevaliers de ce » dernier ordre dépasse déjà de beaucoup » l'effectif de la dernière fournée ministérielle ; honneur à notre antique cité ! »

La médaille qui fut distribuée aux chevaliers, consistait en une plaque d'argent, sculptée en forme de livre ouvert, représentant la loi fondamentale du royaume, surmontée de

¹ Mois d'avril 1829.

neuf dards ou flèches croisées et qui lui servent de bélière; elle porte d'un côté les mots : *Lex.*, et autour de la devise : *Fidèle jusqu'à l'Infamie*, 1829. De l'autre côté, elle porte pour inscription : *Rex. Infamia nobilitat.* A la page du livre se trouvaient les mots : *Loi fondamentale.* Art. 151 et 161, rappelant les articles de la constitution qui emportaient le droit de pétition. Le dos du livre était destiné à recevoir le nom du chevalier et le numéro sous lequel il était inscrit dans l'association, qui se forma à l'instar de l'ancienne confédération *des gueux*. Cette décoration se portait ordinairement à un ruban vert, en sautoir, en signe d'espérance, ou bien on la pendait à la chaîne de montre. (*Voyez la gravure.*)

A cette époque, aucune faute du gouvernement ne passait inaperçue. Chacun apportait son tribut d'indignation. *Le Standaard van Vlaenderen* et le *Vaderlander* flétrissaient chaque jour les actes du despotisme, et dans un langage familier, mais

énergique, allaient dans les campagnes réveiller les sympathies, éclairer les masses et exciter le patriotisme ¹.

Le peuple jadis si indifférent à la politique, parce qu'il croyait n'avoir aucune chance possible pour l'amélioration de son sort, devint attentif et, selon l'expression d'un écrivain ² : « Le laboureur quittait la charue pour voir l'heure qu'il était au cadran politique. » C'est que le joug de l'étranger porte en lui-même quelque chose de si pesant, de si insupportable, que le peuple finit toujours par se lever en masse contre ses oppresseurs. Le Belge chassa avec énergie et les Espagnols et les Autrichiens. Sa force s'accrut

¹ Il est à remarquer que Bruges fut la seule ville où les journaux de l'opposition ne furent point poursuivis. Cependant le *Standaard* publia des articles d'une violence extrême. Tandis que les procureurs du roi de Gand, d'Anvers, etc., étalaient un luxe de dénonciations. M. De Muelenaere, procureur du roi à Bruges, protégea la presse, en fermant les yeux sur des articles que lui signalaient les journaux ministériels de Gand et de Bruxelles.

² M. Charles Froment.

de tous ces souvenirs quand il fallut refouler d'avidés et mercantiles gouvernans, qui traitaient la Belgique en pays ennemi, et la considéraient comme un accroissement de territoire ¹. Le gouvernement ne paraissait pas alors attacher grande importance aux premières agitations révolutionnaires et pensait qu'il serait facile de les dompter. Toutefois, le mal empirait. Mais ce qui scandalisa et indigna au dernier point, ce fut *Le Message* du 11 décembre ². Les moyens doux et concilia-

¹ La Hollande, placée sous la souveraineté de la maison d'Orange, *recevra un accroissement de territoire*. Le titre et l'exercice de la souveraineté n'y pourront, dans aucun cas, appartenir à aucun prince, portant ou appelé à porter une couronne étrangère.

(Art. 6 du traité du 30 mai 1814.)

² Guillaume I^{er} ne cédait plus à des nécessités politiques, mais à des inclinations personnelles. Son message du 11 décembre 1829, notifié aux deux chambres et imposé comme symbole politique à tous les fonctionnaires publics, eut été digne de servir de préambule aux ordonnances du 25 juillet 1830; nulle part la vérité politique et la vérité historique n'ont été plus audacieusement ou-

toires ayant été négligés, cet acte de véritable despotisme vint jeter les premiers germes de l'émeute. Tenter en ce moment une lutte isolée eût été imprudent. Il valait mieux ne rien précipiter. Cependant l'opposition ne cachait ni son but, ni ses espérances. Elle conspirait à la face du monde. L'un de ses membres, ancien grenadier de la vieille garde impériale, n'avait-il pas tracé ces lignes prophétiques, dans une lettre en réponse à une attaque du *Journal de Gand*? « Tant que le » clergé restera dans cette voie (des libertés » constitutionnelles), nous lui prêterons notre » appui. *L'épée des libéraux s'unira s'il le » faut, à la houlette du pasteur. »*

tragées ; une royauté qui ne pouvait se réfugier dans l'obscurité du moyen âge, une royauté plus jeune que le siècle, est venue nous dire, à nous qui l'avions vue naître : « *Les droits de notre maison, nous n'avons jamais désiré les exercer d'une manière illimitée, mais, de notre propre mouvement, nous les avons restreints. »*

(NOTHOMB, *Essai historique et politique sur la révolution belge.*)

UN BANQUET POLITIQUE.

(9 Juillet 1829.)

L'explosion du volcan pétitionnaire provoqua en 1828 une ère nouvelle pour les Belges. Les envahissemens successifs du pouvoir, la destruction toujours croissante des libertés publiques, nonobstant le pacte fondamental qui garantissait tous les droits, avaient enfin ouvert les yeux à ce peuple si calme, si patient et si résigné. De justes réclamations retentirent, au nom de l'intérêt général, et opposèrent une digue à l'arbitraire

5.

et à l'absolutisme, qui débordaient de tous côtés.

Les habitants de la Flandre occidentale, qui s'étaient plus particulièrement révoltés contre l'état d'asservissement, auquel on cherchait à les réduire, eurent, les premiers, recours à la voie des pétitions, seule voie légale et véritablement constitutionnelle ; aussi apprirent-ils, avec la joie la plus vive, les vœux émis par leurs dignes députés pour l'*adresse* respectueuse à sa majesté.

Voulant reconnaître, par un acte public de gratitude, le bienfait d'un événement qui paraissait devoir arrêter les plaintes qui surgissaient de toutes parts, ils résolurent de célébrer, dans un banquet solennel, le patriotisme et le courage des mandataires, qui avaient si puissamment contribué à faire porter au pied du trône l'expression légitime des griefs de la nation.

Quelques habitants du chef-lieu de la province prirent l'initiative. Ils conférèrent ensemble pour l'exécution du projet, et firent

un appel auquel un grand nombre de vrais amis du bien public s'empessa de répondre.

Dès lors toutes les mesures furent prises pour rendre cette réunion civique digne de son objet; des commissaires furent nommés au scrutin; une circulaire fut adressée aux habitans les plus considérables de la province, et une souscription générale fut ouverte.



CIRCULAIRE.

Bruges, 21 mars 1829.

MONSIEUR,

Voulant, autant qu'il est en nous, agrandir la liste de souscription, pour un banquet qui sera offert à nos honorables députés, et donner à cette fête provinciale le plus d'éclat possible, nous avons l'honneur de vous prier d'inscrire votre nom au tableau ci-joint, afin de contribuer au tribut d'hommages réservé aux généreux et loyaux défenseurs de nos droits constitutionnels.

Nous vous invitons, Monsieur, à vouloir bien communiquer la présente circulaire aux personnes notables de votre commune, disposées, comme vous, à prendre part à cet élan de patriotisme.

Vous verrez, par la liste des signataires, que déjà un grand nombre de citoyens s'est empressé d'y coopérer avec nous.

Il est arrêté :

1° Que toutes les formalités relatives à la cérémonie, seront réglées par la commission nommée parmi les cinquante premiers souscripteurs;

2° Que les membres de la commission désigneront les personnes chargées de porter les toasts;

3° Que les discours et les couplets seront soumis à l'approbation d'un comité spécial;

4° Que le prix de la souscription, y compris tous les frais, est de dix florins des Pays-Bas;

5° Que les exemplaires des listes doivent être renvoyés, sous bande, avant le 5 avril, à l'adresse de M. Adolphe De Vrière, avocat, rue des Dominicains, à Bruges.

Nous avons l'espoir que vous joindrez vos efforts aux nôtres, pour décerner d'une manière solennelle, les palmes du civisme à nos dignes représentants.

Recevez, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

*Vos très-humbles et très-dévoués
serviteurs,*

MM. Baron De SERRET, président.

Baron De VRIÈRE, vice-président.

COMMISSAIRES :

D^r RODENBACH, professeur à l'école de médecine.

Vicomte De NIEULANT.

D'HANINS De MOERKERKE, bourgmestre d'Oostcamp.

HERMANS-LYBAERT , major de la garde
urbaine.

ANNEZ , négociant.

VAN LEDE-DONNY , négociant.

A. SINAVE , membre des états-députés.

BARON DE PELICHTY- VAN HUERNE.

COPPIETERS-T'WALLANT , échevin.

Vicomte DE NIEUPOORT.

AUGUSTE-JOOS DE TER BEERST , avocat.

ADOLPHE DE VRIÈRE , avocat , membre et
secrétaire de la commission.



LISTE DE SOUSCRIPTION.

SIGNATAIRES :

- 1 François baron De Serret, ex-membre des états-généraux.
- 2 J. D'Hanins De Moerkerke- Van Outryve, bourgmestre d'Oostcamp.
- 3 Alois baron De Vrière, membre de l'ordre équestre.
- 4 Baron De Pelichy Van Huerne, membre de l'ordre équestre.
- 5 Van Huerne De Puyenbeke.
- 6 Charles A. Rapaert, ex-juge.
- 7 Charles vicomte De Nieuport, membre de l'ordre équestre.
- 8 C. Rodenbach, D. M. P. ; professeur à l'école de médecine.

9. Hermans-Lybaert, major de la garde communale.
- 10 P. C. De Vrière , propriétaire.
- 11 Ad. De Vrière , avocat.
- 12 Perneel , avocat.
- 13 Baron De Heere De Beauvoorde ; bourgmestre de Saint-Michel, membre des états provinciaux et de l'ordre équestre.
- 14 L. De Bie , bourgmestre de Beernem , membre de l'ordre équestre.
- 15 J. Roels - Bertram , membre du conseil de régence.
- 16 F. Van Praet , membre des états-provinciaux et du conseil de régence.
- 17 A. Sinave , membre de la députation des états-provinciaux.
- 18 Auguste Joos De Ter Beerst , avocat.
- 19 Annez De Taboada , négociant.
- 20 Charles Vercauteren , propriétaire.
- 21 D'Hanins De Moerkerke , bourgmestre de Moerkerke , membre de l'ordre équestre et du conseil de régence.
- 22 Bortier , membre du conseil de régence.
- 23 F. Van Der Plancke-Merlebeke, propriétaire.
- 24 J. De Serret.

62 ÉPIISODES DE LA RÉVOLUTION

- 25 Busschaert, juge-de-paix.**
- 26 C. Vercauteren, avocat.**
- 27 Chevalier Busschop, ex-conseiller à la Cour de cassation.**
- 28 J. De Crombrugge, lieutenant-colonel, commandant de la garde communale, membre de l'ordre équestre et du conseil de régence.**
- 29 Vicomte E. De Nieulant, membre de l'ordre équestre.**
- 30 L. A. Van Lede-Donny, négociant.**
- 31 C. De Ritter, avocat.**
- 32 Le chevalier Van Tieghem, membre de l'ordre équestre.**
- 33 L. baron Legillon Van Basseghem.**
- 34 D. Van De Kerckhove, négociant.**
- 35 Delepierre, avocat.**
- 36 Coppieters-T'Wallant, échevin.**
- 37 Baron De Diepenhede De Rosendale.**
- 38 J. Du Jardin, banquier.**
- 39 C. Pecsteen-De Lampreel, membre de la députation des états-provinciaux et de l'ordre équestre.**
- 40 E. Van Outryve-D'Ydewalle, membre du conseil de régence.**

- 41 C. Vicomte De Croeser De Berges , membre du conseil de régence.
- 42 J. Kervyn , membre de la députation des états-provinciaux.
- 43 Ghyselen , avocat.
- 44 P. Bouvy , membre du conseil de régence.
- 45 P. Sinave , propriétaire.
- 46 J. Anthierens , père , propriétaire.
- 47 Jacques Louwage , propriétaire.
- 48 Jullien , avocat.
- 49 B. Van Severen , membre de la députation des états-provinciaux.
- 50 Roels , greffier des états-provinciaux.
- 51 Thooris , négociant.
- 52 Charles De Penaranda , membre du conseil de régence.
- 53 Chantrell-De Stappens , propriétaire.
- 54 Baron Van Zuylen , président de l'ordre équestre , ex-maire de la ville de Bruges.
- 55 Van Ockerhout , administrateur du bureau de bienfaisance.
- 56 Savage , propriétaire.
- 57 Pecsteen-Dhont , bourgmestre de Rudder-voorde , membre des états-provinciaux et de l'ordre équestre.

64 ÉPISODES DE LA RÉVOLUTION

- 58 Goethals-Pecsteen, propriétaire.**
- 59 A. Herrebaut, chirurgien-accoucheur.**
- 60 A. Beernaert, avocat.**
- 61 J. Lybaert, propriétaire.**
- 62 Bogaert-Dumortier, imprimeur-libraire.**
- 63 J. B. Wielmaecker, fils, négociant.**
- 64 De Roo, avocat.**
- 65 P. B. Verhulst, trésorier du bureau de bien-
faisance.**
- 66 A. Anthierens-Maertens, négociant.**
- 67 Vicomte baron De Pecsteen de Zwevezeele,
bourgmestre de Zwevezeele.**
- 68 Chevalier De Schietere De Lophem Pecsteen,
ex-secrétaire d'ambassade.**
- 69 C. J. Van Thieghem, propriétaire.**
- 70 Coppieters-Van Ockerhout, propriétaire.**
- 71 De Knuydt-Van Maldeghem, propriétaire.**
- 72 A. Goupy De Beauvolers, membre de l'ordre
équestre.**
- 73 Ryelandt-Canneel, directeur de l'hospice
Saint-Julien.**
- 74 Naert, propriétaire.**
- 75 Frennelet, propriétaire.**
- 76 De Melgar, propriétaire.**
- 77 J. Van Nieuwenhuyse, propriétaire..**

- 78 L. Van Nieuwenhuyse , propriétaire.
- 79 Wynckelman , membre du conseil de régence et des états-provinciaux.
- 80 J. F. Van Zuylen Van Nyevelt, propriétaire.
- 81 F. Roels , avocat.
- 82 Coppieters-T'Wallant , avocat.
- 83 Maes-Van Oye , propriétaire.
- 84 Théodore Van de Walle , membre de la commission d'instruction primaire et du bureau de bienfaisance.
- 85 P. De Vos , agent d'affaires.
- 86 F. De Genellis De Cleihemmer, propriétaire.
- 87 P. Bauwens , avocat.
- 88 Van der Steene , notaire.
- 89 Bossuyt , D. M. ; professeur à l'école de médecine.
- 90 Colens , avoué.
- 91 Van Wymelbeke-Vercauteren , banquier.
- 92 De Ridder-Van Lede , négociant.
- 93 C. Devaux , propriétaire.
- 94 François Busschaert.
- 95 De La Haye , D. M. ; professeur à l'école de médecine.
- 96 J. J. Vermeire , conseiller de régence.
- 97 De Muelenaere , bourgmestre de Pitthem.

- 98 Hamelinck , juge-de-paix à Pitthem.
- 99 Lauwers , bourgmestre à Thourout.
- 100 Baron Bonart , membre de l'ordre équestre.
- 101 J. Drubbele , arpenteur.
- 102 B. Drubbele , propriétaire.
- 103 Gheysens , membre des états-provinciaux.
- 104 Biebuyck , avocat à Courtrai.
- 105 De Coninck , notaire.
- 106 Van den Berghe , fabricant à Courtrai.
- 107 J. L. Verbare , avocat à Courtrai.
- 108 A. Rodenbach , à Roulers.
- 109 Rodenbach-Wauters , négociant.
- 110 Rodenbach-Vermander , négociant.
- 111 Vyncke , marchand de vin.
- 112 Vermander , propriétaire à Roulers.
- 113 Behaegel , directeur du pensionnat à Thourout.
- 114 Félix De Pachtere , libraire , imprimeur de l'école de médecine.
- 115 L. Ricour , membre des états-provinciaux.
- 116 Claeysens , de Ruyssede.
- 117 Coucke , à Isenghien.
- 118 Van den Bogaerde-Maes , à Isenghien.
- 119 De Knuyt , échevin à Ostende.
- 120 B. Van der Heyde , à Ostende.

- 121 Donny, secrétaire de la régence à Ostende.
- 122 E. Serruys, président de la chambre de commerce à Ostende.
- 123 B. Ghyselen, distillateur à Hooglede.
- 124 Struye, négociant à Hooglede.
- 125 A. Lybaert, propriétaire.



RELATION.

Le 9 juillet 1829, à trois heures de relevée, les nombreux souscripteurs se réunirent dans le grand salon de l'hôtel de la *Fleur de Blé*.

A quatre heures précises on vint annoncer, au milieu des plus vifs applaudissemens, l'arrivée de MM. Serruys, Coppieters, Angillis, De Langhe et Pycke ¹.

Après les complimens affectueux, adressés par toutes les personnes qui s'étaient empressées de venir assister à cette fête solennelle, ces honorables députés furent introduits, au

¹ Deux autres députés, MM. Reyphens et Verranneman n'assistèrent pas au banquet.

son d'une marche triomphale, dans la salle de spectacle, décorée avec magnificence, et qui offrait dans ce moment un aspect tout à la fois agréable et imposant.

Au delà de cent personnes prirent place et participèrent à un repas splendidement servi.

M. le baron De Vrière occupait le fauteuil du président, en l'absence de M. le baron De Serret. Il était assisté de sept commissaires.

Des amateurs distingués faisaient entendre à plusieurs reprises des morceaux d'harmonie choisis et brillans.

La santé du roi fut portée en ces termes par M. le baron de De Vrière : « Au roi constitutionnel ! Puisse-t-il consolider nos institutions ! Puisse-t-il rendre son peuple content et heureux ! Puisse la postérité reconnaissante le saluer du titre de *Père de la patrie* ! »

L'harmonie exécutait l'air national.

Les toasts suivans furent portés ensuite :

Par M. De Knuyt, échevin de la ville d'Ostende : « A la famille royale ! »

Par M. Hermans-Lybaert : « A la loi fon-

damentale! qu'elle soit toujours notre boussole! » (*Applaudissemens*).

Par M. le baron De Pelichy-Van Huerne :
« Aux honorables députés qui, dans cette journée à jamais mémorable dans les fastes de notre patrie, ont défendu avec fermeté nos droits constitutionnels! Que leurs noms passent à la postérité! Qu'ils soient gravés au temple de la reconnaissance, avec le souvenir de ce beau jour où les citoyens réunis dans une même opinion, offrent à leurs généreux défenseurs le tribut de leur admiration et de leur hommage!

» Acceptez, braves députés, ce gage de nos sentimens, et qu'il soit l'assurance de notre inviolable attachement! » (*Vifs applaudissemens.*)

M. Serruys se lève. A la vue de ce vieillard, l'ami de M. De Muelenaere, le Nestor des députés de la province, un profond silence s'établit. La voix faible de l'orateur est entendue jusqu'à l'extrémité de la salle. Il s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

« Comme le plus âgé de la députation de cette province à la seconde chambre des états-généraux, mes honorés collègues m'ont chargé de vous remercier de l'accueil que vous voulez bien nous faire.

» En m'acquittant de cette tâche honorable, je ne puis pas vous dissimuler, Messieurs, que, quelque flattés que nous soyons de cet accueil, nous n'avons pas la prétention de croire qu'il soit mérité.

» Nous pensons, il est vrai, avoir servi la patrie, en députés loyaux, ne recherchant ni les faveurs populaires, ni celles du pouvoir. Les opinions que nous avons été appelés à émettre, n'ont jamais été dictées que par la conviction et par le désir de concourir à l'accroissement du bien public, au maintien et à la défense de nos droits constitutionnels. Mais il n'y a en tout cela, Messieurs, qu'accom-

plissement de devoirs, et conséquemment rien de méritoire de notre part.

» Nous ne pouvons donc envisager l'honneur qui nous est fait aujourd'hui, que comme un témoignage de votre bonne amitié envers nous, et nous vous prions d'agréer les expressions sincères de notre reconnaissance pour ces marques d'estime.

» Je pourrais terminer ici; mais je sens le besoin de dire quelques mots sur un événement déplorable, mais inattendu, parce qu'il a été tramé dans l'ombre. (*De toutes parts : C'est vrai!... C'est vrai!...*)

» Par suite d'une précipitation préméditée à faire procéder aux élections à la seconde chambre des états-généraux et par la pusillanimité des électeurs, notre digne collègue M. De Muelenaere est éloigné de la représentation nationale; nous espérons que ce ne sera que pour peu de temps.

» Il serait inutile de vous parler, Messieurs, de la sensation pénible que cette non-réélection a fait naître; les regrets en sont empreints

sur toutes les figures, et les démonstrations publiques et spontanées doivent en convaincre les incrédules; et vous le savez, Messieurs, la tribune nationale perd dans ce courageux député un de ses plus beaux ornemens, et la cause constitutionnelle un de ses plus zélés défenseurs. (*Vifs applaudissemens.*)

» Mais consolez-vous, hommes de bien, amis de votre pays, le triomphe de l'intrigue et des hommes sans caractère ne sera pas de longue durée; déjà les yeux s'ouvrent et la voix publique signale beaucoup d'électeurs, qu'on se plaît à croire n'avoir été qu'égarés, et qui s'empresseront, sans doute, de réparer une injustice commise par faiblesse. »

Ce discours, prononcé avec l'accent de la plus profonde émotion, électrisa tous les cœurs; des acclamations unanimes et prolongées retentirent dans toutes les parties de la salle.

M. Angillis se lève et remercie l'assemblée :
« Il comptera, dit-il, ce jour parmi les plus

beaux de sa vie. Cet accueil doit être bien flatteur pour des hommes qui ne demandent d'autre récompense que l'approbation de leurs concitoyens. Il est glorieux, ajoute-t-il, pour les députés qui ont mérité cette approbation; il est honorable pour la province qui la manifeste d'une manière aussi éclatante. (*Vifs applaudissemens.*) Notre conduite parlementaire n'a été guidée par aucune autre influence que l'amour de la patrie. Elle a été dictée par une conviction intime, par l'imprescriptible autorité des principes. Amis du roi et de la nation, nous remplirons notre tâche si difficile, mais glorieuse, sans autre passion que celle du bien public. (*Nouveaux applaudissemens.*) L'éloignement de mon honorable ami, M. De Muelenaere, est une perte pour la tribune nationale; mais la patrie ne sera pas long-temps privée de ses lumières et de ses talens.» (*Acclamations.*)

M. le Dr Rodenbach, professeur à l'école de médecine, porta ensuite le toast suivant :

« A l'union des dix-huit provinces !

» A la concorde ! à la paix !

» Puissent toutes les provinces de notre beau royaume déployer le courage indispensable au développement des lumières et de l'esprit public !

» Puissent-elles , d'un accord unanime , réunir leurs efforts généreux pour assurer le triomphe de nos droits constitutionnels ! »

M. Adolphe De Vrière porta un toast à M. De Muelenaere, que l'ostracisme ministériel avait, deux jours auparavant, ravi à sa province. (*Une explosion d'applaudissemens accueillit cette proposition.*)

Tous les convives saisirent cette occasion pour protester, par l'expression de leurs regrets, contre une aussi odieuse élimination.

Lorsque le calme fut rétabli, le digne interprète des sentimens de l'assemblée s'exprima ainsi :

MESSIEURS,

« Au milieu des témoignages d'amour et de

reconnaissance, qui ont retenti depuis quelques heures dans cette enceinte, qu'il me soit permis de faire entendre des paroles plus douloureuses. Un illustre citoyen manque à cette fête, son souvenir seul remplit ces lieux. Généreux De Muelenaere! pourquoi ne puis-je ici parler qu'à votre noble image. Lorsque vous proclamiez, il y a trois mois, du haut de la tribune, que *la voix du pauvre, la voix de l'artisan, devait trouver écho dans l'assemblée nationale, comme celle du riche et du puissant*; lorsque vos concitoyens émus ne poussaient qu'un cri de reconnaissance et vous préparaient la palme du civisme, qui décore ici vos sublimes paroles, ils étaient loin de s'attendre à vous voir arraché à la défense de leurs droits les plus sacrés.

» Aujourd'hui votre main est encore étendue sur l'autel de la patrie, demain votre nom ne sera plus pour nous qu'un glorieux souvenir; aujourd'hui nous célébrons encore vos bienfaits les plus récents, demain vous serez impuissant pour nous défendre! Et serait-ce

là la volonté de ceux dont vous avez si noblement plaidé la cause; serait-ce là le vœu du pauvre, de l'artisan, du riche? l'amour et la reconnaissance seraient-ils donc arrachés du cœur des hommes? Non, généreux citoyen, si tout le peuple pouvait se presser autour de cette table, comme il se pressait, il n'y a qu'un jour, autour de votre demeure; à l'exemple de la mère des Gracques, il vous proclamerait son trésor le plus précieux, son plus bel ornement; si la patrie elle-même pouvait prendre ici ma place, vous la verriez tout entière couverte d'un long deuil!

» Mais vous, Messieurs, vous qui êtes venus en ces lieux, pour honorer le patriotisme et l'indépendance, vos mains peuvent verser sur la tête du défenseur, que la patrie vient de perdre, le torrent des bénédictions nationales; vous aussi, vous avez des libertés à conquérir, des propriétés à conserver, des enfans à élever; vous aussi vous pouvez donc représenter, en cette occasion solennelle, le peuple dont vous êtes une fraction importante. Joignez donc vos

voix à la mienne, Messieurs! prions le ciel qu'il rende bientôt à nos autels, à nos foyers, à nos campagnes, ce bras protecteur et puissant, qui pendant cinq années s'est étendu sur eux; et s'il fallait que nous fussions longtemps privés de son appui, souhaitons tous que son noble souvenir protège encore nos belles provinces, en imprimant dans le sein de tous ceux qui le suivront à la tribune, ses rares talens, son ferme patriotisme et ses éminentes vertus. »

M. Annez : « Aux convives d'*extra muros* ! »
(*Applaudissemens.*)

M. Gheysens d'Harlebeke, comme le plus âgé de ceux-ci, répond en leur nom à cette politesse.

M. Alexandre Rodenbach : « A l'union des catholiques et des libéraux ! » (*Ce toast fit une grande impression sur l'assemblée; redoublement d'applaudissemens et d'acclamations.*)

Nous supprimons ici quelques pièces de vers empreintes de rouille provinciale, pour

arriver à la cantate suivante de M. Bernaert,
qui fut entendue avec beaucoup d'intérêt.



INVOCATION A LA LIBERTE.

RÉCITATIF.

De ton trône immortel, vierge de la Belgique,
Du barde citoyen seconde les efforts :
Prête à ses chants ta force et ta grâce magique ;
Que ta lyre s'unisse à de nobles accords !
Vois des bords étrangers, éperdue, exilée,
Accourir près de toi l'auguste liberté ;
Et bientôt la déesse, à ta voix consolée,
A redit en ces vers ton hospitalité.

AIR.

Salut heureux pays ! salut terre des braves !
Où chacun est soumis à l'empire des lois :
Tu n'as que des enfans et non pas des esclaves ;
Ton prince a le pouvoir, mais ton peuple des droits.

Sois heureuse à jamais, ô fertile contrée !
Sers par un noble accord d'exemple à l'étranger :
Bénissant des Nassau la famille adorée,
Que le lion toujours défende l'oranger.



A ton prince chéri, de ses sujets le père,
En vain la flatterie offrirait son encens ;
De tes représentans la voix franche et sévère
Lui plaira toujours mieux que de lâches accens.

Sois heureuse à jamais , ô fertile contrée !
Sers par un noble accord d'exemple à l'étranger :
Bénissant des Nassau la famille adorée,
Que le lion toujours défende l'oranger.



De tes nombreux guerriers honore la vaillance ,
Et de tes citoyens la noble fermeté ;
L'une est l'appui certain de ton indépendance ,
L'autre l'est de tes droits et de ta liberté.

Sois heureuse à jamais , ô fertile contrée !
Sers par un noble accord d'exemple à l'étranger :
Bénissant des Nassau la famille adorée,
Que le lion toujours défende l'oranger.



Oui, du peuple et du roi la constante alliance
De la paix a chez nous établi le séjour :
Offrons à nos élus notre reconnaissance,
Offrons à ce bon roi notre tribut d'amour.

Sois heureuse à jamais, ô fertile contrée !
Sers par ce noble accord d'exemple à l'étranger :
Bénissant des Nassau, la famille adorée,
Que le lion toujours défende l'oranger ¹.



Cette pièce de poésie fut accueillie par d'unanimes applaudissemens.

Six tableaux appendus aux parois de la salle contenaient les extraits suivans des discours prononcés à la tribune. Ces maximes sont de véritables professions de foi :

« Notre industrie agricole et manufacturière a besoin d'un système de protection sagement pondéré; sans cette protection, le

¹ Il est à remarquer qu'ici comme en France le peuple voulut rester dans les voies constitutionnelles, et continuer d'entourer de respect le nom du roi. Il semble que les rois ne comprennent pas la fiction qui les place au-dessus des orages politiques, puisqu'ils arrachent violemment par quelque acte de despotisme le mot de l'énigme populaire, qui leur révèle toute leur impuissance.

travail étranger viendrait prendre bientôt sur notre marché la place du travail national. »

SERRUYS.

« En défendant les droits du peuple, nous défendons également ceux du trône; ils sont identiquement les mêmes. Amis du roi et de la nation, nous ne demandons et n'attendons d'autre récompense, que l'approbation de nos concitoyens et de notre propre conscience. »

ANGILLIS.

« Nous ne désespérerons jamais de l'établissement des libertés publiques dans toute leur plénitude. »

DE LANGHE.

« La liberté de l'enseignement est une conséquence de la liberté des opinions religieuses. »

COPPIETERS.

« L'intérêt général exige que la personne du roi soit sacrée, inviolable et hors de toute atteinte; mais ce principe de l'inviolabilité royale, admis sans aucune restriction, pré-suppose la responsabilité des ministres, dans les cas déterminés par la loi. Non-seulement cette responsabilité est de l'essence de notre gouvernement, elle résulte encore de l'esprit de notre pacte fondamental. »

ПΥΚΚΕ.

« Chacun doit avoir le droit d'examiner les actes de l'administration, de juger la marche du gouvernement et d'exprimer hautement sa pensée sur toutes les matières. Une autorité quelconque qui s'écarte du bien public et des règles qui lui sont tracées par la loi fondamentale, peut y être ramenée par la discussion de ses actes.... Ceci est une conséquence nécessaire de notre forme de gouvernement. Détruisez cette liberté, et le régime constitutionnel n'est plus qu'un mensonge. »

DE MUELENAERE.

Ces tableaux étaient élégamment décorés de guirlandes ; mais le dernier se trouvait encore entouré d'un cadre noir et surmonté du portrait de M. De Muelenaere ; une couronne civique s'élevait au-dessus de la tête de l'honorable membre.

Au fond de la salle on lisait en caractères éclatans :

SALUS POPULI SUPREMA LEX.

L'ordre le plus parfait présida à cette réunion de vrais patriotes. Tous les convives, pénétrés du plus vif enthousiasme et des plus douces émotions, se réunirent dans des salons particuliers. Là prirent naissance des projets qui devaient recevoir plus tard leur exécution ; là furent de nouveau cimentés les principes de l'*union* qui devaient amener le triomphe de la liberté.

Une scène d'un genre différent attendait les convives à la sortie. Le peuple attiré par

les sons de la musique, stationnait devant la salle de spectacle, où le banquet avait eu lieu. Bientôt après, il se porta en foule à la maison de M. De Muelenaere, où il réitera les acclamations qu'il y avait fait entendre le jour de l'élimination de ce député. Les cris de *vive M. De Muelenaere! A bas les ministres! Honte aux états-provinciaux! Honte au gouverneur!* furent répétés avec fureur par des milliers de voix. Ces cris, au milieu du calme de la nuit, les lueurs des torches qui se reflétaient sur les figures animées par les passions, contribuèrent à donner à cette scène un aspect extraordinaire. Ce fut le second acte de la révolution dans les Flandres. L'exaltation, la haine du pouvoir arbitraire, l'amour de la patrie et de la liberté, le mépris des dangers, tous ces sentimens existaient dans cette assemblée au suprême degré : il n'y manquait que des drapeaux et des armes.



DÉVASTATION ET INCENDIE

DE LA MAISON DE M. SANDELIN, MEMBRE DE LA 2^{me} CHAMBRE
DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

(28 et 29 Août 1830.)

Le contre-coup de la révolution française s'était fait sentir à Bruxelles. Les esprits, déjà en fermentation, croient toucher le but de leurs espérances, et entrevoient le moment où les étrangers seront chassés du sol belge. C'est surtout parmi le peuple que ces idées fermentent. Dans l'exaltation de la liberté, il ne cache point la haine profonde qu'il a vouée

depuis long-temps aux vils complices de nos tyrans. Parmi ceux que la clameur populaire désigne, il en est un dont le nom excite une indignation profonde. En lui seul se résume tout le mépris que les patriotes ressentent pour ceux dont la conduite fut contraire aux intérêts de la Belgique. Son nom est le point de mire des mécontents; il est dans leur opinion le *Libry* des Flandres; il aura le même sort.

Quelques jours après que la révolution eut éclaté à Bruxelles, les Brugeois apprennent tout à coup avec surprise que plusieurs prisonniers viennent de s'échapper des prisons de la ville. En vain court-on sur leurs traces. Ils sont déjà loin. On ne les atteindra plus. Le bruit s'en répand par toute la cité. C'était l'heure à laquelle les ouvriers quittent leurs travaux. Un grand nombre d'entre eux se rassemble vis-à-vis de la prison. La foule devient considérable : lorsqu'elle se voit en force, il lui prend fantaisie d'exercer un acte de souveraineté populaire. Elle se porte d'a-

bord sur la Grand'Place , y brise plusieurs vitres et semble avoir quelque projet hostile, quoique non déterminé, quand une voix, (on ne sait quelle voix) prononce le nom de *Sandelin*. L'étincelle électrique ne se communique pas plus promptement que ce nom fatal dans l'assemblée du peuple. *Sandelin! Sandelin!* est répété par des milliers de bouches. La foule se précipite vers l'habitation de ce député, qui était absent. Sa femme, son enfant, deux servantes étaient seules dans la maison. Ils entendirent les vociférations, les hurlemens de la populace, et n'eurent que le temps de chercher un refuge dans un bâtiment voisin. La foule est arrivée, elle brise les portes et les fenêtres en proférant d'horribles menaces. Quelques hommes pénètrent enfin dans la maison et n'y trouvent personne. « Faisons comme à Paris! » dit quelqu'un dans la foule. « Oui! oui! comme à Paris! » répètent toutes les voix. On allume un grand feu au milieu de la rue, et là, commence l'œuvre de destruction. Lits,

tapis, vêtemens, meubles de prix, bijoux, l'argent même, tout est jeté dans un brasier ardent qu'alimentent constamment de nouveaux objets. Un grand nombre de citoyens recommandables s'étaient portés à l'hôtel-de-ville où siégeait le conseil de régence. On se concerta, on s'arma à la hâte pour se rendre au lieu du péril et pour arrêter le pillage, l'incendie, mais sans savoir de quelle manière on s'y prendrait et sans plan arrêté. On désigne deux anciens officiers qu'on place à la tête de deux colonnes et l'on marche en silence vers l'endroit désigné. Il était dix heures du soir. La lune éclairait ce spectacle extraordinaire. Un feu immense continuait à dévorer des objets précieux et une foule exaltée surveillait tous les mouvemens, afin que rien ne fût détourné. Les deux colonnes se portent en bon ordre vers la maison dévastée. Le bourgmestre, peu accoutumé à voir son autorité méconnue, s'avance avec hésitation; il ne sait que résoudre. Le désordre se met dans les rangs. Tout à coup un des chefs de co-

lonne, au lieu de faire les sommations préalables, commande le feu, d'une voix mal assurée et tremblante. Une douzaine de coups de fusil sont tirés par la garde bourgeoise et par quelques soldats de la ligne. Malheureusement au lieu d'atteindre les incendiaires, les pillards, cette décharge est fatale à des spectateurs. Trois à quatre personnes sont tuées sur la place, tandis que cinq à six autres tombent nageant dans leur sang. Du côté du peuple qui croit qu'on veut le sacrifier, l'explosion d'armes à feu se fait entendre. Plusieurs individus font même des tentatives pour désarmer les bourgeois qui sont assaillis par des pierres et des pavés. Dans cette lutte affreuse, quelques assaillans reçoivent des coups de baïonnette et de crosse de fusil. Les curieux fuient et entraînent avec eux les pillards qui, se voyant en trop petit nombre pour lutter, abandonnent la partie, jurant de tirer vengeance de la mort de leurs compagnons. L'autorité militaire ne fit aucune démonstration (à l'exception de quelques

coups isolés, tirés par des soldats), et se tint absolument neutre. A deux heures de la nuit, la maison de M. Sandelin, et la rue où elle est située se trouvèrent entièrement évacuées. La garde bourgeoise et la troupe se retirèrent sans laisser même un faible détachement pour empêcher le retour des excès. Les blessés furent transportés à l'hôpital St.-Jean et accueillis par les religieuses. Ce fut un réveil affreux pour les sœurs hospitalières, que ce bruit d'armes à feu au milieu de la nuit, et la venue des malheureuses victimes dont les blessures profondes étaient presque toutes mortelles. C'était un triste spectacle!

L'incurie qui avait abandonné aux pillards leur proie, ne tarda pas à porter ses fruits. A six heures du matin un rassemblement tumultueux, plus nombreux encore que celui de la veille, se porta vers la maison dévastée. Les caves sont enfoncées. On commence de hideuses orgies. On rallume les feux. Tout ce qui a échappé aux désastres de la veille vient alimenter la flamme. L'ivresse du vin vient

se mêler à l'ivresse du pillage. Des cris de vengeance sont proférés contre les assaillans de la veille. On nomme ceux qui sont morts, ceux qui sont blessés; on nomme aussi ceux qu'on croit être les auteurs des meurtres, et alors d'horribles menaces, d'affreux sermens sont prononcés. On maudit les meurtriers; ils sont dévoués au pillage, à la mort. L'ivresse et la fureur sont au comble. Le pillage ne suffit plus. Tout ce que la maison contenait est détruit. Il ne reste plus qu'à détruire la maison elle-même. Ce fut l'ouvrage d'un instant. On apporte des fascines. Le feu est mis de tous les côtés à la fois. La maison en est enveloppée, avant qu'on puisse distinguer dans quel endroit on l'a allumé. L'incendie fait des progrès rapides et menace toutes les maisons voisines. Des matières embrasées sont transportées par le vent sur les toits de la prison militaire. Une partie des bâtimens est la proie des flammes. Les pompiers font des tentatives pour arrêter l'élément destructeur; mais le peuple les repousse avec fureur, menaçant

de couper les boyaux de cuir et de briser les pompes. Ce ne fut que lorsque la maison Sandelin fut entièrement consumée que la foule permit aux pompiers d'avancer et d'éteindre le feu qui s'était manifesté à la prison militaire et à d'autres édifices. Le zèle, l'activité prodigieuse des incendiaires s'étaient ralentis. Quelques-uns fatigués se retirèrent ; d'autres, morts-ivres, restèrent ensevelis sous les ruines fumantes. A dix heures la maison Sandelin fut abandonnée de nouveau ; tout était consumé. Il ne restait que quelques pans de murailles. Le peuple avait enfin quitté cette scène d'horreur, lassé et non rassasié de désordre. Pour prévenir de nouvelles dévastations des précautions furent prises. C'est alors qu'on établit à Bruges une commission qui, conjointement avec la régence, licencia la *schuttery* et organisa une garde-bourgeoise pour la défense des propriétés¹. Le général

¹ Bientôt après, un comité de sûreté publique fut adjoint à la régence : il se composait de MM. Dr *Muel-*

D'Hauw fut désigné par la régence pour commander en chef cette garde improvisée ; pendant quatre jours et quatre nuits , il ne quitta pas l'Hôtel-de-Ville où était établi son quartier-général ¹. Malgré les services rendus dans

naere, procureur du roi, du baron *De Serret*, ancien député, de l'avocat *Jullien*, du baron *De Pelichy-Van Huerne*, de *C. Serweytens*, négociant, et de *C. Rodenbach*, professeur à l'école de médecine.

¹ A cette occasion il fit afficher la proclamation suivante :

BRAVES BRUGEOIS !

• Comme il est de l'intérêt le plus urgent pour tous les habitans de faire cesser le pillage et l'incendie, et d'arrêter promptement tous désordres ultérieurs ;

» La commission, investie par la régence des pouvoirs nécessaires pour l'organisation de la garde bourgeoise, invite tous les bons citoyens à se rendre, avant trois heures de l'après-midi, sur la *place du Gouvernement*, à l'effet d'y recevoir les instructions requises.

» Le général *D'Hauw* est nommé commandant en chef de la garde bourgeoise.

» Il tient son quartier-général à l'*Hôtel-de-ville*, et se rendra partout où sa présence sera jugée nécessaire. »

LE GÉNÉRAL-MAJOR D'HAUW.

ce moment de crise, le général D'Hauw fut en butte aux machinations et aux calomnies des ennemis de la révolution. Ces circonstances pénibles eurent une influence fâcheuse sur sa santé ; il donna sa démission, et mourut quelques jours après d'une fièvre cérébrale.





LE DRAPEAU NATIONAL.

DÉPART DES HOLLANDAIS DE LA FLANDRE OCCIDENTALE.

(28 Septembre 1830.)

Le prince Frédéric mitraillait Bruxelles (23, 24, 25, 26 septembre 1830). Pendant que les Bruxellois, dans ces jours de terreur et d'alarmes, préludaient par leur héroïque défense à l'affranchissement de la Belgique, les provinces se préparaient à seconder l'élan de la capitale. Chaque jour des enseignes tricolores étaient hissées sur les tours de di-

verses communes des deux Flandres. A Bruges on arbora devant la maison de M. De Potter et au marché du Vendredi, des drapeaux d'une beauté remarquable et confectionnés par des dames. Lorsque la nouvelle de la fuite honteuse du prince Frédéric parvint dans cette cité, il n'y eut plus de bornes à la manifestation des sentimens patriotiques. Le dimanche qui suivit les quatres journées mémorables de Bruxelles, le peuple parut déterminé à se mettre en révolution ouverte. Le drapeau tricolore fut promené par la ville et en face même du corps-de-garde des hollandais stationnés sur la Grand'Place. L'impassibilité des soldats accrut l'audace de la multitude, qui s'attroupait autour des couleurs nationales, quand tout à coup, sans causes nouvelles et sans sommation légales, un officier commande le feu et provoque deux ou trois décharges qui tuent et blessent plusieurs personnes. Quelques maisons de la Grand'Place et des rues adjacentes furent criblées de balles. Un grand nombre de dames et d'en-

fans qui traversaient la place faillirent être victimes de cet indigne guet-apens. On se presse, on court, on fuit de toutes parts. Un homme courageux et intrépide reste et semble défier la fureur des hollandais¹. Il agite le drapeau tricolore et s'écrie : *Vive De Potter ! vivent les Belges !* plusieurs balles traversent son chapeau. Nonobstant les périls qui le menacent, il met un genou en terre, et tandis que d'une main il soutient le drapeau, de l'autre il relève les blessés et les mourans qui tombent à ses côtés. Malgré cet acte de véritable héroïsme, le peuple est obligé, à défaut d'armes, d'abandonner la Grand'Place, et de s'assembler dans d'autres lieux. Là, on s'indigne, on lance des imprécations contre les lâches meurtriers ; on se donne rendez-vous pour le lendemain, qui devait éclairer la délivrance de la ville. Des conciliabules ont lieu. La nuit se passe à se procurer des armes. Des hommes déterminés sont prêts à vendre

¹ Le nommé De Visch, ouvrier.

chèrement leur vie; mais il devait en être autrement. La troupe de ligne qui se trouvait en ce moment à Bruges était en partie composée de Belges et entièrement démoralisée par suite de ces luttes pénibles. Les chefs se défiaient des soldats et ceux-ci, à leur tour, semblaient attendre le moment de se révolter et de faire cause commune avec les bourgeois. Cependant rien n'avait encore été résolu touchant l'évacuation de la ville, quand un citoyen goguenard entreprit de chasser, à lui seul, les soutiens du roi de Hollande. A cet effet, il se rend vers les sept heures du matin au poste de la Grand'Place, et là, tout en causant familièrement et avec une bonhomie affectée, il insinue aux officiers que leur perte est résolue; que le peuple en masse doit venir le soir désarmer la troupe et l'anéantir sans distinction; que des armes sont distribuées, que les chefs du peuple sont nommés et qu'il leur conseille amicalement de se retirer, s'ils veulent se préserver d'une mort certaine. Après cet avertissement cha-

ritable, le citoyen bénévole les abandonna à leurs réflexions, et attendit le succès de sa ruse. Quel fut l'étonnement des habitans de voir, une heure après, la troupe quitter la ville, le général en tête, et se diriger vers Ostende ¹. A peine atteignait-elle les portes de cette ville, que les drapeaux flottaient sur les tours de Bruges. Des bruits inaccoutumés apprirent à la population qu'il se passait quelque événement extraordinaire. En effet, nos couleurs nationales étaient arborées aux cris de joie d'une multitude innombrable accourue à ce spectacle. Tous les citoyens prirent la cocarde brabançonne et le gouvernement provisoire fut reconnu. Cet événement se passa sans trouble et sans dé-

¹ Un Anglais de distinction, qui habite aujourd'hui Bruxelles, fut expédié en courrier par un des chefs de l'opposition de Bruges, pour remettre à l'autorité locale d'Ostende, une missive tendante à empêcher l'entrée des troupes dans la forteresse. Le général Goethals parvint cependant à entrer avec ses troupes, à certaines conditions.

sordre. L'allégresse était pure et universelle. Plusieurs femmes entonnaient des chants populaires et dansaient en groupes sur les places publiques. Le bruit de la délivrance de la ville se répandit bientôt dans les environs et détermina les mouvemens des villes de Courtrai, Roulers, Deynse, Ypres, Furnes, Nieupoort, Dixmude, Menin et des communes du plat pays, qui suivirent de près l'exemple du chef-lieu de la Flandre occidentale. Cet événement contribua aussi à la reddition de Gand, qui se trouvant entre deux camps patriotes, ne put retenir long-temps les couleurs étrangères.

La garnison de Bruges, réunie à celle d'Ostende, fit mine un instant de vouloir résister. Le général Goethals, dévoué de cœur à la cause de la Belgique, sut profiter habilement des circonstances; il insinua qu'il ne pouvait répondre des soldats belges. Cette tactique réussit. Une belle nuit, il prit aux officiers et soldats hollandais une terreur panique; ils se retirèrent sur des vaisseaux et firent voile,

le 30 septembre pour Flessingue, où on les prit de prime-abord pour un renfort de troupes. Le général Goethals fit afficher à cette occasion, la proclamation suivante, qui nous paraît digne et convenable dans la position difficile où il se trouvait :

HABITANS D'OSTENDE !

« Informé que la présence des Hollandais était ici la seule cause des troubles qui affligent la ville, je les ai invités à se retirer; ils sont partis, et vous n'êtes plus commandés que par des Belges.

» J'ose espérer qu'après vous avoir rendu ce service, vous n'exigerez pas que d'anciens militaires, qui n'ont jamais manqué à l'honneur, trahissent leurs sermens; tous les Belges sentiront que cela est impossible.

» Je compte sur le bon esprit qui anime les habitans de cette ville pour me secourir

de tous leurs efforts, et pour m'aider à maintenir le bon ordre. »

Ostende, le 30 septembre 1830.

Le général-major commandant la province de la Flandre occidentale,

Signé, CH. GOETHALS.



Après le débandement des soldats belges qui retournèrent dans leurs foyers et abandonnèrent leurs armes, le général Goethals accompagné de plusieurs officiers, revint prendre, au nom du gouvernement provisoire, le commandement militaire de la province.

Dans les principales villes des Flandres, les ressentimens avaient pris un autre cours. Tous les jours, des proclamations venaient apprendre aux habitans un nouvel incident. On traitait de lâches oppresseurs et de vils tyrans ceux qu'on encensait la veille. Que sais-je? On avait la *proclamatiomanie*. C'était une continuité de placards, où le niais le disputait à l'absurde. J'ai par-devant moi quelques curieux échantillons de ces proclamations qui n'ont pas de pareilles pour le ridicule, surtout lorsqu'on songe à la conduite antérieure de ceux qui les faisaient afficher. Il y aurait ici bien des choses curieuses à ajouter sur la probité politique de certains énergumènes des deux camps, et sur les agens secrets de Guillaume d'Orange. J'ai promis de dire la vérité, rien que la vérité, *mais pas toute la vérité*..... Lorsque je vois certaines gens se rengorger dans de beaux équipages, étaler de belles broderies, de larges épaulettes, et se carrer à qui mieux mieux, en attendant de nouvelles distinctions, je me dis :

laissons-les! que le temps et la vérité en fassent justice. Ce ne sera pas moi qui les empêcherai de vivre en paix avec le monde et avec leur conscience, s'ils en ont une!!!

~~— 304 —~~



RETOUR D'UN BANNI

EN FLANDRE.

(1 Octobre 1830.)



A peine la nouvelle de l'insurrection belge fut-elle parvenue à Paris, que De Potter et Bartels se mirent en route pour la frontière. L'un rentra dans son pays par le Hainaut, l'autre par la Flandre. Ce fut quelques jours après l'émancipation de Bruges que Bartels, qui avait expié, par le bannissement, son dévouement à la noble cause de la liberté,

fit son entrée solennelle en cette ville, à la tête d'une colonne de volontaires. Ne sachant trop jusqu'à quel point la lutte du peuple contre les troupes étrangères pouvait se prolonger, l'ex-président de notre gouvernement provisoire avait chargé son compagnon d'exil d'utiliser l'influence qu'il pourrait avoir en Flandre pour organiser un corps de partisans, qui devait, après avoir révolutionné toutes les communes, se porter vers Bruxelles. Cette mission fut remplie avec zèle. Bartels fit sonner le tocsin dans les villages environnant Ypres et Menin, et provoqua ainsi la désertion des troupes. Il parvint à rassembler deux cents hommes de bonne volonté, dont la plupart avaient servi sous Napoléon, et qui ne demandaient pas mieux que de se mesurer avec l'ennemi. Ce corps de volontaires fut organisé à Roulers. Le comité de sûreté publique de cette ville, lui fournit de l'argent, des armes, de la poudre et d'autres munitions. L'on était prévenu à Bruges de l'arrivée de Bartels, et toute la population voulut té-

moigner les sentimens qu'elle éprouvait pour les exilés. En un moment les deux tiers de la population se trouvèrent à la porte *Maré-chale*. Les fenêtres étaient illuminées et les cloches en branle. Hommes, femmes, enfans, se serraient aux cris de *vive la liberté!* Une députation de la commission de sûreté publique, M. H..... à la tête d'un fort détachement de gardes bourgeoises, M. l'abbé De Haerne, etc., allèrent à la rencontre du banni et le complimentèrent sur son retour dans sa patrie. Bartels, transporté de plaisir de l'accueil qu'il recevait, embrassait ses amis et serrait la main à tous ceux qui s'approchaient de lui. Il fut conduit en triomphe à l'hôtel-de-ville, où la régence, joignant ses félicitations à celles de tous les habitans, lui présenta le vin d'honneur, à lui, à Bartels, écrivain si courageux, si désintéressé. Quelques jours après, le gouvernement provisoire, au lieu d'encourager les bonnes dispositions qui avaient été prises et de donner une impulsion forte aux affaires, refusa les fonds

nécessaires à l'entretien des volontaires, et offrit à Bartels, après avoir licencié sa troupe, une place de commissaire de district, que celui-ci refusa. Plus tard, sous la régence, nous retrouvons ce bon citoyen. Il pénètre les projets liberticides des traîtres et des imbéciles qui se livrent à eux; il engage les Grammontois à marcher sur Bruxelles, et, dans un zèle outré peut-être, mais pur et toujours désintéressé, il veut empêcher une restauration qu'il croit flagrante, et écarter du pouvoir ceux qui conduisent la Belgique à sa perte. Son patriotisme est taxé de rébellion, son zèle d'attentat; et tandis qu'on acquitte Esnest Grégoire, Bartels est obligé de se bannir de nouveau. Si l'on rapproche maintenant son exil de son entrée triomphale à Bruges, on reconnaîtra les reviremens si communs dans une révolution. N'avons-nous pas vu M. Tielemans, à peine échappé du geôle de *Vaals*, créer et vivifier dans des circonstances difficiles le ministère de l'intérieur, administrer avec sagesse et avec une capacité

non contestée de nos plus belles provinces, ne conserver de ses honneurs que le simple titre d'avocat? N'avons-nous pas vu aussi l'ovation de M. De Potter, quand un peuple en délire le traînait en triomphe dans les rues de Bruxelles, quand pour se nommer dictateur, il ne lui manqua qu'une voix, la sienne? N'avons-nous pas vu quelques mois après, ce même peuple s'armer de cordes et de poignards, former des rassemblemens tumultueux aux lieux où se trouvait cet honorable citoyen, proférer d'horribles menaces, le vouer à la mort et le forcer à reprendre le chemin de la France, frappé de l'ostracisme du peuple, mille fois plus sensible à son cœur que l'ostracisme des rois? Faut-il s'étonner? Ne fut-ce pas le peuple qui, en Espagne, portait Riégo en triomphe, et qui à un an d'intervalle, le livrait à ses bourreaux? Le bannissement de M. De Potter, Riégo dans une cage de fer livré aux insultes de la populace, tout cela est malheureusement de l'histoire. « Les vicissitudes et les réactions politiques

112 ÉPISODES DE LA RÉVOLUTION

sont, disait le grand Frédéric, des lois permanentes de la nature. »





REDDITION DE GAND.

RÉACTIONS.

(Mois d'Octobre 1830.)



Bruxelles délivrée de ses ennemis commençait à respirer. Bruges étalait avec orgueil ses couleurs nationales, ainsi que toutes les villes et communes des deux Flandres. Chaque jour apportait au gouvernement provisoire de nouvelles conquêtes de la révolution. Gand seul, au milieu de cet élan général, conservait une attitude équivoque. Mais une

10.

sourde agitation régnait parmi le peuple, et il devenait de plus en plus difficile aux autorités de se roidir contre l'opinion publique. Enfin, le 30 septembre, les hauts fonctionnaires jugèrent que la position n'était plus tenable et qu'il fallait cesser la lutte, si on voulait éviter les plus grands malheurs. Une espèce de convention fut signée par laquelle les troupes, commandées par le colonel *Destombes*, s'engagèrent à se retirer dans la citadelle. Cette convention fut exécutée le jour même. Vers midi, le gouverneur *Vandoorn*, le procureur du roi, le greffier des états-provinciaux, etc., s'échappèrent furtivement. La princesse de *Saxe Weimar* et sa famille avaient également quitté la ville depuis quelques jours. Mais tout n'était pas terminé, et l'on essayait encore d'obtenir une espèce de neutralité en opérant la scission des Flandres. La honteuse issue de la mitraille de Bruxelles avait redoublé la rage fanatique des orangistes de Gand, dont les intrigues renaissaient avec une certaine activité sous la direction

de quelques nouveaux chefs, qui cherchaient par des troubles, à détruire l'effet du triomphe de la capitale. Le 1^{er} octobre, avant que la garde bourgeoise arborât le drapeau tricolore, on répandit à Gand la proclamation suivante. Cette pièce, rédigée avec un art infini, empreinte d'une couleur antique et pleine d'énergie, eut pu, dans toute autre circonstance, produire une impression profonde :

AUX HABITANS DE LA FLANDRE!

« Bruxelles et Liège ont pris leurs couleurs respectives. Pourquoi nous, *des Flandres*, ne prendrions-nous pas les nôtres? Qui de nous ne se rappelle, soit par lui-même, soit par tradition de famille, que ces couleurs toujours chéries de tout bon Flamand, sont *jaune et noir*, couleurs de l'écusson!

» Soyons Flamands; adoptons ces couleurs, qu'elles soient notre signe de ralliement. Le

maintien du bon ordre, les intérêts des provinces de Flandre doivent être le principal but de toutes les actions des hommes bien pensans.

» Mu par ces désirs, on propose un gouvernement provisoire, composé comme suit :

COMMISSION CENTRALE.

MM. Van Crombrugghe, président.
 Comte Ch. D'Hane de Steenhuyze.
 Pappeans de Morchove.
 Joseph Decock, négociant.
 Verhaeghe-Denayere, négociant.
 G. Bossaert, fabricant.
 Desmet-Denayere, fabricant.

COMMISSAIRE DU CULTE.

M. Ryckervaert, chanoine.

COMMISSAIRE DES FINANCES.

M. Ch. De Meulemeester, banquier.

COMMISSAIRE DE L'INTÉRIEUR.

M. Rooman, avocat.

COMMISSAIRE DE LA JUSTICE.

M. Emm. Bailli, avocat.

COMMISSAIRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

M. Jean Minne, avocat. »



Ce fut M. le baron *Charles Coppens*, nouvellement élu colonel-en-chef de la garde bourgeoise, qui s'opposa avec vigueur à la réalisation de ce plan, et qui exigea qu'on arborât aussitôt les couleurs nationales. Ce même jour les vit flotter sur les tours de Gand. Ce fait produisit le meilleur effet sur

la population. Sur-le-champ, une députation de la régence, composée de MM. le *comte D'Hane, Deryckere et Bossaert*, se rendit à Bruxelles pour reconnaître le gouvernement provisoire. Il n'y avait de changé en ce moment à Gand que les couleurs. La province était sans chef, par le départ du gouverneur et par l'inaction des états-députés. Le pays était dans une position telle que personne n'avait osé entreprendre d'administrer une province où l'on prévoyait tant de difficultés et où germaient tant de semences de discorde. Dans cet état de choses, dix-huit membres des états-provinciaux résidant à Gand, prirent l'initiative. Le 7 octobre, à neuf heures du matin, ils se rendirent dans la salle ordinaire de leurs assemblées, à l'hôtel du Gouvernement, ayant à leur tête le *marquis De Rhodes*, et de là ils envoyèrent deux d'entre eux vers la députation permanente des états, présidée par M. *Van Caneghem*, pour s'assurer si, malgré la crise du moment, elle continuait à remplir ses fonctions et si dans

le cas affirmatif, elle consentait à se réunir aux autres députés. La réponse ayant été négative, les mêmes membres résolurent, après mûre délibération, de convoquer en assemblée générale les états-provinciaux, à l'effet de prendre en commun toutes les mesures jugées utiles à la province. La convocation fut signée et publiée dans le *Journal des Flandres* ¹.

1 ÉTATS PROVINCIAUX.

*Nous, soussignés, Membres des États de la
Flandre orientale,*

« Convaincus que l'intérêt général de la province nécessite dans les circonstances actuelles la prompte convocation des états-provinciaux ;

» Considérant qu'il est urgent de prendre des mesures pour que le service de la maison centrale de détention, service abandonné par le gouvernement, et dont la suspension pourrait avoir les suites les plus fâcheuses pour le repos de la province, soit assuré ;

» Considérant qu'il est urgent de s'occuper sans délai de la formation d'une garde provinciale, qui dans l'absence de toute force armée, soit chargée de maintenir le

Le lendemain 8 octobre, le gouvernement provisoire nomma pour remplir les fonctions

bon ordre, la tranquillité, le respect des lois et des propriétés, et assurer la rentrée des impôts;

» **Considérant qu'il y a beaucoup d'autres mesures à prendre pour assurer le bon ordre dans la province, et que l'urgence des circonstances est telle, qu'il est de la plus haute importance qu'on s'occupe de suite de réunir les états-provinciaux;**

» **Avons résolu d'inviter MM. les membres des états de la Flandre orientale à se réunir lundi 11 du courant, à trois heures de relevée, à l'*Hôtel du Gouvernement*, à l'effet de se concerter sur les mesures ci-dessus et autres à prendre pour le bien-être de la province; mesures qui doivent être considérées comme de conservation. »**

Fait à Gand, le 7 octobre 1830.

Le comte Vilain XIII; Ch. Surmont de Volsberghe; E. J. Piers; le marquis De Rhodes; Hipp. Vilain XIII; Gustave De Jonghe; Van den Hecke; Math. Deruddere; le vicomte Moerman; Hye Schoutheer; Van Lokeren; Ph. Hamelink; J. Odewaere; De Meyer; A. Bosschaert; Rottier; Pyckéten; Aerde et J. B. D'Hane.

de gouverneur, trois commissaires, MM. L. B. Coppens, Spiltoorn et J. B. Callier, munis de pleins-pouvoirs pour prendre dans la province de la Flandre orientale, toutes les mesures convenables dans l'intérêt de la cause nationale. M. le chevalier de Gamond leur fut adjoint quelques jours après, avec la mission spéciale de faire en définitive choix d'un gouverneur, vu le refus de MM. De Muelenaere et H. Vilain XIII, qui avaient été appelés à cet emploi par le gouvernement provisoire.

Ce fut dans cet intervalle que le prince d'Orange appela à Anvers MM. Deryckere et J. B. D'Hane de Steenhuyze, afin de connaître les dispositions de la province. Ne pouvant se refuser à un appel de confiance, ils se rendirent à Anvers et furent introduits près du prince. Ils lui firent un tableau fidèle de la situation des esprits, lui représentèrent que l'évacuation des troupes hollandaises leur paraissait de la plus urgente nécessité et ajoutèrent que le gouvernement provisoire était reconnu partout, que le congrès national seul

serait appelé à statuer sur le sort de la Belgique, et qu'ils pensaient que le prince avait beaucoup de chances d'y être élu roi des Belges. En entendant ces derniers mots, le prince d'Orange recula de surprise : « Et mon » père, s'écria-il, que ferez-vous de mon » père ? » Les trois interlocuteurs restèrent interdits, silencieux, les yeux baissés. Le prince, dans la stupéfaction, semblait anéanti ; pour la première fois la vérité lui apparaissait : sans doute aussi l'autorité paternelle produisait cette agitation dans une âme ardente, mais sans énergie ¹.

Tandis que le prince cherchait à sonder ainsi l'opinion publique et peut-être aussi à se faire de secrets partisans, ses agens officiels s'efforçaient de concourir au même but.

¹ A l'époque où le congrès national s'occupa de la question du chef de l'État, les cinq puissances firent de vives instances près du roi Guillaume, pour que la couronne fût portée sur la tête du prince d'Orange. Dans un moment d'impatience, il échappa au roi de dire : « *J'aimerais mieux voir De Potter sur le trône des Belges.* »

M. le comte *Van Styrum* et M. *Gérard Le Grelle*, arrivés à Gand, se présentèrent de confiance dans une réunion de notables qui eut lieu à l'hôtel de M. le marquis de Rhodes, à l'effet de connaître la situation des choses. Là on leur déclara de même, que le congrès national seul déciderait de l'avenir de la Belgique et que le prince d'Orange pouvait concourir à la royauté. Les envoyés durent bientôt se convaincre de l'unanimité des sentimens qui dirigeaient les Belges, et convenir qu'il n'y avait plus d'accommodement possible. « Nous » ne savions rien de ce qui se passait, dirent- » ils, Anvers est comme une ville bloquée; » les lettres de nos amis ne nous instruisaient » pas de la nature du mouvement révolution- » naire. Notre étonnement a été extrême de » voir flotter les couleurs belges sur toutes » les tours et jusque dans le moindre ha- » meau, etc. »

Le soir même de cette réunion et au moment où ces explications avaient lieu, on sonna avec violence à la porte de l'hôtel, et

de nouveaux députés d'Anvers furent annoncés ; c'étaient les deux frères *Cassiers* ; ils avaient parcouru Courtrai, Roulers, Menin, Ypres, Ostende, Bruges, etc. ; et témoins de l'effervescence et du patriotisme qui animait les habitans des campagnes et des diverses cités de la Flandre occidentale, ils confirmèrent l'opinion de l'assemblée, que le rôle du prince d'Orange était fini et que la famille de Nassau tenterait en vain de ressaisir le sceptre que le peuple venait de lui arracher.

Ce fut le 11 octobre qu'eut lieu l'assemblée des états-provinciaux. Soixante-huit membres répondirent à l'appel de leurs collègues et se réunirent sous la présidence de M. le comte Félix De Mérode, assisté de M. le chevalier de Gamond, le baron L. Coppens, J. B. Callier, C. Spilthoorn, commissaires délégués par le gouvernement provisoire. En entrant dans la salle ordinaire des délibérations, M. le marquis de Rhodes alla s'asseoir sur les bancs de l'ordre des campagnes ; ses collègues suivirent son exemple et les bancs de l'ordre équestre

restèrent vides. Le comte De Mérode proposa, comme mesure préalable, l'adhésion des états au gouvernement provisoire de la Belgique, établi à Bruxelles. On fit d'abord quelque difficulté. M. Liefmans d'Audenaerde et quelques autres députés soulevèrent diverses questions qui furent vivement débattues. Les membres opposans à la motion, voyant leur cause perdue, se retirèrent au nombre de douze ¹.

L'assemblée exprima le désir de voir incessamment réuni un congrès pour régler les destinées de la Belgique, dans lequel les Flandres seraient représentées d'après leur population. Elle procéda ensuite à la nomination d'un *comité provisoire de conservation*, pour remplacer les états-députés. Après le dépouillement du scrutin, on proclama les noms suivans : MM. le marquis de Rhodes, Vanden

¹ MM. Blanquaert, l'ainé; De Meulemeester; H. Liefmans; Van Remoortere D'Haens; De Moerloose; Vervier; Van Caneghem; Van Aken; De Burbure; Serraris; G. Borlut; Lippens.

Hecke Dellafaille, Ch. Surmont, J. B. D'Hane, Piers de Raveschoot, Thienpont, Haezebeyt, Van Lokeren, H. Vilain XIII, Smet-Denayere, Smet-Rossaert, H. Rooman, De Hemptine, comte de Bergheyck, A. Spitaels, D'Hanens, Piers et Francke.

L'événement prouva qu'en nommant une commission de dix-huit membres, l'assemblée avait agi avec prudence, car cinq refusèrent pour raison de santé, six furent appelés au congrès national et sept composèrent définitivement le comité, qui dès le lendemain de son installation, se tint en permanence. C'est à cette réunion extraordinaire, à cette députation extra-légale qu'on dut la tranquillité et le bon ordre qui régnèrent dans la Flandre orientale. M. le comte Félix De Mérode, accompagné d'Ernest Grégoire, avait quitté Gand dès l'installation du *comité de conservation*, et s'était rendu à Bruges, à l'effet d'engager MM. De Muelenaere, Jullien et Herwyn, à remplir les fonctions de gouverneur de la Flandre occidentale, sous la dénomina-

tion de commissaires provinciaux ; ayant rempli cette mission avec succès, il revint à Gand où il trouva les esprits dans une agitation extrême par suite des criminelles intrigues d'un parti qui préparait en silence , sinon une restauration, du moins un schisme politique. Les émeutiers orangistes se faisaient encore illusion, et espéraient pouvoir, par un conflit entre les patriotes et par un soulèvement général du peuple, réparer leurs défaites.

Quoi qu'il en soit, toutes ces machinations n'avaient pu s'exécuter avec tant de secret qu'il n'en transpirât quelque chose : on savait qu'une offre de *cinquante mille francs* avait été faite pour gagner le *Journal des Flandres* à la cause du prince d'Orange, et qu'on travaillait sourdement pour opérer des troubles dans la ville. MM. De Potter et Jolly, membres du gouvernement provisoire, instruits de la collision que l'on préparait à Gand, se déterminèrent à y envoyer M. De Pontécoulant avec la légion belge parisienne. Ce brave militaire, qui s'était rendu en Bel-

gique au premier cri de liberté, n'hésita pas à accepter une mission qui n'était pas exempte de dangers.

Bercé des rêves de gloire que Napoléon avait répandus en France, et exalté par toutes les passions généreuses, il ne se trouvait pas à sa place dans les temps ordinaires. Il appartenait à cette génération dont les dangers et la conquête semblaient devoir être l'apanage, et qui pendant les quinze années de la restauration ne surent comment employer une énergie devenue inutile. La révolution en le rendant à son élément naturel, lui donna lieu de montrer dans les momens de crise, une intrépidité et un sangfroid qui étonnèrent les plus braves, qui intimidèrent les plus audacieux. Les services qu'il rendit, trop éclatans peut-être, sont du nombre de ceux qu'on récompense par l'oubli et par la calomnie, mais auxquels l'histoire impartiale doit rendre hommage.

M. le vicomte De Pontécoulant partit de Bruxelles avec huit cents hommes, chargés de

protéger Gand et de renforcer le parti patriote près d'être enlacé par la fourberie des ennemis de la révolution. A peine fut-il arrivé à Alost, qu'il reçut l'avis du commandant des gardes bourgeoises de Gand, de hâter sa marche. A deux heures du matin, il fit battre le rappel et se rendit à sa destination. Tout était déjà en mouvement dans cette ville. A six heures du matin, la compagnie de chasseurs-francs voulut forcer le commandant de la garde bourgeoise à faire battre la générale, pour s'opposer à l'entrée des volontaires ; mais le commandant s'y refusa avec fermeté. A neuf heures du matin, quelques personnes, qui depuis ont marqué dans le parti anti-national, se rendirent à l'hôtel-de-ville. Quand M. le comte Félix De Mérode y arriva, il trouva la régence dans une agitation et une exaspération incroyables ; il voulut se retirer, mais le bourgmestre le retint, et, après avoir apaisé le tumulte de l'assemblée, parvint, à force d'instances, à obtenir de M. De Mérode l'ordre d'arrêter la marche de la légion belge-parisienne.

M. le bourgmestre faisait un tableau sinistre des malheurs qui résulteraient de l'entrée de cette légion dans la ville, et disait qu'il répondait de la tranquillité. L'ordre fût immédiatement transmis par le capitaine Pitaux à M. De Pontécoulant qui comprit sa position, s'arrêta à une petite distance de la ville et attendit les événemens. Déjà le peuple, qui avait eu connaissance de ce qui se passait, se portait en masse à la porte de Bruxelles, et entraînait les volontaires aux cris de *vivent les patriotes ! vive la Belgique !* Il était deux heures et demie de relevée. Au même instant, quelques hommes munis d'un drapeau et de cocardes oranges, se montraient vers la porte d'Anvers. Le peuple se jeta sur eux et voulut en faire justice. Ils ne durent leur salut qu'à l'intervention de la garde bourgeoise, qui les arrêta et les mit en prison. Quelques membres de la régence tentèrent alors d'opposer la garde bourgeoise aux volontaires; mais les gardes refusèrent d'obéir aux ordres qui n'émanaient pas de leur commandant.

A peine entré en ville, M. De Pontécoulant fit demander une audience à la régence. Il y eut à cet effet une convocation de tous les membres qui la composaient, ainsi que de l'état-major de la garde bourgeoise. M. de Gamond, délégué du gouvernement provisoire, se trouvait aussi à cette assemblée, et ce fut en sa présence que l'on convint d'une espèce de traité de paix entre le colonel De Pontécoulant, la garde bourgeoise et la régence. Cette convention fut affichée le lendemain par ordre du bourgmestre; mais le feu couvait sous la cendre, et cette apparence de concorde ne servit qu'à voiler les projets les plus criminels.

Trois jours après (15 octobre), pendant l'absence du commandant de la garde bourgeoise qui avait été appelé à Bruxelles par le gouvernement provisoire, on vit circuler dans la ville, vers trois heures de relevée, de forts détachemens de garde bourgeoise, sans qu'aucun motif plausible pût avoir déterminé ostensiblement ce rassemblement. M. De Pontécoulant traversant le Marché-aux-Grains,

accompagné de M. Garnier, capitaine d'état-major, faillit être atteint de deux coups de feu tirés par une fenêtre; arrivé à la plaine des Récollets, il aperçoit le commandant de place qui rassemblait les gardes, s'avancant vers lui avec vivacité, il lui demanda quel était le motif de ce rassemblement, et qui en avait donné l'ordre. Au même instant des volontaires accourent de la Place-St-Pierre, en criant : « Colonel, nous sommes perdus, les » bourgeois nous tirent des coups de fusil de » toutes parts. » Alors De Pontécoulant réunit une centaine d'hommes et envoya un officier à M. Pitau, commandant les troupes du blocus de la citadelle, avec l'ordre de se concentrer, de ne quitter son poste qu'à la dernière extrémité, et de se tenir toujours appuyé sur la ville, afin de ne pas être coupé. Après avoir pris ces mesures avec calme et sangfroid, il somma la garde bourgeoise de rester tranquille et s'adressant à ses volontaires, il leur dit : « Allons, mes enfans. Aujourd'hui vaincre ou périr; ils sont cinquante

» contre un, n'importe! Comme à Paris!.... »
En avant! Un houra universel fut la réponse des soldats. Ils pénétrèrent jusqu'à la Place d'Armes, au milieu d'une pluie de balles et mettant en fuite, à droite et à gauche, des ennemis dont ils ne connaissaient ni le nombre, ni les intentions. Dans ce désordre épouvantable, ils virent à l'entrée de la place l'artillerie des sapeurs-pompier, qui se présentait en face. Les volontaires ayant à leur tête M. De Pontécoulant et M. Aulard, se précipitèrent sur les pièces, arrachèrent les boute-feux des mains des canonniers, et déclarèrent les pièces propriétés des volontaires. Cependant, sur la promesse du commandant Van de Poele, de se retirer à la caserne et de ne plus permettre la sortie des canons, sans un ordre formel de M. De Pontécoulant, l'artillerie fut rendue. Déjà depuis une heure et demie, l'adjudant de place, avait prié le commandant des sapeurs-pompier de se tenir prêt à marcher au premier signal. A trois heures, le secrétaire de la régence, M. Rothier,

accourut à la caserne et assura M. Van de Poele, que le corps De Pontecoulant était occupé à désarmer et à massacrer la garde bourgeoise, et l'invita avec instances à aller à son secours. A peine était-il sorti, que le secrétaire du gouvernement provincial vint annoncer de la part du gouverneur M. Deryckere, que son hôtel était envahi par la populace. Le commandant Van de Poele réunit aussitôt une partie de ses hommes et sortit de la caserne pour se rendre à l'hôtel du Gouvernement. Arrivé au coin de la petite rue contiguë à l'hôtel, il fut assailli par une vive fusillade venant du pont dit *Watermolen-Brugge* ; s'étant avancé à la tête d'une trentaine d'hommes en face de l'hôtel du Gouvernement, il se trouva entre trois feux, partant de la Petite Boucherie, de la rue d'Orange et du côté de St-Sépulchre. Emportés par l'instinct de la défense personnelle, une quinzaine de sapeurs-pompiers firent feu sans en avoir reçu l'ordre. A la suite de cette démonstration, le peuple se retira dans les trois directions,

abandonnant quelques fourches et quelques bâtons armés de baïonnettes. Bientôt après, les pompiers se trouvant en face des volontaires et de la garde bourgeoise à cheval, qui fuyait en désordre, comprirent qu'ils étaient dupes de quelques artisans de désordre qui ne demandaient pas mieux que de les voir en lutte. Il est à remarquer que ce ne fut pas seulement sur les pompiers et sur la troupe De Pontecoulant, qu'on tirait par les fenêtres, mais aussi sur les gardes bourgeoises qui étaient commandés par les patriotes. Dans ces diverses escarmouches, il y eut plusieurs tués et un grand nombre de blessés.

Ici se révèle de nouveau toute la faiblesse d'un parti réduit à employer la surprise et la supercherie pour atteindre son but. Les partisans de la maison d'Orange ont-ils bien songé qu'en excitant la guerre civile, ils commettaient le plus grand des crimes ? En exposant le frère à tuer le frère, le père à succomber sous les coups de son fils, pouvaient-ils porter plus loin leurs excès ? C'est à quoi on ne peut

songer sans frémir, surtout lorsqu'on se rappelle qu'un des chefs réactionnaires, disait le 14 octobre, en voyant passer les volontaires de De Pontécoulant : « Demain, nous en finissons avec cette canaille, et on n'en verra plus dans les rues !! »

Quelle boucherie, grand Dieu! Eh quoi! Les citoyens qui accouraient prodiguer leur sang pour notre liberté, dévoués à de nouvelles vèpres siciliennes! Celui que les hordes sauvages du nouveau-monde avaient épargné, immolé à d'atroces vengeances! Tout cela était-il donc permis pour le maintien d'une dynastie qui ne fut et ne peut jamais rien être pour les Belges? Le hasard, un cas fortuit renversa seul ces projets sanguinaires. Si Pontécoulant et Van de Poele ne s'étaient pas entendus, c'en était fait peut-être de tous deux et de leurs troupes. Les Hollandais occupaient encore la citadelle, et l'on prétend qu'il était convenu que la garnison en sortirait au moment où la bourgeoisie et les volontaires seraient aux prises. Non-seulement

le vicomte De Pontécoulant triompha des dangers que lui suscitaient les fauteurs de l'anarchie, mais deux jours après, il cernait la citadelle et posait les bases de la capitulation qui fut signée le 17 octobre, et qui délivra le territoire de Gand d'un prétexte de discorde et d'un grand sujet d'alarmes.



VINGT-QUATRE HEURES

DE PILLAGE A BRUGES.

(18-19 Octobre 1830.)

« Cent témoins d'un même événement
» ont chacun une version différente. »

Au jour qui avait éclairé la fuite des soldats du roi de Hollande, les magistrats de Bruges avaient pris soin, pour éviter toute tentative de désordre, de donner du travail aux ouvriers. Justement effrayés de ce qui s'était passé à la maison de M. Sandelin, et se rap-

pelant qu'à l'époque du départ des Français, des maisons avaient été la proie du pillage, ils s'inquiétaient avec raison de l'espèce d'abandon du gouvernement provisoire, qui semblait ne pas s'occuper de mettre en sûreté les villes qui avaient reconnu son pouvoir. Toutefois, la paix continua à régner pendant quelques semaines, quand tout à coup les bruits les plus étranges circulèrent de bouche en bouche. On disait que des émissaires inconnus distribuaient de l'argent aux ouvriers occupés du curage des canaux de la ville; qu'on leur parlait de la cherté du pain pour les exciter contre les habitans aisés. On ne fit pas d'abord assez d'attention à ces divers bruits, ni aux rassemblemens considérables qui se formaient chaque soir sur la grand'place; lorsqu'un jour, fixé sans doute pour l'insurrection, l'on vit des bandes d'ouvriers parcourir la ville, entrer dans les lieux publics et y dépenser beaucoup plus que leurs ressources ordinaires ne pouvaient le permettre. Il y eut même des cabarets où,

dans une matinée, on vendit du genièvre pour la valeur de quatre-vingts francs. Je sais que dans le temps on se plut à rattacher les pillages, qui avaient eu lieu dans différentes villes, au voyage d'un personnage bien connu. Le temps seul et le calme des passions politiques pourront dévoiler le mystère qui couvre tant de turpitudes. Ce qui est indubitable, c'est que l'or de la Hollande ne fut pas étranger à ces opérations machiavéliques, dont le but, adroitement dissimulé, était de semer les germes d'une guerre civile et de ramener les esprits, par l'anarchie et la terreur, à désirer le retour de la famille des Nassau. Les meneurs échouèrent dans ce seul point, car sur tous les autres la populace effrénée surpassa leurs espérances.

Le 18 octobre 1830, à huit heures du matin, un ramas de mauvais sujets et de femmes ivres se rendirent hors de la porte de Damme, à un magasin de grains. Là les sacs furent enlevés et placés sur des chariots qui traversèrent toute la ville, escortés et con-

duits par des pillards qui, en poussant des cris de joie, déposèrent les sacs à la *Halle*. S'étant transportés *Quai du Miroir*, ils dévastèrent la maison d'un marchand de grains avec assez de lenteur. Tous les objets étaient lancés par la fenêtre et jetés dans le canal. Cependant, le commandant de la garde bourgeoise avait rassemblé en ce moment quelques habitans armés et une compagnie de gardes soldés par la ville. Il se plaça avec son détachement vis-à-vis de la maison ravagée, de l'autre côté du canal, et menaça de faire feu sur les pillards. Ceux-ci, enhardis à la vue du petit nombre d'hommes armés, ne firent que rire de cette démonstration et lancèrent des pierres sur la petite troupe qui, après un léger intervalle, fit feu. Deux à trois personnes furent blessées et tombèrent. A la vue du sang, le peuple devint furieux, et voulut se jeter sur les assaillans. Les mercenaires abandonnèrent leurs armes et s'enfuirent; mais le commandant parvint à rallier quelques volontaires qui se retirèrent dans

une maison voisine de celle qu'on ravageait. Là, après avoir rechargé leurs armes, on lâcha encore quelques coups de feu ; ce furent les derniers. A peine les bourgeois eurent-ils quitté leur retraite que la foule exaspérée s'y précipita pour la dévaster. Excité par sa propre agitation, par la soif du pillage qui s'étend et s'accroît comme une horrible contagion, le peuple ne connaît plus de bornes à sa fureur ; il l'exhale en cris, en imprécations sauvages, que mille voix répètent comme un écho. Maintenant que le sang a coulé, il faut du sang. Les bandits sont altérés de vengeance. Les noms des bourgeois qui se sont opposés à leurs desseins, sont proclamés ; chaque nom est un arrêt de mort. Dans cette disposition, ils arrivent en face de la *Halle* et se préparent à envahir les maisons de deux boulangers. Là, les mêmes scènes de pillage se renouvellent. Les meubles, les ustensiles de boulangerie sont jetés par les fenêtres, brisés et foulés aux pieds. La maison est entièrement dévastée, et tout cela est l'ouvrage de quel-

ques bandits que contemple une foule hébétée.

Il était six heures du soir. On craignait que la nuit n'encourageât les pillards et n'augmentât leurs excès. L'on avait renfermé les armes dans une salle de l'hôtel-de-ville, dont les portes étaient barricadées. Heureusement ces armes ne tombèrent pas au pouvoir de la populace, qui en eut certainement fait l'usage le plus funeste. Des groupes de vingt à trente hommes parcoururent les maisons des personnes les plus riches, où ils demandèrent de l'argent. On eut la faiblesse de leur en donner. Ce succès augmenta leur hardiesse. Il était sept heures, lorsqu'ils se présentèrent au domicile de M. L....., beau-père du commandant de la garde bourgeoise, qui dans la matinée avait voulu s'opposer au pillage. Ce vieillard, qui était aimé de toute la ville et qui avait l'habitude de faire d'abondantes aumônes, crut que sa présence imposerait aux brigands. Il ouvrit lui-même la porte. A l'instant il est terrassé. On lui arrache sa montre

et on veut lui passer sur le corps pour pénétrer dans la maison. On parvient cependant à refermer la porte. Alors la foule dépave la rue pour enfoncer les volets. Toute espèce d'instrumens sert à ce projet. On entend le fracas d'une destruction générale. Les vitres volent en éclats. Les bandits se précipitent dans la maison et l'envahissent. Mais il ne s'agissait plus de détruire. Ils veulent profiter de leurs crimes et emporter chez eux le butin, favorisés par les ombres de la nuit. On pénètre dans les caves et on prélude à de hideuses orgies. Des milliers de bouteilles de vin sont distribuées parmi la foule. Des hommes d'une avidité fougueuse cassent les goulots pour boire plus vite : le verre les blesse et couvre leurs visages de vin et de sang. La dévastation et le pillage de cette maison et de celle attenante durèrent douze heures. Lorsque les hommes paraissaient fatigués, les femmes, plus avides de butin, les engageaient à retourner à l'œuvre, et, en vraies furies, formaient des danses sur la *Place-St-Jean*, en

face des habitations de MM^{es} De S..... et V.. P.... Ces familles étaient liées d'amitié avec la famille de M. L..... Que l'on juge de leur situation pendant cette nuit affreuse, en voyant sous leurs yeux maltraiter leurs amis, sans pouvoir leur porter aucun secours ! Le branle infernal des femmes était accompagné du bruit des casseroles qu'elles agitaient en guise de musique. Momentanément, elles s'arrêtaient pour boire, et la ronde recommençait. L'ivresse la plus dégoûtante donnait à cette scène l'aspect des bacchanales. De temps en temps des voix demandaient, *où irons-nous ?* Des cris de hyènes leur répondaient, en nommant une ou plusieurs personnes de la ville. Une bande de pillards partait alors en chantant et en hurlant, pour aller saccager les onze maisons désignées, parmi lesquelles on cite celles de MM. D... V..... M..... Il était six heures du matin (19 octobre). Le jour commençait à poindre. La foule s'écoulait lentement. Les trainards se rendaient chez eux¹, emportant des objets plus ou moins précieux. Cha-

cun était allé contempler ses richesses, et se concerter sur ce qu'il restait à faire. L'audace s'était accrue du succès. Il fallait maintenant du sang. Des cris, des menaces de mort furent prononcées contre tous les riches, et les brigands désignèrent entre eux l'endroit où ils trouveraient une guillotine. Ces hommes de désordre et de crime voulurent ainsi terminer leur souveraineté. Mais l'heure de la justice sonnait. Il était sept heures et le vicomte Pontécoulant entra dans la ville avec son officier d'ordonnance ¹.

Dès la veille, la régence lui avait envoyé un exprès à Gand. Réveillé au milieu de la nuit, M. De Pontécoulant se rendit avec empressement chez M. le général Duvivier, qui lui donna l'ordre par écrit de se rendre de suite à Bruges, avec quatre cents hommes. Il s'entendit aussitôt avec M. le baron Ch. De Coppens, pour l'embarquement de ses troupes et de deux pièces de canons, et prenant lui-

¹ M. D'Aleimédon Flamand.

même la poste, il devança sa légion de quelques heures. La ville était déserte. On ne voyait çà et là que des pauvres transportant à leur domicile des débris de meubles et de tentures. Les membres du conseil de régence s'étaient séparés, et le bourgmestre s'était réfugié chez le maître des postes. M. De Pontécoulant descendit à l'hôtel du Commerce, se concerta sur-le-champ avec le bourgmestre, et quelques instans après, la proclamation suivante fut affichée :

ORDRE DU JOUR.

HABITANS DE BRUGES!

« La tranquillité publique a été compromise. Le peuple, ordinairement calme, poussé par de sourdes menées, a commis des excès.... Instruit des désordres qui régnaient dans la

ville de Bruges, le général Duvivier, gouverneur-militaire des deux Flandres, m'a confié l'honorable mission d'y rétablir le calme. Habitans de Bruges! je me rendrai digne de sa confiance et j'espère qu'à ma voix, le peuple reconnaîtra ses devoirs, que les ouvriers rentreront dans leurs ateliers. J'ai de grands pouvoirs, je saurai les employer pour sauver la ville de Bruges de l'anarchie. Moi et les troupes que j'ai l'honneur de commander, nous avons, sous le feu des Hollandais, su rétablir et maintenir la tranquillité menacée dans la ville de Gand; nous saurons ici également remplir notre mission.

» Point de liberté sans indépendance, point d'indépendance sans ordre public. »

Quartier-général à Bruges.

DE PONTÉCOULANT,

*Colonel commandant la légion
belge-parisienne.*

La foule se trouvait encore devant la maison de M. le banquier D...., qui pendant toute la nuit avait préparé ses moyens de défense. La présence de M. De Pontécoulant et le bruit qui se répandit de l'arrivée de sa troupe firent évacuer le terrain, et sauvèrent de la dévastation la maison de M. D.... Des jeunes gens notables de la ville, auxquels ce secours venait rendre le courage, s'armèrent et formèrent une compagnie franche. Ce fut l'origine des chasseurs brugeois, qui depuis contribuèrent efficacement à arrêter tout désordre et dont le corps, bien discipliné et animé d'un bon esprit, fait l'orgueil de la cité de Bruges.

A quatre heures de relevée, la légion belge parisienne arriva. Le commandant la fit ranger en bataille sur la Grand'Place, où furent braqués trois canons chargés à mitraille, mèche allumée. En même temps fut affiché un ordre du jour qui fit beaucoup de bruit et dont l'auteur, ennemi des voies de fait et du sang, eût été bien embarrassé de faire exécuter un

seul article. Il y avait, dans ce placard remarquable, dix-huit cas de mort. Cependant l'effet moral qu'il produisit fut tel que, dès le soir même, la tranquillité fut entièrement rétablie. Dès l'arrivée des troupes, on avait arrêté une vingtaine de malfaiteurs plus ou moins compromis. De ce nombre était un charpentier que l'opinion publique accusait, à faux, d'avoir construit une guillotine, un jeune Hollandais qui avait abreuvé le peuple de boissons spiritueuses le matin du pillage, l'instituteur V..... et quelques recéleurs d'objets volés. Des groupes se réunirent vers les prisons. Pour couper court à ce prétexte de désordre et ôter aux instigateurs toute idée de le forcer à rendre les prisonniers, M. De Pontécoulant publia que les détenus partiraient le lendemain à deux heures, après avoir été exposés à la vue de toute la population. En effet, le lendemain les prisonniers furent conduits à l'heure indiquée sur la Grand'Place et mis au milieu d'un bataillon carré. Une pièce chargée à mitraille se trouvait à l'avant-garde

et une autre fermait la marche. Les tambours battaient. Les pillards furent mis à bord d'une barque, accompagnés d'un fort détachement et expédiés pour Gand.

L'on ne saurait trop louer les services que M. le vicomte De Pontécoulant rendit dans ces momens pénibles. Non-seulement il rétablit le calme à Bruges et prévint les crimes qui allaient se commettre, mais il neutralisa par sa fermeté les élémens de désordre qui fermentaient dans toute la Flandre occidentale. Il y eut à la même époque des tentatives de pillage à Ostende, à Thielt, etc., qui furent heureusement comprimées. Il est hors de doute que les orangistes formaient des complots de contre-révolution, mais, cachant alors leurs desseins, ils parlaient de réunion à la France, pour détacher la bourgeoisie du gouvernement existant et la dégoûter d'une révolution entachée d'excès populaires ¹. Le

¹ L'opinion que les passions populaires étaient excitées par des agens orangistes était générale. A l'occasion des

déchaînement des masses et la terreur de l'échafaud, furent, dans cette circonstance,

pillages qui répandaient la consternation dans toutes nos villes, le *Courrier Belge* disait :

« Les nouvelles du Hainaut sont affligeantes, et elles le sont d'autant plus, que ces symptômes d'anarchie et de désorganisation paraissent tenir à un sourd complot et à des machinations criminelles. Là, ce ne sont plus des ennemis qu'on défait, ce sont des citoyens qu'on dépouille, des frères qu'on massacre ou qu'on ruine; là de respectables négocians, des industriels qui répandaient dans le pays l'abondance et la civilisation, sont dévalisés sans pudeur ni pitié par une populace égarée; de vastes fabriques qui feraient la gloire et la prospérité de notre beau pays sont saccagées et dévastées par des hordes de malfaiteurs, et nous en sommes réduits à mettre nous-mêmes nos propres villes en état de siège, pour nous protéger contre les ennemis intérieurs, aussi barbares que les soldats hollandais! »

Les révolutions sont belles et nobles quand elles se font au profit de la liberté, de la civilisation et du bon ordre. Ces mêmes révolutions seraient des calamités épouvantables, si par une progression fatale elles amenaient à leur suite la ruine du commerce et de l'industrie, la suspension de toutes les affaires et de tous les liens sociaux, si la guerre civile et l'anarchie devaient être le dernier résultat des commotions populaires, et si un régime de terreur devait s'organiser au nom de la liberté.

les misérables expédiens de ce parti qui, par faiblesse et par lâcheté, n'osait se découvrir. Quelques jours encore d'hésitation et de pusillanimité, les choses eussent été dans un état déplorable. L'énergie d'un seul homme prévint tant de maux.





EXCLUSION DES NASSAU ¹.

(24 Novembre 1830.)

Quoique l'événement sur lequel je vais donner quelques éclaircissemens n'ait pas par-

¹ En 1581, un des aïeux de la famille d'Orange provoqua la déchéance de Philippe II. Guillaume *le Taciturne* engagea les députés de l'union assemblés à La Haye, à renoncer solennellement à la domination du roi d'Espagne. L'acte revêtu de ses formalités fut publié d'un consentement unanime, le 26 juillet de la même année. Il était conçu dans les termes suivans :

« Les états-généraux des Provinces-Unies, à tous qui
 » ces présentes lettres verront, liront ou entendront,
 » SALUT. Philippe, héritier des Pays-Bas par la mort de

ticulièrement trait à l'histoire des Flandres ,
il me semble que l'importance qu'il a exercée

» Charles , redevable de sa grandeur à la fidélité des peuples , sans égard aux recommandations de son père , et méprisant les services de ses fidèles sujets rendus au commencement de son règne , s'est mis en tête , par le mauvais conseil des Espagnols , de renverser les lois du pays , et d'introduire un gouvernement étranger. Accoutumé à gouverner despotiquement dans l'Espagne , à Naples , dans le Milanois et dans les Indes , il a voulu traiter en esclave une nation libre et généreuse. Il s'est proposé , sous prétexte de maintenir l'ancienne religion , d'introduire l'inquisition d'Espagne , sans consulter les états. La noblesse , les villes , les provinces , ont épuisé les supplications , les requêtes , les mémoires et les remontrances , sans amollir sa dureté ; Marguerite , alors leur gouvernante , a joint inutilement ses sollicitations. Ces hommes de sang qui dominant en Espagne , ont regardé sa douceur comme un crime ; ils ont aigri l'inflexibilité du monarque. Il s'est opiniâtré à l'établissement de nouveaux évêques ; il a créé un tribunal dont le nom seul fait horreur ; il a voulu forcer les consciences de se soumettre au Concile de Trente. Le désespoir s'est emparé des cœurs , l'amour du prince , si naturel aux Belges , s'est entièrement éteint. La noblesse , frémissant à l'aspect des victimes innocentes que les bourreaux immolaient tous les jours ,

sur notre position politique, ne permet pas de le passer sous silence.

» présenta en 1566 une requête qu'elle chargea le comte
» De Berghen et le baron de Montigny de porter en Es-
» pagne. Elle ne fit qu'irriter un conseil effréné, qui la
» jugea attentatoire au respect du trône, et foulant aux
» pieds le droit des gens respecté par les nations les plus
» féroces, on jeta les envoyés dans un cachot, où l'un
» périt par le poison, l'autre sur l'échafaut. La gouver-
» nante eut beau représenter que la douceur était l'unique
» moyen pour ramener un peuple effarouché par la lueur
» des flammes et la vue des bûchers : on arrêta le supplice
» des seigneurs dont les noms étaient apposés à la requête ;
» on se moqua de la pitié de Marguerite, qu'on traita de
» faiblesse ; on envoya à sa place le cruel Alvarez à la
» tête d'une armée. Il fut reçu avec respect par un peuple
» désarmé, qui se flattait de voir son monarque sur ses
» pas ; on l'admit dans un emploi dont il était exclus par
» sa naissance et par les lois du pays. Après avoir élevé
» des citadelles pour s'assurer des villes, il appelle les sei-
» gneurs, sous prétexte de les consulter sur les remèdes
» les plus propres pour terminer les troubles, les fait ar-
» rêter et les immole à sa cruauté, sans informations,
» sans instruction, et leur amour pour la patrie devient
» le motif de leur supplice. Les nobles se bannissent vo-
» lontairement. Les satellites du tyran s'emparent des
» biens ; leurs femmes et leurs enfans sont livrés à l'infan-

Plusieurs personnes semblent croire qu'une haine aveugle contre le roi Guillaume, m'ait

» mie ; on confisque leurs châteaux, et la soif de l'Espagne
» n'étant pas contente de leur sang et de leurs biens,
» impose le vingtième et le dixième sur ce qui reste dans
» les Pays-Bas. Les Belges sans armes se trouvent en proie
» à des loups ravissans. Livrés à la faim, à la misère, à
» la mort, ils n'avaient plus d'espérance sans la généro-
» sité d'un prince fugitif et persécuté qui, secondé par la
» valeur des Hollandais et des Zeelandais, les a retirés
» de l'abîme où la barbarie espagnole les avait précipités.
» On court aux armes, et la guerre s'allume de tous côtés.
» Requesens, successeur de l'auteur de tant de maux,
» masque la même férocité sous le voile de la douceur.
» Après sa mort, Roda usurpant l'autorité, marche sur
» les traces de ses prédécesseurs. La continuité de ces
» vexations autorise suffisamment les peuples à chercher
» un protecteur contre celui qui n'est leur seigneur que
» pour les détruire. Malgré tant de justes sujets, les peu-
» ples demeurent attachés à leurs sermens, continuent
» leurs supplications pour obtenir la révocation de ces
» ministres furieux, et n'emploient leurs armes qu'à
» repousser leurs violences. Philippe feint de se laisser
» toucher ; mais les effets apprennent qu'il ne dissimu-
» lait que pour les accabler plus sûrement. Don Juan ne
» cherche qu'à semer la division dans les états, et ne se
» fait aucun scrupule de violer ses sermens ; il veut sé-

poussé à proposer au congrès national l'exclusion à perpétuité de la famille d'Orange-

» duire les troupes, et parvient à causer une guerre civile
» entre les provinces. Le prince d'Orange ayant découvert
» ses desseins par les lettres qu'il écrivait en Espagne,
» les communique aux états, et Don Juan, se voyant dé-
» masqué, a recours à la médiation de l'empereur. Les
» états envoient leurs plénipotentiaires à Cologne, qui
» s'aperçoivent du piège qu'on leur tendait, et rompent
» la négociation. Les proscriptions suivent : le roi met à
» prix la tête du prince d'Orange, et la guerre se renou-
» velle avec plus de fureur. Tant de maux ont épuisé la
» patience des peuples ; l'opiniâtreté et les artifices de leurs
» ennemis les ont révoltés. La séduction jointe à la per-
» fidie qu'on emploie contre eux, leur donnent tout à
» craindre, s'ils s'obstinent à conserver quelque ménage-
» ment. Le devoir d'un souverain est d'aimer ses su-
» jets comme un père aime ses enfans, et de les défendre
» comme le pasteur défend ses brebis. S'il cesse d'être
» père, il cesse d'être souverain, et devient un tyran,
» auquel on ne doit plus d'obéissance ni de fidélité. Le
» peuple qui l'a mis sur le trône par un décret de la géné-
» ralité assemblée, peut le déposer lorsque toutes les voies
» de le ramener à la raison deviennent inutiles, puisque
» le prince est créé pour le peuple, et non pas le peuple
» pour le prince ; et ce droit appartient aux Belges plus
» incontestablement qu'aux autres nations, leur usage

Nassau, de tout pouvoir en Belgique. Il me tarde de démontrer que mon opinion a été

« étant de recevoir le serment de leur prince avant de le
« prêter, et leur capitulation portant sa nullité, en cas
« que le souverain viole quelques-uns de ces articles. A
« CES CAUSES, Nous, les états-généraux des Provinces-
« Unies, voulons qu'il soit notoire à tout l'univers que
« nous renonçons par ces présentes dès à présent et pour
« toujours à toute reconnaissance, obéissance et service
« envers Philippe, roi d'Espagne; que nous avons arrêté
« unanimement de prendre les armes et de sacrifier à la
« défense de notre liberté, nos biens et notre sang;
« que nous déclarons nuls et regardons comme non-
« avenus des sermens et des obligations qui sont au-
« nulés de droit par celui qui les a violés : qu'en
« conséquence nous relevons tous vassaux, juges, offi-
« ciers, des engagemens qu'ils ont autrefois contractés;
« défendons à l'avenir d'employer et faire usage du nom
« de Philippe, de ses armes et de son scel; lui substi-
« tuons, pour la Hollande et la Zeelande, celui du prince
« d'Orange, et celui des états-généraux pour les autres
« provinces, jusqu'à l'arrivée et l'inauguration de Fran-
« çois de Valois, duc d'Anjou : voulons qu'on cesse de
« mettre l'effigie du roi sur les monnaies, que tous les
« sujets de la généralité soient tenus de prêter, devant les
« états ou leurs commissaires, le serment dont le for-
« mulaire s'ensuit. »

dégagée de toute vengeance personnelle, et que la nécessité de l'éloignement à jamais de cette maison, a seule dicté ma conduite dans cette circonstance.

Je me rappelle, comme tout autre, qu'il fut un temps où le nom du prince d'Orange se prononçait en Belgique avec amour, avec espoir. L'on disait alors que l'héritier du trône était attaché de cœur aux Belges; que la Hollande n'était pas sa patrie de prédilection; qu'il préférait Bruxelles à La Haye : enfin, chacun puisait dans la sympathie qu'on lui supposait pour la Belgique, l'espérance de jours meilleurs. Dans les villes qu'il visitait, il était accueilli avec transport; il se montrait affable, familier avec tous et fraternisait dans les loges maçonniques avec un entier abandon. Tout le monde sait comment il fut reçu en France, lors de son voyage au camp de St-Omer, où on le regardait comme un prince libéral. Il commanda un jour la manœuvre et l'enthousiasme qu'il excita, ne peut se décrire : ce fut à un point que le roi

Charles X en conçut de la jalousie. Un journal (*La Sentinelle*), faisant allusion à l'accueil brillant qu'avait reçu le prince d'Orange et à l'avenir de la France, osa dire que : *Paris valait bien une messe. Le Constitutionnel*, vendu à cette époque à la famille des Nassau, préconisait chaque jour le prince d'Orange aux dépens des Bourbons. Mais quelque agréable que fût cette flatterie, on ne peut se persuader que la famille d'Orange ait pensé sérieusement que les Français pussent un jour se résoudre à élire pour leur chef un prince étranger. Quelques Français réfugiés cherchaient cependant à entretenir le prince d'Orange dans ces douces chimères, pour parvenir à rendre le gouvernement français de plus en plus odieux; ils mettaient en jeu la vanité du roi, qui soldait des journaux du pays pour répandre sur les Bourbons et en même temps sur le clergé, tout ce que l'injure a de plus dégoûtant; mais l'injure retomba sur la tête de Guillaume. L'on aurait lieu de s'étonner de tant d'aveuglement, si l'on ne

savait que les rois, comme les coquettes, ne se repaissent que de flatteries.

Ces illusions ne pouvaient durer long-temps. Le prince d'Orange se perdit bientôt dans l'opinion publique, par une conduite indigne de l'héritier du trône. Ses mesquines vengeances envers les pétitionnaires, le relâchement de ses mœurs, le bruit de ses dissensions domestiques, son intimité avec Van Maanen et l'épisode des diamans de la princesse d'Orange, indisposèrent les esprits au dernier point. Tels furent les germes de mésintelligence et de prochaine rapture entre lui et la nation.

Le prince était à Bruges pour inspecter la garde communale, lorsque la nouvelle de l'enlèvement des diamans y parvint; il assistait à un bal où le bruit circulait, qu'on l'accusait du vol. Cette accusation était tellement accréditée, que des journaux annoncèrent que le véritable voleur venait d'être arrêté dans les Flandres. Les émigrés portugais qui assistaient à cette fête, ne tarissaient pas sur le

bonheur d'avoir des princes si populaires et qui se mêlaient ainsi à la foule; aussi le prince, pour produire de l'effet, eut-il recours au tic ordinaire de sa famille, aux *poignées de main* qui avaient fait tant de dupes et séduit tant de personnes ¹. Néanmoins malgré ses efforts pour être aimable, il parut aux yeux clairvoyans, inquiet, soucieux et profondément ennuyé.

A l'époque de la révolution, le prince d'Orange ne partagea pas, nonobstant ses torts personnels, la haine qu'on portait au gouvernement hollandais. Son entrée à Bruxelles, à jamais mémorable, ce moment de courage où, environné des *blouses* révolutionnaires, il vint seul se livrer à la loyauté des Belges, ce moment sublime lui rallia tous les esprits.

Les nouvelles du 4 septembre produisirent partout le plus vif enthousiasme. Cette scène, unique dans l'histoire, entre le prince et dix

¹ L'on sait que M. D'Erbigny, auteur des *Destinées futures de l'Europe* et d'autres écrits plus ou moins importants, fut, lors de sa présentation à la cour, émerveillé des *poignées de main* du roi Guillaume.

mille citoyens lui répondant d'un accord unanime, réveillèrent au plus haut point l'intérêt d'un peuple qui voyait exprimer ses sentimens. Le prince parut s'intéresser aux Belges ; il reçut les chefs patriotes , conféra avec eux , ne rejeta pas l'idée d'un accommodement et sembla comprendre notre position. Encore un peu d'adresse et la Belgique, perdue et déshonorée à jamais, était à ses pieds. Heureusement pour nous, son génie l'abandonna. On avait cru un instant qu'il se mettrait à la tête du mouvement, pour mieux le diriger ; qu'il épouserait nos intérêts, qu'il réaliserait tous nos vœux ; l'on croyait que lui seul pouvait encore, sans choc et sans danger, provoquer la séparation des provinces méridionales et septentrionales, et ouvrir à la Belgique une ère nouvelle : c'était encore une illusion. Le prince, entouré de conseillers inhabiles, suivit une politique vulgaire, ne comprit pas sa position, et recula devant l'autorité royale et paternelle. Il est cependant certain qu'en séparant sa cause de celle

de son père, il eût été proclamé roi des Belges. Avec certaines concessions et un généreux oubli des offenses, il eût alors désarmé facilement les chefs de l'opposition de Bruxelles qui désiraient un accommodement. Mais le prince ne se sentant pas la force de continuer le rôle tracé devant lui, employa les moyens dilatoires, entraîna la nation par un mouvement rapide dans un état de complète révolution, et quitta Bruxelles emportant des espérances et des vœux à jamais détruits. A peine était-il aux portes de la capitale que ses velléités libérales s'évanouirent; il lui prit un dégoût affreux pour toutes les blouses révolutionnaires. Arrivé à il ne put contenir sa colère, et dit avec l'accent d'une indignation profonde : « *Je les ai vus ces brigands!* » Pendant son séjour à Anvers, il montra la plus déplorable versatilité, tantôt écoutant, tantôt repoussant les avis de son conseil. Quelquefois le dépit lui arrachait des larmes amères; dans d'autres momens, on l'entendait s'écrier : « *Non!*

je ne jouerai pas le rôle de Louis-Philippe ! » Hélas ! son rôle fut en effet , tout autre ; prince malheureux , digne en tout d'une famille qui n'a d'énergie que pour le mal !

Suivant toujours les mêmes errements , il promena de La Haye à Anvers un simulacre de puissance , quand le bombardement et l'incendie de cette dernière cité vinrent nous apprendre quel fond on pouvait faire sur le prince d'Orange , et combien ses vues secrètes étaient différentes des nôtres. Dès lors , sa cause fut perdue ainsi que celle de sa famille. Tous les yeux se dessillèrent , et l'incendie d'Anvers nous procura du moins l'avantage de nous éclairer sur les intentions perfides d'un prince qu'on avait cru bénévolement l'espoir de la Belgique. Tel a été le misérable dénouement du voyage du prince héréditaire.

L'horreur que j'éprouvais de tant de perfidies et de tant d'iniquités , me détermina à m'opposer de tout mon pouvoir au retour d'une famille abhorrée , d'autant plus qu'une royauté avec le prince d'Orange ou une sé-

paration administrative des deux pays, n'étaient à mes yeux que des déceptions, de véritables contresens politiques. Le prince d'Orange, eût-il renoncé au trône de Hollande, eût-il opéré la scission, il n'aurait pu nous donner une attitude digne et supportable, car, nous n'aurions jamais eu qu'un simulacre d'indépendance. Ce moyen transitoire eût d'ailleurs livré le pays aux ressentimens jaloux du gouvernement hollandais, et, qui pis est, aux haines implacables du roi Guillaume. Un système de douanes contraire à nos intérêts, des réactions, des vengeances eussent produit un mécontentement, un malaise général, anéanti notre commerce, notre industrie, et nous eussent insensiblement amenés à considérer notre position comme un fardeau et à désirer l'ancien ordre de choses ¹.

1. « Après avoir ressaisi la Belgique, le gouvernement
» hollandais chercherait à se rendre cette possession pro-
» fitable et certaine :

» Profitable, en imposant à la Belgique une portion
» considérable des dettes, un dédommagement pour

Il me semblait aussi qu'une fois placé sur le terrain mouvant des révolutions, on ne doit

» tous les maux causés par la révolution, le remboursement des frais d'armemens et des emprunts;

» Certaine, en prévenant l'action répulsive qu'exercerait nécessairement le régime représentatif, en excluant les Belges de tous les emplois élevés qui donnent de l'influence, en contenant l'opinion par des lois fortes, en maîtrisant la presse par la terreur.

» Plus de chambres investies de l'initiative des lois et du vote de l'impôt, car ne serait-il pas contradictoire d'imposer un gouvernement et un tribut annuel à la Belgique, et de lui accorder le droit de réformer les institutions et de refuser le budget? Et ne comptez ni sur les anciens subsides, distribués si largement et avec si peu de discernement à l'industrie, ni sur les anciens débouchés : que voulez-vous que fassent les Hollandais et leur roi pour un pays qui demain leur échappera peut-être de nouveau? La Hollande accorderait à notre industrie et à notre commerce ce qu'il est de son intérêt de nous accorder, et ce qu'elle ne peut nous refuser d'après les principes du droit public moderne; elle vivrait pour elle-même, elle se renfermerait avec raison dans son égoïsme national; elle serait insensée si elle venait à notre secours; et notre propre budget suffirait à peine au paiement de notre rançon annuelle. »

(NOTHOMB.)

plus reculer, d'autant plus qu'une restauration orangiste en Belgique préparait pour la France, une restauration de la branche aînée. C'est donc, après avoir calculé avec prudence et réflexion toutes ces chances, que je me décidai, malgré les menaces de mort qui me furent adressées, par diverses lettres anonymes, à employer un moyen de rigueur qui mît au ban de la nation une famille qui avait accablé de maux ma patrie. Je me félicite aujourd'hui d'avoir provoqué cette mesure de haute politique, qui tendait évidemment à rattacher à la révolution par une espèce de compromis, les patriotes tièdes, les égoïstes et les *nageurs entre deux eaux* ¹.

1 Avant que le congrès national fût assemblé, j'avais déjà fait pressentir cette résolution (*qui était d'ailleurs conforme au vœu des électeurs*), dans ma profession de foi politique, la première qui fut publiée.

Bruges, 20 octobre 1830.

AUX ÉLECTEURS!

« Le congrès national qui va s'ouvrir à Bruxelles ré-

Le prince d'Orange avait, aux yeux de tout le monde, renoncé au plus beau rôle qui se soit jamais présenté. Le mouvement de Bruxelles, qui ne lui avait paru qu'une petite et ridicule rébellion, bien manié par lui et convenablement dirigé, eût tourné au profit de sa gloire. Avec plus d'audace et d'habileté, il eût pu établir l'équilibre, conserver la Belgique au domaine de sa couronne future, et donner à son caractère un physionomie historique. Mais le brillant général ne s'est

clame des députés dévoués à la cause de la patrie. Je crois avoir donné des gages suffisans à la liberté, pour mériter de représenter mes concitoyens.

» Mes opinions politiques, qui ont toujours été les mêmes, sont connues de chacun, et il est permis à chacun de juger si l'oppression peut me vaincre, si le péril me fait pâlir. L'avenir me verra encore, ne sachant plier sous le despotisme, ni m'arrêter à des considérations d'intérêt personnel. Je promets de soutenir de tout mon pouvoir l'indépendance de la Belgique, d'être inaccessible à toutes tentatives d'accommodement ou de corruption, et de ne jamais voter pour un prince de la maison de Nassau.

» *En politique, les lâches et les traîtres prennent le titre de modérés.* »

pas aperçu qu'il pouvait à peu de frais devenir un grand homme ; politique maladroit, il a préféré s'abîmer tout entier dans l'incendie d'Anvers, incendie qui lui fut plus funeste qu'une bataille perdue. Ce ne furent donc ni les fautes de son père, ni celles du *premier serviteur* Van Maanen, qui l'exclurent de nos provinces. Il ne dut accuser de son sort que lui-même, que sa duplicité, que ses propres vices. C'est ainsi que l'histoire des malheurs des gouvernemens n'a souvent d'autre origine que celles des crimes ou des sottises de leurs chefs. A ceux qui pourraient douter encore, j'offre en méditation les derniers adieux du prince d'Orange, adressés aux Belges *la veille du bombardement d'Anvers*.

PROCLAMATION.

BELGES !

« J'ai tâché de vous faire tout le bien qu'il a été en mon pouvoir d'opérer, sans avoir

pu atteindre le noble but auquel tendaient tous mes efforts, *la pacification de vos belles provinces.*

» Vous allez maintenant délibérer sur les intérêts de la patrie dans le congrès national qui se prépare; je crois donc avoir rempli pour autant qu'il dépendait de moi, en ce moment, mes devoirs envers vous, et pense en remplir encore un, bien pénible, en m'éloignant de votre sol, pour aller attendre ailleurs l'issue du mouvement politique de la Belgique. Mais, de loin comme de près, mes vœux sont avec vous, et je tâcherai toujours de contribuer à votre véritable bonheur.»

HABITANS D'ANVERS!

« Vous qui m'avez donné, pendant mon séjour dans votre ville, tant de marques de votre attachement, je reviendrai, j'espère, dans des temps plus calmes, pour concourir

avec vous à l'accroissement de la prospérité de cette belle cité. »

Donné à Anvers, le 25 octobre 1830.

Signé, GUILLAUME, princed'Orange.



Anversois ! je reviendrai dans des temps plus calmes pour concourir avec vous à l'accroissement de la prospérité de cette belle cité !

Oui ! Guillaume, prince d'Orange, reviens à Anvers, reviens si tu l'oses , reviens contempler ton ouvrage, et dans tes nuits sans sommeil , le fantôme d'Anvers , sanglant , mutilé , terrible , se dressera sur ta couche , en te montrant du doigt des cadavres entassés et des ruines fumantes!!!



DISCOURS

A L'APPUI DE LA PROPOSITION DE L'EXCLUSION A PERPÉ-
TUITÉ DE LA FAMILLE D'ORANGE-NASSAU ,

Prononcé au Congrès National, séance du 23 novembre 1830.

MESSIEURS !

Interprète fidèle de la volonté nationale, lassée depuis quinze ans du joug tyrannique des Nassau, je croirais trahir mon mandat si je n'exprimais en ce moment toute ma pensée.

La Belgique, bouleversée par une révolution sublime, séparée violemment des provinces du Nord, se trouve par le fait indépendante

et libre; elle a acquis le droit de décider de son avenir. Notre position à l'égard des puissances étrangères semble nous confirmer dans ce droit. Le principe de non-intervention nous promet le calme au dehors. Mais plus ce calme nous rassure, plus il est urgent de terminer l'inquiétude, la sourde agitation qui se manifeste au dedans. Ce trouble semble prendre sa source dans une crainte vague de la possibilité de l'élection d'un prince d'Orange. Vous avez, Messieurs, proclamé l'indépendance du peuple Belge. L'exclusion à perpétuité de la famille des Nassau de tout pouvoir en Belgique en est le complément nécessaire. Vous devez la proclamer, et en principe, et par prudence. Vous le devez, parce qu'alors même que le pacte fondamental nous aurait été imposé, il n'en est pas moins vrai que depuis quinze ans vous l'invoquez comme consacrant vos droits, vos libertés. Ce pacte qu'on nous imposait, en même temps que cette famille, entraînait comme condition des traités; c'était une base sur laquelle devait reposer la balance

des puissances européennes, ce rêve d'équilibre, pensée unique de la sainte-alliance. En principe, vous le devez pour faire connaître aux puissances étrangères et votre patience et les torts de cette famille; pour leur apprendre que les Nassau, au mépris des traités, ont violé les premiers le pacte fondamental qu'elles nous avaient imposé comme condition de paix et de tranquillité. Vous leur direz : Le peuple a observé le serment qu'il avait prêté; Guillaume seul et ses fils l'ont violé.

Par prudence vous devez exclure cette famille du sol belge, pour être vraiment libres, pour être en dehors de toute influence, pour que le peuple se soumette à vos jugemens, pour qu'il vous écoute, et ce n'est qu'à cette condition qu'il vous écoutera. Vous le devez encore, pour ôter tout espoir à l'intrigue qui s'agite dans l'ombre; vous le devez pour anathématiser ces mots chéris des Hollandais, *intempestivité, inopportunité*, qui, comme un *veto* perpétuel, viennent entraver les délibérations les plus importantes.

C'est donc comme condition de paix, c'est pour ramener la tranquillité dans les esprits, que j'ai cru devoir soumettre au congrès une proposition qui tend à exclure à jamais les Nassau de tout pouvoir en Belgique. Si cette exclusion est prononcée avec solennité par mes honorables collègues, elle produira un bien immense, tant dans l'armée que dans le peuple; elle établira la confiance dans cette assemblée, calmera les passions et neutralisera les préventions réciproques.

La famille des Nassau est à jamais déchue. Jamais un Belge digne de ce nom n'entrera en transaction avec la famille d'un roi sanguinaire. Le pacte qui nous unissait à la maison d'Orange a été rompu le jour où son chef a voulu substituer à la loi sa volonté et son opinion personnelle. Guillaume ne se montra jamais roi que de la Hollande; il ne fut que l'oppresseur de la Belgique.

Ceux qui admettent la possibilité de l'élection du prince d'Orange, ont-ils réfléchi à la position fâcheuse où ce prince se trouve-

rait? Comment viendrait-il dans cette capitale, au milieu de ce peuple trop confiant, envers lequel il a faussé toutes ses promesses? Comment ferait-il son entrée? Sera-ce par la porte qui a été témoin de la fuite honteuse de son frère et de ses lâches et barbares soldats? Rentrera-t-il dans ce palais où la mitraille a tracé contre sa famille l'arrêt fatal de sa déchéance! Relèvera-t-il les statues de son père, mutilées, vilipendées par le peuple? Ramassera-t-il une couronne souillée de sang et de fange? Quelle parole donnera en gage de sa fidélité le fils du roi parjure? Quelle offrande expiatoire ira-t-il offrir sur la tombe des braves que la place St-Michel renferme dans son sein? Il n'y a point de paroles de paix, point de gages, point de promesses, point d'expiations qui puissent racheter les maux qui depuis quinze ans ont accablé notre malheureuse patrie : un fleuve de sang nous sépare, Le nom du prince d'Orange est à jamais enseveli sous les ruines encore fumantes de la ville d'Anvers. N'avons-nous pas

juré sur les cadavres de nos frères que la famille des Nassau avait cessé de régner sur nous ?

On voudrait peut-être faire accroire que le prince d'Orange est étranger aux scènes sanglantes qui se sont succédé dans notre pays ; mais, outre que ses derniers rapports avec son père peuvent éclaircir plus d'un doute, il est évident qu'il attendait le résultat pour profiter de la victoire, ou s'assurer un moyen de salut en cas de défaite ; comme il avait donné à son frère le temps d'organiser et de concentrer ses troupes, pendant qu'il amusait le peuple de cette capitale par des promesses fallacieuses, dont les suites funestes ont trop bien prouvé la fausseté. Ne soyons pas dupes de ces odieuses déceptions, ne nous rendons pas la risée de l'Europe. Dans quel intérêt peut-on désirer ce retour ? dans celui de quelques courtisans peut-être, à qui il faut à toute force des clefs de chambellan, une livrée, une cour, des fêtes. Mais c'est le peuple qui a fait la révolution ; c'est du peuple seul

que nous devons nous occuper. Le bien-être du pays, voilà la seule considération qui doive nous diriger.

Les gouvernemens appartiennent aux capacités, aux intelligences. Rejettons sans pitié les oripeaux et les décorations de théâtre; le pays n'a besoin ni d'idolâtres du pouvoir, ni d'excellences, mais d'hommes capables, énergiques et dévoués à la chose publique.

La famille de Nassau a toujours été fatale à la Belgique, même lorsqu'elle nous aidait à secouer le joug de l'Espagne. Guillaume-le-Taciturne, en élevant l'étendard du protestantisme, attira sur nos provinces des vengeances dont nous avons gardé l'empreinte, et des désastres dont la Belgique ne s'est jamais relevée. En mêlant une guerre religieuse à la guerre civile, il divisait la nation et jetait le trouble dans les âmes timorées qui voulaient combattre la tyrannie, non le catholicisme. Il est tellement vrai qu'ils sont contraires à toutes nos gloires nationales, que la Hollande a toujours cherché à ternir la

mémoire si pure des d'Egmont et des De Horn. Heureusement l'héroïsme dont nous avons été témoins nous permet de croire au dévouement. L'histoire nous montre toujours les Nassau sacrifiant à leur insatiable ambition, religion, famille et patrie; elle nous enseigne aussi qu'ils ne pardonnèrent jamais l'injure. Vous qui avez adhéré, au moins tacitement, au nouvel ordre de choses et qui osez rappeler dans nos contrées un prince de la famille d'Orange, souvenez-vous de Barneveld!!!

Plus d'Orange! C'est mon cri de guerre; c'est un vœu aussi sacré qu'aucune parole jurée. Jusqu'au dernier jour je les combattrai, sinon avec succès, du moins avec persévérance.

Je vote pour l'exclusion à perpétuité de la famille de Nassau ¹.

¹ Sous le protectorat de Cromwel, les états-généraux, dans un traité fait avec l'Angleterre, frappèrent d'un arrêt d'exclusion la famille d'Orange. Cet arrêt porte « que les » états-généraux des Provinces-Unies ne prendraient ja- » mais le prince d'Orange, ni aucun de ses descendants

Les membres du Congrès National qui votèrent pour l'exclusion des Nassau, sont :

MM. Allard, l'abbé Andries, comte d'Archot, Barbanson fils, Barthélemy, Baugniet, L. Beaucarne, Behr, Van der Belen, De Bethune, le baron Beyts, Blagnies, Bosmans, Blomme, Boucqueau de Villeraie, De Bousies (vicomte de Rouvroy), Bredart, Ch. de Brouckere, H. de Brouckere, V. Buylaert, Buyse-Verscheure, Cauvin, comte de Celles, Claus (de Mons), De Coninck, baron Ch. Coppens, Coppieters-Stochove, baron De Coppin, l'abbé

» pour stadhouder ou gouverneur de la République, ni
» pour chef ou premier président au conseil-d'état, ni pour
» capitaine-général des armées de terre, ni pour gouver-
» neur particulier d'aucune province, fort ou autre place
» que ce fût; ni pour amiral-général ou capitaine de
» vaisseau, et qu'ils s'opposeraient toujours efficacement
» aux entreprises que ferait ce prince ou ses partisans,
» pour lui procurer quelque emploi dans tous les lieux de
» leur obéissance. »

La famille d'Orange n'a levé cet arrêt que par le massacre des frères Dewitt, les plus grands hommes de la République Batave.

Corten, l'abbé Van Crombrughe, Dams, David, Davignon, De Decker, Defacqz, l'abbé De Haerne, De Leeuw-Dupont, De Le Haye, Delwaerde, Ed. de Man, De Ryckere, Desmanet de Biesme, C. de Smet, E. de Smet, l'abbé J. J. de Smet, Destrivaux, Devaux, Deville, Dubus aîné, Dumont, le comte Duval de Beaulieu, Th. Fallon, Fendius, Fleussu, Forgeur, François, Fransman, Gelders, A. Gendebien, J. B. Gendebien, Gendebien père, Geudens, Goethals-Bisschoff, Jean Goethals, Goffin, d'Hanens, R. Helias d'Huddeghem, Hennequin, Henry, Van Hoobrouck de Mooreghem, baron J. d'Hooghvorst, d'Huart, Jacques, Jansens, Gustave de Jonghe, vicomte De Jonghe, Joos, Jottrand, De Labbeville, De Langhe, Lardinois, Lebeau, Louis le Begue, Le Bon, Le Clercq, Le Cocq, Ch. Le Hon, Le Saffre, baron De Leuze, Ch. Liedts, Van der Looy, Marlet, Masbourg, Van Meenen, baron De Meer, Werner de Mérode, comte Félix de Mérode, De Muelenare, Morel Danheel, Léon MuHe, de Martigny, Nagelmaekers, Nalinhe,

De Nef, Nopener, Nothomb, Olislagers, Ooms, Peemans, Peeters, De Pelichy-Van Huerne, Pettens, Pirmez, Pirson, l'abbé Pollin, comte De Quarré, Raikem, De Robaulx, comte F. de Robiano, Const. Rodenbach, Alex. Rodenbach, le marquis De Rodes, Ræser, De Roo, Rouillé, De Schiervel, De Seville, De Sleyts, Longchamps, Seron, Serruys, Speelman-Rooman, baron De Stassart, Surmont de Volsberghe, baron Surllet de Chokier, baron De Terbecq, Teuwens, De Theux, J. J. Thienpont, De Thier, Tieken de Terhove, Trentesaux, Van den Hove, Van der Linden, Van de Weyer, L. van Dorpe, Van Innis, Van Snick, l'abbé Verbeke, Vergauwen-Goethals, l'abbé Verduyn, Verwilghen, vicomte Vilain XIII, Hippolyte Vilain XIII de Wetteren, comte Vilain XIII de Basele, Viron, l'abbé Wallaert, Const. Wannaar, Woelmont d'Op Leeuw, Wyvekens, le marquis Yve de Bavay, Zoude.

Ont voté *contre* : MM. le comte d'Ansembourg, Joseph de Baillet, le comte de Bergeyck, J. B. Claes, Henri Cogels, Albert Cogels, comte

Cornet de Grez, Destouvelles, Domis, Ferd. Du Bois, l'abbé de Foere, De Gerlache, d'Hannis van Cannart, De Hemptine, Huysman d'Annecroix, Le Grelle, la baron Liedel de Well, Maclagan, Orban, Osy, De Renesse, le baron De Secus père, Frédéric de Secus, le baron Stockem de Méan, Thorn, le marquis De Trazegnies, Van Volden de Lombeek, Werbrouck-Pieters.

Absens : MM. Collet, Dayeneux, Dupont, Kockaert, Le Hon (d'Antoing), le marquis d'Evora y Vega, Roels, Ch. Rogier, Simons, Watlet.

-200 106-



ÉCHAUFFOURÉE
D'ERNEST GRÉGOIRE.

(2 Février 1831.)

« Dans tous les temps , chez tous les peuples ,
le plus grand crime fut de trahir sa patrie , même
en prétendant la servir. »

—

Nous voici arrivés à une des époques les plus importantes de notre révolution. L'événement que nous allons tâcher de décrire renversa l'orangisme sans retour , en ajoutant d'une manière évidente , la sanction du peu-

ple au fait déjà accompli de l'exclusion des Nassau. Cette conspiration ainsi que celle de *Vanderemissen* ont prouvé qu'il était facile de corrompre quelques chefs militaires et des hommes isolés, mais que les masses étaient et seront toujours contraires à tout ce qui tient à la famille déchue. Parmi les partisans que le roi Guillaume s'était créés à prix d'or, en Belgique, distingués pour la plupart par leur égoïsme, leur immoralité, leur sottise ou leur lâcheté manifeste, il s'en est trouvé un qui joignait l'audace au courage le plus intrépide. Des études sérieuses, une grande connaissance du monde, lui avaient appris l'art de manier les hommes, de les faire penser et agir à sa volonté. Tour à tour chirurgien, médecin, journaliste, marchand, il avait abordé tous les états, fait tous les métiers pour vivre, et subi toutes les conditions; la révolution le prit au moment où, ayant interrogé toutes les chances de fortune, il était sur le point de subir les conséquences de sa versatilité. Ses ressources pécuniaires, ses ressources

d'intrigues étaient épuisées. A la veille du déshonneur, sur le point d'être saisi comme insolvable, il vit qu'une ère nouvelle commençait pour lui, qu'un vaste champ s'ouvrait à d'ambitieuses pensées. Dans ce chaos causé par le bouleversement de la société, il vit des richesses et de la gloire à acquérir. Pour y parvenir il fallait être entreprenant ; et qui le fut plus que lui ? On avait besoin de braves ; il se montra tel jusqu'à la témérité. Son courage et son audace le firent distinguer et le portèrent au rang de lieutenant-colonel : cet homme, c'était Ernest Grégoire ¹. Précédé d'une réputation méritée de bravoure, il arriva à Bruges peu après les pillages de cette ville, avec la mission de soumettre la Flandre-

1 Il commandait le 1^{er} régiment de chasseurs à pied ; cependant son ambition ne fut pas satisfaite. Il fut vingt fois au gouvernement provisoire pour obtenir le grade de colonel. Un jour qu'il faisait de vives instances, M. le comte Félix De Mérode lui dit ces paroles prophétiques : « *Votre ambition vous perdra.* » Il n'est pas douteux que le dépit d'avoir été éconduit n'entra pour beaucoup dans sa résolution désespérée.

Zélandaise et de protéger nos frontières. Dans ses excursions militaires, il lui arriva une aventure singulière et inexplicable. Il était avec sa troupe à Oostbourg, petite ville de la Flandre-Zélandaise; il avait fait assembler le bourgmestre et les échevins à la Maison-de-Ville, et les somrait de prêter serment au gouvernement provisoire. Les autorités paraissaient assez disposées à le satisfaire et tâchaient de gagner du temps. Tout-à-coup Grégoire sent qu'il est trahi; par une inspiration subite, il se lève pour sortir, et comme on s'opposait à son dessein, il renverse cette faible barrière et franchit les degrés de l'hôtel-de-ville; en arrivant à la porte, il aperçoit une compagnie de marins hollandais armés et rangés en face de lui. Sa présence d'esprit ne le quitte pas; il saisit par les deux bras une femme qui se trouvait-là et l'opposant comme un bouclier au feu de la troupe, il parvint à rejoindre ses compagnons, et à sortir de la ville où il perdit quelques hommes. Les volontaires de la ville d'*Eecloo* se distinguèrent d'une manière par-

ticulière dans cette rencontre et y perdirent le nommé *Joseph Devis*. Dès lors Grégoire fut accusé de trahison par plusieurs témoins de sa conduite et l'éloge qui parut de lui, quelques jours après, dans le journal de Gand, les confirma dans cette opinion.

Tel était l'homme à qui fut confié la mission de rétablir le prince d'Orange, et qui eût infailliblement réussi, si le peuple n'eût pas été en opposition directe avec ses projets. Je ne sais pas comment ni dans quelles circonstances les tentatives de corruption furent essayées près de Grégoire. Le succès n'était pas douteux près d'un homme perdu de dettes, et qui n'avait de stabilité ni dans ses principes, ni dans sa conduite. Ce qui est certain, c'est que la nuit il avait de fréquents rendez-vous aux frontières, c'est que, pour cacher ses desseins, il disait hautement qu'on lui avait présenté telle somme pour trahir. Il communiqua ses projets à des fonctionnaires qui ne voulurent pas le seconder, mais qui lui promirent de garder le silence sur sa trahison.

Il n'entre pas dans mon plan de donner le détail de toutes les machinations. Je me contenterai de dire que la conjuration avait des ramifications étendues, qu'à Bruges et à Gand, les destitués de la révolution lui prêtaient leur appui, qu'un négociant moins avisé lui avançait des fonds et mourut de désespoir, soit du mauvais succès de l'entreprise, soit de la perte de son pécule.

La nuit du premier février était destinée à voiler la marche des conjurés vers la ville de Gand. Un dîner d'adieu leur fut offert à Bruges par de fervens orangistes, que des intérêts froissés avaient dévoués au roi de Hollande. Des dames, vêtues de soie orange, embellirent de leur présence cette fête, qu'elles regardaient comme le prélude du succès de leurs vœux. Un *toast* fut porté au prince d'Orange et à la réussite de l'entreprise. Le vin de Champagne avait électrisé toutes les têtes et les courages étaient montés à un ton convenable, lorsque Grégoire, qui avait conservé toute sa présence d'esprit, déclara que l'heure du dé-

part avait sonné. Il quitta cette riante orgie pour marcher à la rencontre de la plus humiliante et de la plus expéditive défaite dont ait jamais été couronné un projet de sang.

Déjà dès cinq heures du soir, un officier s'était aperçu que les chasseurs de Grégoire avaient reçu de l'argent et qu'ils s'enivraient dans les cabarets. Il y en eut dix d'arrêtés qui s'étaient battus dans un mauvais lieu et qui furent réclamés par le capitaine d'Origny, sans qu'il pût obtenir de les faire relâcher. Le major de place, M^r De Pachtere, qui craignait quelque désordre, commanda une patrouille pour veiller à la tranquillité. Vers les onze heures, il se rendit à la grand'garde pour accompagner le détachement et fut fort étonné de voir qu'il était sorti sans ses ordres. Peu d'instans après, il rencontra un sergent et un soldat ayant le sac sur le dos ; il les arrêta et leur ayant demandé où ils allaient, ils répondirent que leur bataillon avait quitté la ville. M^r De Pachtere voulant s'assurer de la vérité, se porta avec ces deux hommes à la

porte de S^{te}-Croix, et il en était à une faible distance quand il entendit le son du cor; surpris et inquiet de ce bruit qui révélait la marche de la troupe, il courut vers la porte, mais il était trop tard, les troupes l'avaient franchie. — Le major de place demanda alors au caporal de garde, pour quel motif il avait laissé sortir la troupe sans ordres. Celui-ci répondit que voyant le colonel Grégoire à la tête de ses soldats, il avait cru ne devoir faire aucune résistance. M^r De Pachtere, après s'être assuré que le commandant de place ignorait le départ de Grégoire, se rendit sans tarder chez le général De Mahieu. Il était minuit. Il y avait encore de la lumière chez le général, qui vint lui-même recevoir le major de place. Ici les documens nous manquent..... Dieu seul et ces deux officiers savent ce qui se passa entre eux.... Je n'accuserai personne, mais je trouve qu'une conversation d'une demi-heure au moins, dans de telles circonstances, quand il n'y avait pas une minute à perdre, quand pour déjouer des projets coupables, chaque

seconde valait un siècle, je trouve, dis-je, que ce long pourparler doit paraître singulier à tout observateur impartial..... L'on m'a assuré que, lorsque le major de place commença par dire qu'on était trahi, qu'il fallait envoyer de suite un courrier à Gand, le général se fâcha et répondit : « Vous n'avez rien à dire à cela. » Enfin après cette fatale demi-heure, M^r De Mahieu donna des ordres à M^r Sacré, lieutenant de gendarmerie, qui fit partir à deux heures et demie de la nuit, deux gendarmes déguisés, porteurs de deux lettres du général. Une seule de ces missives parvint à sa destination.

Il était dix heures du matin (2 février), lorsque le général Duvivier reçut la nouvelle de l'arrivée de Grégoire à Gand ¹. A onze heures, M. Moireau, aide-de-camp du général Wauthier, se rendit près du colonel commandant de place, avec l'ordre de faire met-

¹ Le gendarme garde le reçu de la lettre dont il était porteur, comme un document précieux.

tre la garnison sous les armes, mais sans expliquer le but de cette mesure. Le général Duvivier envoya le général Wauthier et son aide-de-camp au-devant de Grégoire, qu'ils rejoignirent à Mariakerke. Le général Wauthier se contenta de faire des représentations à Grégoire, et prévint, par son aide-de-camp, le général Duvivier que ses représentations étaient sans effet. M. Wauthier ne tarda pas de s'avancer vers la ville, accompagné du capitaine Dorigny; il devançait Grégoire de cinq cents pas; là, au lieu de faire tourner les ponts, pour donner le temps à la garnison de prendre les armes, il ne donna aucun ordre. Ce ne fut pas la seule faute qu'il commit. Il y avait à la porte de la ville un poste de gardes civiques sous les armes. Le général Wauthier les fit rentrer au corps-de-garde. Aussi Grégoire pénétra-t-il sans obstacle dans la ville de Gand. Le capitaine De Bast était à la tête de la colonne; arrivé sur le pont, il fut arrêté par M. Vandenberg, qui lui sauta au cou en

criant : *Vive le prince d'Orange!* Ce cri fut répété par le premier peloton de la colonne. Le second cria : *Vivent les Français! Vive Napoléon!* Il y eut même des soldats qui crièrent *Vive la liberté!* Aucune mesure militaire n'ayant été prise; les séditeux marchèrent la tête haute, jusqu'à l'hôtel du Gouvernement, criant : *Vive le prince d'Orange!* un peu découragés cependant du silence qui régnait autour d'eux, malgré l'argent que le capitaine De Bast et plusieurs autres distribuèrent sur leur passage.

Entre onze heures et midi, M. Van de Poele commandant des pompiers, fut averti par M. Vandezande, colonel commandant d'armes, qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour s'opposer au passage d'Ernest Grégoire, qui se présentait à la porte de Bruges, avec l'intention évidente de dicter la loi à la ville. il reçut du colonel l'ordre de se rendre avec son artillerie à la rencontre du chef des rebelles. En ce moment, deux fiacres venant à passer devant la caserne, M. Van de Poele en

fit dételer les chevaux, et les fit mettre à ses canons. A peine les deux pièces entraient-elles dans la cour, qu'il vit à trente-cinq pas de la caserne deux pelotons du corps du traître Grégoire, commandés par De Bast, et se dirigeant sur lui au pas de charge. Il fit aussitôt fermer la porte, plaça ses hommes aux croisées pour tirer sur les assaillans, et fit charger une pièce à mitraille qui fut pointée vers la porte; il apprit d'un pompier de garde à l'hôtel du Gouvernement, que Grégoire avait envahi le poste des pompiers et avait pénétré chez le gouverneur. A cette nouvelle, Van de Poele sortit aussitôt avec soixante-dix hommes de sa troupe et ses deux canons, et se dirigea vers l'hôtel du Gouvernement par une petite rue, de façon qu'en un instant, il se trouva à la distance de quarante pas des soldats de Grégoire. Il appuya sa droite sur la maison de M. Spilleux, et sa gauche sur celle de M. Delafaille-d'Huyse. Le capitaine De Bast était là à la tête de trois cents hommes rangés en bataille, appuyant sa droite contre la porte

de l'hôtel du Gouvernement et prolongeant sa gauche vers la rue d'Orange. Les soldats rebelles apprêtaient leurs armes et se mettaient en position de faire feu. Alors Van de Poele fit charger à mitraille la deuxième pièce et s'avancant seul à moitié de la distance qui séparait ses pompiers de la troupe de Grégoire, il appella à haute voix les chefs; De Bast s'étant avancé, il lui demanda par quel ordre il avait envahi le poste des pompiers. Le capitaine De Bast répondit que c'était d'après l'ordre de son colonel. Van de Poele lui ordonna de retirer ses soldats de son corps-de-garde, le menaçant, s'il n'obéissait à l'instant, de la mitraille des canons. De Bast eut l'air de céder. En ce moment Ernest Grégoire parut; il s'avança vers le commandant Van de Poele, mit la main sur sa poitrine et lui dit : « Il y va de votre intérêt, il y va de votre vie. » Tout est d'accord. Vous allez recevoir l'ordre du général Duvivier. Nous venons proclamer le prince d'Orange. » Van de Poele répondit à haute voix : « Le prince d'Orange! Je

» ne connais pas cet homme-là, et puisque
» vous dites que tout est d'accord, le gouver-
» neur civil en est-il ? Je vais envoyer un de
» mes officiers vers ce magistrat. Vous le ferez
» accompagner par un des vôtres, à l'effet de
» connaître ses intentions, et vous répondrez
» de mon officier sur votre tête. » Ce fut le
brave Rolliers qui se présenta.

Tandis que ces événemens se passaient,
une scène d'un autre genre avait lieu chez le
gouverneur civil. A peine M. De Lamberts
avait-il appris qu'un mouvement s'opérait que
déjà son hôtel était envahi et rempli de sol-
dats. Grégoire entra dans le cabinet du gou-
verneur, accompagné de quatre fusiliers dont
deux restèrent dans l'antichambre, pendant
que les deux autres se plaçaient à droite et à
gauche de la porte d'entrée, en face du gou-
verneur. Grégoire le somma de reconnaître le
prince d'Orange, l'assurant qu'il était déjà
reconnu à Bruges, et qu'il venait le proclamer
à Gand, au nom de l'armée : « Songez, ajouta-
» t-il, qu'il y va de votre intérêt, tous les

» fonctionnaires sont conservés; six mille
» hommes entrent en ce moment en ville. »
Et les pompiers! dit le gouverneur avec vivacité! « Ils sont, répondit Grégoire avec assurance, occupés à remettre leurs pièces. » Non! s'écria avec énergie le baron De Lamberts, « dussé-je être seul, je n'adhère point
» au parti du prince d'Orange; je ne reconnais
» que le gouvernement qui m'a placé ici, et
» duquel je tiens mon mandat. — En ce cas
» on va placer un autre gouverneur. » En prononçant ces mots Grégoire sortit, ainsi que les deux fusiliers, dont le rôle avait consisté à intimider M. De Lamberts. Ce digne magistrat resta bloqué dans son cabinet, sans moyens de sortir, ni de communiquer avec l'extérieur; il utilisa le temps en jetant au feu différents papiers qui eussent pu compromettre des patriotes. Son cœur se serra à la pensée de la trahison et de la guerre civile; il s'imaginait que c'était une conspiration militaire à laquelle toute la garnison avait pris part; car il était impossible d'arriver inaperçu de la

porte de Bruges à l'hôtel du Gouvernement, et aucune résistance ne semblait s'opposer aux desseins des conjurés. Le baron De Lamberts était occupé de ces pensées affligeantes quand la porte s'ouvrit de nouveau. Un officier des pompiers, M. Rolliers, et un officier de la troupe de Grégoire, s'y précipitèrent le sabre au clair. L'officier des pompiers s'avança vers le gouverneur et lui demanda ses ordres. M. De Lamberts ignorant la situation des affaires et ne sachant si on était en mesure de résister, répondit : « Un troupe étrangère a enlevé votre » poste au Gouvernement ; vous devez savoir » ce qui vous reste à faire. On m'a demandé » de reconnaître le prince d'Orange, j'ai ré- » pondu non ! » Bravo ! s'écria Rolliers, électrisé par ces paroles, « nous chasserons cette ca- » naille ! » Les deux officiers sortirent, et à peine eurent-ils le temps de rejoindre leurs corps respectifs, que l'explosion d'armes à feu se fit entendre. Deux coups de canon y répondirent. L'on peut juger de l'angoisse du gouverneur pendant cette lutte mortelle, et avec

quelle anxiété il attendit la fin de ce drame sanglant, forcé qu'il était de rester témoin impassible; il entendit encore quelques coups de fusils, puis une troupe débandée se précipita dans l'hôtel et jusque dans son cabinet, non plus l'arme préparée au feu, mais timide, désappointée et ne cherchant son salut que dans la fuite. C'étaient les traîtres mis en déroute par les braves pompiers.

Rolliers s'était précipité, pistolet au poing, à travers les groupes de chasseurs qui n'osaient l'arrêter. A peine eut-il le temps de rendre compte de sa mission, qu'un coup de fusil parti des rangs opposés, tua un pompier qui se trouvait entre lui et le commandant Van de Poele. Trois autres coups blessèrent grièvement trois hommes, placés autour d'eux. Le commandant hésitait encore, mais le sergent-major De Blinde s'écria avec force : « Il faut tirer ! » Alors Van de Poele ordonna le feu des deux pièces, ainsi qu'un feu de peloton ; il fit recharger et avancer en même temps en tirailleurs les hommes du deuxième peloton,

qui était en réserve, afin d'empêcher la troupe de Grégoire de se jeter sur les pièces, pendant qu'on chargeait. La rue fut déblayée en un instant. La fusillade continua par les croisées de l'hôtel du Gouvernement. Pour ne pas exposer ses hommes à un danger inutile, le commandant Van de Poele battit en retraite vers la caserne des pompiers; il fut attaqué de nouveau par des hommes de Grégoire, qui se trouvaient dans le jardin de l'hôtel du Gouvernement, où ils avaient placé une échelle pour descendre dans la rue, afin de prendre les pompiers par derrière. Une vive fusillade s'engagea en ce moment. Le caporal Brugland des sapeurs-pompiers, s'élança au milieu des balles vers le jardin et s'empara de l'échelle. Les traîtres se sauvèrent. Le commandant Van de Poele, ayant mis ses pièces en sûreté, se dirigea alors, au pas de charge avec deux forts pelotons, vers l'intérieur de l'hôtel, où il arriva baïonnette en avant. Il fit prisonniers¹ une

¹ Trois hommes furent arrêtés par M. l'avocat Desouter, qui s'était joint aux sapeurs-pompiers.

soixantaine d'hommes, qui s'étaient réfugiés dans les appartemens, dans les caves et au grenier, et fit venir ses deux pièces d'artillerie qu'il mit en batterie vis-à-vis l'hôtel, où il resta pendant *cinq quarts d'heure*, avant de voir arriver un soldat de la garnison, qui se composait de quatre mille hommes ¹. Quarante-six combattans avaient été tués dans cette échauffourée; il y eut aussi un grand nombre de blessés. Le capitaine De Bast fut arrêté. On trouva sur lui cent soixante-six francs en pièces d'un franc, destinées à être distribuées au peuple.

Pendant que ces événemens se passaient à l'hôtel du Gouvernement, une deuxième colonne de troupes arrivée de Bruges, commandée par le capitaine Janquart, se dirigeait lentement, par la rue de la Vallée, vers la place d'Armes où elle se rangea en bataille,

¹ La garnison de la ville se composait alors du 7^{me} régiment de ligne, commandé par le colonel l'Olivier, d'un bataillon de chasseurs dit de Borremans, commandé par le major Baron et du 2^{me} régiment de chasseurs à cheval, commandé par le colonel comte D'Hane de Steenhuyze.

devant la demeure du général Duvivier, absent en ce moment. Aussitôt après la déconfiture de Grégoire, le capitaine Janquart reçut l'ordre de quitter ce poste ; il partit immédiatement avec sa troupe, traversa la ville et sortit par la porte de Bruges, sans avoir été inquiété.

Pendant le cours de ces événemens, le colonel Vandezande, commandant de place, s'était rendu à la caserne n° 2 des chasseurs Borremans, pour s'assurer si la troupe avait pris quelques dispositions. Elle venait de se mettre sous les armes, mais elle était dépourvue de cartouches. Le commandant envoya de suite quelques hommes à la citadelle pour s'en procurer et s'y rendit lui-même quelques instans après. Par une de ces fatalités qui ne peuvent trouver d'explication que dans le réseau que la trahison avait jeté de toutes parts, l'on s'était trompé de clef et il fallut attendre. — Enfin les cartouches arrivèrent et furent distribuées aux troupes. Les généraux vinrent se mettre à la tête des chas-

seurs Borremans, descendirent vers la place d'Armes et rangèrent leurs soldats en bataille, au moment où les pompiers vainqueurs étaient maîtres du terrain. Des mesures furent prises pour mettre en sûreté la citadelle. Tout le monde se montra empressé, lorsque l'empressement fut devenu inutile ¹.

**RAPPORT OFFICIEL DE M. LE GÉNÉRAL DE
DIVISION BARON DUVIVIER.**

*A Monsieur le Commissaire-Général de la
Guerre.*

A peine le général Vautier se disposait-il à exécuter l'ordre dont vous parle ma dépêche n° 230, que déjà les troupes de Grégoire, au nombre de 400 hommes à peu près, qui avaient forcé le poste de garde à la porte de Bruges, se portaient dans l'intérieur de la ville; la moitié se dirigea vers l'hôtel-de-ville, et à peu près 150 hommes vinrent se placer devant mes bureaux. Ils ont commis quelques dégâts à l'hôtel du Gouvernement et ont forcé les bureaux du gouverneur; mais à peine le mouvement avait-il eu lieu, que les dispositions que j'avais ordonnées s'exécutaient. Les pompiers, par quelques coups de mitraille, dispersèrent ces factieux. Pendant ce temps,

Quelques jours après le commandant Van De Poele interrogea le capitaine De Bast pour

je me suis porté aux casernes, je me mis à la tête du 1^{er} bataillon des chasseurs de Bruxelles; le reste du bataillon suivit avec enthousiasme. Je dirigeai le général Vauthier sur la citadelle, à l'effet de la mettre en grande surveillance, d'en partir avec un bataillon et deux pièces d'artillerie, à l'effet d'appuyer mon mouvement; *quelques coups de fusil ont terminé l'affaire*. Cent hommes ont jeté bas leurs armes et se sont rendus prisonniers.

D'autres se sont dispersés et cachés dans les maisons; et enfin, je viens de recevoir l'avis que M. Grégoire est en fuite sur la route de Bruges, avec à peu près 150 hommes. J'ai envoyé à sa poursuite. Quelques officiers de Grégoire se sont rendus prisonniers. Cent hommes se sont également rendus. Parmi eux se trouve le capitaine De Bast, qui en ce moment fait des révélations près du gouverneur civil.

Du reste, je n'ai qu'à me louer du bon esprit et du dévouement de toute la garnison. La population de la ville s'est également bien comportée, à quelques exceptions près. Maintenant, je prends des dispositions pour éclairer la route du *Sas*, afin de parer aux manœuvres possibles des Hollandais.

Le Général de Division,

Signé, BARON DUVIVIER.

s'assurer du motif qui l'avait porté à se diriger du côté de la caserne pour aller à l'hôtel du Gouvernement, tandis que ce n'était point le chemin direct. De Bast avoua qu'il avait reçu l'ordre de s'emparer de l'artillerie des sapeurs-pompiers avant de se rendre à l'hôtel du Gouverneur. Un aveu non moins remarquable est celui que fit Ernest Grégoire, au cabinet de M. le juge d'instruction Spanoghe. Ce magistrat invita M. Van de Poele à se cacher afin de reconnaître l'identité de la personne qui lui avait adressé la parole au moment où il se trouvait en face des rebelles. Grégoire parut. Le juge lui demanda comment il avait osé faire un mouvement réactionnaire dans une ville où il y avait une garnison de quatre mille hommes. Grégoire répondit : « J'étais » sûr de mon fait; j'ai été trompé; je n'avais » qu'une personne à craindre, c'était le com- » mandant des pompiers. » En effet, le traître avait compté sur la coopération du corps franc et des troupes de la garnison. Cependant MM. A... V..... C.... et T..., qui étaient

capitaines dans le corps francs qui se trouvait au moment de l'action dans les environs de l'hôtel du Gouvernement, se sauvèrent au moment de la déroute de Grégoire.

De tout ceci, il découle que la trahison seconda les mouvemens du traître Grégoire, qui seul eut le triste courage de se montrer à découvert. Pourrait-on croire, si ces événemens ne s'étaient passés sous nos yeux, que tous ceux qui trempèrent directement ou indirectement dans ce complot, furent récompensés de leur perfidie ? Grégoire, De Bast, Champon, Trossaert et Dorigny furent acquittés. Tous les chefs militaires qui avaient montré au moins une lenteur et une négligence coupables, reçurent des grades élevés. Deux membres du gouvernement provisoire, MM. Van de Weyer et Vanderlinden, envoyés sur les lieux pour prendre connaissance des faits, s'aperçurent qu'il y avait trop à punir. Les généraux et les officiers se dénonçaient les uns les autres. Tout finit par des dîners et des parades, où on nomma, en présence

des généraux, des autorités civiles et de la garnison sous les armes, Van de Poele, colonel, et Rolliers, capitaine, avec rang dans l'armée ¹.

Une foule de réflexions se présentent sur cette série d'événemens, et l'on se demande comment il se fait qu'un commandant militaire, ayant connaissance d'un mouvement insurrectionnel, ne prend aucune mesure pour le prévenir, et empêcher des auteurs de désordre d'entrer en ville? Comment le général Wauthier, ayant pris connaissance des projets de Grégoire, a laissé celui-ci continuer tranquillement sa marche? Comment le même général, en arrivant à Gand, n'a pas pris des mesures pour empêcher les traîtres

¹ Le 3 février, la régence de la ville de Gand fut suspendue, et remplacée par une commission de sûreté publique. La commission se composait de MM. le colonel Coppens, membre du congrès national, président; François Vergnauwen; De Souter, avocat; Spilthooren, avocat; Van de Poele, commandant des pompiers; B. Peeters, avocat; et Le Jeune, avocat, secrétaire.

d'entrer dans la ville? Pourquoi et dans quel but il a fait rentrer au corps-de-garde le poste de la garde civique? Comment les généraux ne rassemblerent-ils pas leurs troupes, dès l'annonce de l'arrivée de Grégoire? Comment le misérable qui offrait aux généraux la somme de *quarante mille florins*, pour les rallier au mouvement de Grégoire, ne fut-il pas arrêté? Que serait-il arrivé si De Bast se fût emparé de l'artillerie des pompiers, si le gouverneur eût cédé, si le courageux Rolliers eût reçu le coup qui lui était destiné avant d'avoir transmis les paroles de M. De Lamberts? Ce qui serait arrivé! supposez un homme faible à la place du gouverneur, et voilà le prince d'Orange proclamé, et la ville de Gand courbée (du moins pour un moment) sous le joug du sabre. La nouvelle de ce triomphe se propage comme un éclair. Alost jette un cri de terreur et d'alarme qui retentit jusqu'à Bruxelles. Les patriotes se sont levés; il n'y a pas assez d'armes pour contenter leur ardeur. Bruxelles envoie tou-

tes ses blouses à la conquête de Gand. A peine les volontaires ont-ils quitté la ville que le mouvement orangiste s'y opère. Des hommes de bonne volonté se lèvent encore ; mais cette fois ce ne sont plus les amis de la révolution. Les patriotes arrivés à Alost se trouvent entre deux feux, attirés dans un guet-apens infâme. La guerre civile éclate dans toute son horreur. C'est moi ! c'est toi ! c'est vous ! Ces cris partent à la fois des rangs opposés..... Quel infernal cauchemar avait donc inspiré l'auteur d'un pareil plan ?

Écoutez, prêtez une oreille attentive. Voici un conciliabule qui se forme à Gand ; il est composé d'officiers supérieurs. Vous croyez peut-être qu'on va s'occuper du salut de la patrie dans cette assemblée, que là vont retentir les mots honneur, indépendance, liberté ? Voyez-vous cet homme pâle et défait, dont les soucis, les vices ou le remords ont creusé les joues et ridé le front ? Ce ne sont pas des promesses qu'il apporte, ni des paroles ; ce qu'il apporte c'est de l'or.

Il dévoile le plan des conjurés; ralliez-vous, dit-il, au parti du prince d'Orange! que vous faut-il? voulez-vous quinze mille florins? en voulez-vous vingt mille, trente mille, quarante mille?.... Tous ont refusé. Nul n'a osé en présence de témoins conclure le marché. Mais il y eut des transactions, sans doute, et ces honteuses enchères eurent plus de succès dans le tête à tête.

Vous transporterai-je en esprit au salon de l'hôtel de *Belle-Vue*, à Bruxelles, où, dans un dîner anti-patriotique (le 2 février), un triumvirat perfide se concerta? Il se compose comme tous les triumvirats du monde, d'un fripon, de son complice et de leur victime. Nous l'avons vue cette victime, livrée par eux aux fureurs populaires, traquée dans les rues de la capitale, par le même peuple que naguère il dirigeait à son gré; nous l'avons vue traînée dans les cachots, au secret, sur la sellette du tribunal, condamnée, grâciée, puis rejetée dans son obscurité première, végéter dans l'oubli....

Dans quels rangs croyez-vous que se trouvent aujourd'hui le fripon et son complice ? Ce n'est pas à moi à le dire ! je ne dirai rien non plus de ce qui se passait dans les réunions qui avaient lieu chez M...., rue de l'Évêque.

Le grand nombre de coupables leur valut l'impunité. Le soir même de ces criminelles tentatives, un général causant avec plusieurs officiers, leur dit : « Messieurs, point de dénonciations ! » Il y en eut cependant ; elles se perdirent au ministère de la guerre. L'on était sûr de déplaire au gouvernement en rappelant le 2 février. En voyant d'une part tant d'audace et de perfide, et de l'autre une faiblesse non moins perfide, ne serait-on pas tenté de dire, comme Ernest Grégoire, « que tout était d'accord ? »

Grâce à l'égide invisible qui le protégeait, Grégoire était parvenu à quitter, sans encombre, la ville de Gand ; arrivé à Eecloo, il demanda avec instance une voiture pour se diriger vers la France. Réfugié d'abord chez le sieur Bert, savonnier, il se rendit bientôt

après, accompagné de son aide-camp Ernst, à l'hôtel de la *Cigogne*, où il fut arrêté par le maréchal-des-logis de la gendarmerie Kiekens, et par le commissaire de police Vrambout. L'échec honteux de ses exploits était déjà connu. Le peuple s'assembla autour du traître, et fit entendre des cris de fureur. M. Stroo, bourgmestre, et M. Ryffranks, commandant de la garde civique, l'arrachèrent des mains de la multitude. Pendant que cet orage grondait autour de lui, Grégoire avait eu le temps de brûler quelques papiers. On trouva sur lui des pistolets, des poignards et une lettre qu'il avait jugée trop précieuse sans doute pour être livrée aux flammes; elle était du prince d'Orange, et datée de Londres, du 14 janvier. Grégoire y était traité de *brave colonel*, et on l'y exhortait à opérer un mouvement en faveur du prince ¹.

Une compagnie du 6^e régiment d'infanterie,

¹ Cette lettre autographe est déposée aux archives de la ville d'Eschloo.

commandée par le capitaine Janquart, arriva à Eecloo, à cinq heures du soir; elle mit bas les armes. Les trois officiers, qui avaient précédé cette troupe, furent désarmés et mis en lieu de sûreté.

Le lendemain, trois février, à huit heures du matin, Grégoire et ses complices, liés et garrottés, furent transportés à Gand, au milieu des imprécations du peuple. « Va-t'en, lui » disait-on, distributeur d'argent volé, va subir » la peine due à tes crimes. » Puis des cris de mort partirent de cette foule exaspérée. Le cortège se mit en marche, emportant les malédictions de tous les habitants des campagnes.

En rendant compte de cet événement, et plein des émotions qu'il fait naître, le *Journal des Flandres* terminait ainsi sa narration : « Le prince d'Orange comprendra-t-il enfin » que nous ne voulons pas de lui? Qu'il ne » régnerait que sur des cadavres? Qu'une » surprise ne le porterait sur le trône que » pour le livrer sans défense à la fureur popu-

» laire? Cinquante mille baïonnettes étran-
» gères ne le maintiendraient pas un mois à
» Bruxelles. »



~~-----~~

CONDUITE DES FLAMANDS

AU MOIS D'AOUT 1831.

Les faits intéressans qui se sont passés dans une partie de notre territoire, au mois d'août 1831, me semblent mériter quelques détails. La conduite honorable que j'ai à signaler de notre brave garde civique des Flandres, le patriotisme, le zèle qu'elle fit éclater à cette époque, le succès de son entreprise, succès que j'aime à constater et qui me console parfois des désastres de notre armée; la certitude que j'ai acquise, que sans la trahison qui pa-

ralysa la valeur de nos soldats, jamais les Hollandais n'eussent obtenu les avantages dont ils sont si fiers; le témoignage que j'aime à rendre à nos bons campagnards, qui, ne sachant même pas la manœuvre, accouraient pleins de courage et de bonne volonté, et qui parvinrent, sans chefs militaires et à travers mille obstacles, à préserver nos frontières de l'invasion d'un ennemi acharné; toutes ces considérations m'engagent à donner une relation succincte de quelques actes énergiques de nos hommes en blouse qui, sans autres armes que des piques ou de mauvais fusils de chasse, défendirent une contrée environnée de canonnières et de troupes bien armées et aguerries.



ÉVÉNEMENS DU HAZEGRAS.

Les colonnes hollandaises s'ébranlent ; leurs bataillons renforcés s'apprêtent au combat. Les canonnières s'approchent du *Hazegras* et menacent nos côtes. En vain des avertissemens nombreux et réitérés viennent-ils frapper les oreilles des autorités militaires : la frontière est abandonnée et la ligne dépourvue de troupes. Une compagnie du 6^me régiment y stationne seule et voudrait en vain protéger efficacement une vaste étendue de pays.

Enfin, le 5 août, un cri général d'alarme parti des communes de Knocke, Westcapelle, Damme, Hoeke et Lapscheure retentit jusqu'à Bruges et y répand la terreur et la conster-

nation. Des ordonnances se succèdent. L'on demande avec instance des renforts pour résister à un ennemi vingt fois plus nombreux. Les gardes civiques n'étaient pas encore mises en activité. Un officier supérieur venu des frontières prétendait que c'était une fausse alerte. Le gouverneur militaire de la Flandre occidentale montrait la plus dangereuse sécurité. Malgré tous ces obstacles, la milice citoyenne comprit ses devoirs ; tout entière, elle s'est levée pour la défense de ses foyers. Le tambour bat sur la place publique. Dans les rues on n'entend qu'un cri : aux armes ! Officiers et soldats, tous accourent à la voix de l'honneur et de la patrie. Ils s'assemblent, ils se hâtent, ne demandant que des cartouches et un ordre de départ. L'ordre arrive enfin, après bien des délais.

A quatre heures de relevée les gardes civiques de Bruges partent accompagnés des vœux et des acclamations de la population entière, qui les encourage de la voix et du geste ; ils entonnent des chants patriotiques dont les refrains,

répétés par une foule immense, vont étonner les habitans des campagnes déjà effrayés du houra des ennemis.

A minuit la troupe est divisée en divers postes par le major Polis, commandant la ligne-frontière. L'artillerie, sous le commandement de MM. Maes et Vermeulen, avait déjà fait couler bas une canonnière hollandaise. Une deuxième était hors de combat, et la troisième avait été forcée de gagner le large. Cependant les Hollandais sortis de l'Écluse, s'étaient emparés par surprise du *Hazegras*, occupé par deux compagnies du 6^{me} et du 8^{me} de ligne, et avaient profité de leur succès pour incendier l'unique maison qui se trouvait sur ce point. Mais à l'approche des gardes civiques ils se retirèrent précipitamment, abandonnant la position qu'ils avaient occupée quelques heures. Le 6 août, il ne se passa rien de remarquable. Cependant le manque de vivres se fit cruellement sentir à des hommes peu habitués aux privations, et qui étaient sur pied depuis minuit sans avoir pris aucune

nourriture. Il était six heures du soir, lorsqu'on fit la première distribution d'alimens.

Le gouverneur militaire avait donné des ordres pour une revue qui devait avoir lieu le lendemain à Westcapelle. Cette revue fut ajournée à cause du mouvement de l'ennemi, qui fit des démonstrations hostiles du côté du poste dit le *Rossignol*, occupé par les vultigeurs du capitaine Chottin, et du côté du *Schaep-Brugge*, occupé par les gardes civiques et par un détachement du 6^{me} régiment.

Le 7 août au matin, on commença à tirailler sur tous les points, malgré la défense du colonel M....., qui voulait empêcher les gardes civiques de répondre au feu de l'ennemi. L'indignation que ces ordres excitèrent, augmenta l'ardeur des soldats qui redoublèrent le feu. Vers midi, l'action s'engagea sérieusement sur toute la ligne, et notamment du côté des trois positions : le *Hazegras*, la *Chaussée de S^{te}-Anne* et le *Rossignol*.

L'ennemi fut battu sur tous les points; il essuya des pertes considérables et abandonna

plusieurs blessés. Malgré le feu des canonniers et celui de la redoute du régiment, malgré les attaques réitérées des troupes sorties de la ville de l'Écluse, la position importante du *Hasegras* resta toujours au pouvoir des braves gardes civiques, qui la défendirent avec intrépidité et ne perdirent que quelques hommes ¹.

Sur la *Chaussée de S^{te}-Anne* et au *Ros-signol* l'on n'eut pas moins de succès. Cependant le détachement du 6^{me} régiment y perdit deux hommes, et plusieurs gardes civiques y furent plus ou moins grièvement blessés.

Il était six heures et demie du soir. La déroute de l'ennemi était complète. Le drapeau orange avait disparu de la tour de S^{te}-Anne. Un cri de joie se fit entendre dans les rangs : *En avant ! à l'Écluse ! à l'Écluse !* Rien ne semblait plus facile en ce moment : l'on

¹ C'est par les écluses du *Hasegras* que s'écoulent les eaux de plus de 100,000 bonniers de terre des deux Flandres.

croyait marcher vers une conquête assurée, quand tout-à-coup le galop d'un cheval se fait entendre. Une ordonnance apporte un message du colonel M....., par lequel il est ordonné à la troupe de rétrograder et de respecter les frontières de la Zélande; tandis que les hollandais n'avaient pas épargné le territoire belge qui portait encore les traces de leur violence, tandis que les maisons incendiées fumaient encore. Les soldats exaspérés crièrent à la trahison; ils furent néanmoins forcés de retourner dans leurs positions premières, après avoir amené à terre les pièces prises à l'ennemi, qui se trouvent aujourd'hui en batterie sur les canonnières belges.

Parmi ceux qui se distinguèrent dans cette courte expédition, par leur valeur et leur intrépidité, on cite le major *Polis*¹; le capitaine *Chottin* et ses voltigeurs; le major *Roels*

¹ Aujourd'hui lieutenant-colonel, commandant le 6^{me} régiment. C'est surtout à ce brave officier qu'est dû l'honneur de cette journée.

(qui antérieurement s'était opposé aux pillages de Bruges avec un courage si mal secondé); les capitaines *C. Vermeulen*, *J. Maes*, *De Ridder-Van Lede*, *E. De Ridder* et *Mys*; les lieutenans *Vandvoorn*, *Heyvaert*, *Ch. Devos*; les sous-lieutenans *Mamet*, *Vanneste* et *A. Colens*; les volontaires *De Sniok*, *Steenmare*, *J. Van Hollebeke*, *Jonkheer*, *Van Zuylen-Gaesbeke*, *Bourguignon-De la Haye*, l'avocat *Perneel*, etc.

La ville de Bruges, délivrée par le courage de ses enfans, de la présence d'un ennemi qui l'eût dévouée aux flammes et au massacre, voulut leur donner un témoignage public de gratitude. Lors de l'entrée des gardes civiques dans leurs foyers, une foule immense vint les recevoir et les complimenter sur leur belle conduite. La régence, au nom de tous les habitans, leur offrit des remerciemens et un drapeau d'honneur qu'ils avaient si bien mérité.



AFFAIRES DE MIDDELBOURG

ET DU PONT DE FAÏLLE (STROOBRUGGE).

Lors de la rupture de l'armistice, les populations de la Flandre occidentale donnèrent des preuves signalées de patriotisme et de courage. Mais là, comme ailleurs, l'incurie, l'incapacité ou le mauvais vouloir de quelques chefs paralysa les excellentes dispositions du peuple et de l'armée.

Partout les gardes civiques se levaient avec empressement pour la défense de la patrie, et se portaient avec ardeur où les appelait le danger. Il serait injuste de ne pas signaler ici les gardes civiques de Courtray, d'Ypres,

de Menin et de diverses autres villes et communes.

Le civisme n'était pas moins vif dans la Flandre orientale. Dès le 3 août, le gouverneur de cette province avait publié une proclamation où l'on reconnaissait le magistrat du 2 février : M. C. Coppens, colonel de la

PROCLAMATION.

Habitans de la Province !

« Nos ennemis ont rompu l'armistice ; ils ont commencé l'attaque sur tous les points de nos frontières. Dans leur rage forcenée, ils brûlent et inondent tout ce qui est en leur pouvoir, et massacrent, sans pitié, les paisibles habitans des contrées qu'ils viennent d'usurper. Humanité, droit de la guerre, rien n'est sacré pour ces hordes barbares.

» Braves citoyens, l'heure approche où l'on va prouver qu'on ne viole pas impunément les droits d'une nation généreuse. Nous comptons sur votre coopération, si le besoin l'exige, pour faire sentir à nos lâches ennemis que les Belges n'ont pas dégénéré de leurs ancêtres. »

Gand, le 3 août 1831.

Le Gouverneur de la Flandre orientale,

Signé, BARON DE LAMBERTS.

garde civique de Gand, convoqua immédiatement les trois bataillons du 1^{er} ban, dont un bataillon se mit en route dans la soirée même, brûlant de se mesurer avec l'ennemi.

L'autorité militaire supérieure des Flandres ne jouissait point de la confiance des patriotes. Le souvenir de l'entreprise de Grégoire était encore récent; et quoique six mois se fussent passés depuis cet événement, l'impression défavorable qui s'était alors formée contre cette autorité, n'avait point disparu.

On se plaignait des lenteurs apportées à la mobilisation des gardes civiques. On murmurait de la négligence qui semblait présider aux moyens de défense. On manquait d'armes et de munitions. De l'artillerie était concentrée à Gand; la place d'Ostende en était abondamment pourvue. Néanmoins, des points importants de la ligne en étaient tout-à-fait dégarnis, tandis que l'ennemi avait de ce côté une artillerie nombreuse et redoutable.

Parfois même nos troupes manquèrent des vivres nécessaires.

Cette position était assez grave pour que, sans attendre l'heure du danger, on eût fait près du gouvernement des réclamations vives et continuelles. Aussi les journaux de l'époque ne manquèrent point de signaler ces faits. Ils appelaient l'attention du commandant supérieur; ils s'étonnaient de son inactivité; ils se demandaient même s'il était possible et vrai que le général eût demandé, et que le ministre lui eût accordé, un congé de 15 jours.

D'autre part, les partisans de la dynastie déchue profitaient du peu d'énergie qu'on déployait, et du peu d'encouragement qu'on donnait aux amis de la patrie. Une correspondance active existait entre ce parti et la Hollande. La faction répandait à Gand et en d'autres localités des bruits sinistres : durant les hostilités, elle s'attacha à dénaturer les faits. Le projet était formé d'arborer le drapeau orange, au premier échec de notre part.

De nombreux agens parcouraient le pays, cherchant à égarer les habitans : on arrêta plusieurs de ces espions, et on en fit justice. Leurs manœuvres avaient contribué à entretenir la méfiance générale.

Nous avons cru devoir rendre compte de cette disposition des esprits. Elle sert à expliquer en partie les résultats de la campagne. Le manque de confiance, joint à des causes plus graves, fit perdre les heureux effets qu'on devait se promettre de l'enthousiasme qui animait le peuple et les soldats.

Deux compagnies de voltigeurs occupaient le petit village de *Middelbourg*, et étaient en partie cantonnées dans les environs. Surpris, contre la foi des traités, par 2000 hollandais, ces braves, cernés de toutes parts, opposèrent une vigoureuse résistance; mais leur valeur dut céder au nombre, et beaucoup d'entre eux restèrent sur le champ de bataille.

Le 3 au matin, l'ennemi, fort de 400 hommes et conduisant 2 pièces d'artillerie,

s'était avancé jusqu'au *Pont-de-Paille*, à environ une demi-lieue de *Maldeghem*. Il était à craindre que ce poste, défendu seulement par une poignée de braves, ne dût céder, que l'ennemi n'occupât *Maldeghem*, et que la route de Bruges à Gand ne fût interceptée. Heureusement ces craintes ne se réalisèrent point.

L'affaire s'engagea à six heures et demie. Les Belges ne comptaient alors qu'une trentaine de grenadiers du 6^me régiment : secondés par quelques habitants de *Maldeghem*, ils profitèrent des embuscades boisées de leur position. La fusillade dura trois heures; elle donna le temps à la compagnie des grenadiers qui occupait la commune, de se rallier et de venir prendre part à l'action. L'ennemi, malgré la supériorité de ses forces, fut mis en déroute, avec perte de nombre de morts et de blessés, nous laissant quelques prisonniers, parmi lesquels se trouvait un major. On poursuivit les Hollandais qui, à 11 heures et demie, étaient refoulés dans *Aardenbourg*.

Si la prévoyance avait réuni sur ce point attaqué les hommes et les armes qui y arrivèrent ensuite pour le renforcer, n'est-il pas permis de croire qu'on eût pu s'emparer d'Aardenbourg, et opérer ainsi une utile diversion? — C'est cependant, au milieu de l'enthousiasme général, que l'ordre fut donné de se borner à repousser toute agression, sans empiéter sur le territoire ennemi.

M. Domers, bourgmestre de Maldegheem, envoya, le 10 août, un messenger au quartier-général de M. le colonel Coppens, pour annoncer que sa commune était de nouveau menacée, et que les gardes civiques étaient, à Middelbourg, aux prises avec les Hollandais. On partit en hâte; les Belges furent victorieux dans cette journée, et forcèrent l'ennemi de rentrer à l'Écluse, avec une perte assez marquante. Un jeune gantois, M. Van Houten, qui commandait sur ce point, s'y conduisit admirablement.

Nos troupes passèrent au bivouac la nuit du 10 au 11. M. Coppens était resté au pont

20.

de *Navet* : à 4 heures du matin on y était sous les armes. Le colonel fut rejoint par son aide-de-camp, M. L'Amy, qu'au point du jour il envoya en reconnaissance jusqu'à *S^{te}-Croix*.

Comme toute démonstration hostile paraissait cesser, la légion gantoise revint sur *Maldeghe*m, pour retourner à *Eecloo*; à peine arrivée à cette première commune, elle entendit le canon du côté du *Pont-de-Paille* : le colonel s'y rendit aussitôt avec sa colonne et les gardes civiques de *Courtrai*.

L'action s'était engagée au village de *Heede*, dont les Belges s'étaient emparés depuis peu de jours. Les Hollandais s'y étaient présentés au nombre de 1200, avec 7 pièces d'artillerie. Les chasseurs francs, les soldats du 6^{me} d'infanterie, et des volontaires de *Maldeghe*m, ne présentaient que 150 hommes, sans artillerie aucune. Il fallut donc, non sans résistance, céder le terrain.

On se replia en bon ordre sur le *Pont-de-Paille*, où M. Coppens s'était rendu avec sa

troupe. L'attaque était vigoureuse; toutefois, et malgré l'avantage que les Hollandais tiraient de leurs canons, nos troupes n'auraient point cédé sans la fuite précipitée d'un grand nombre de gardes civiques de Gand, qui contraignit d'abandonner ce poste important.

Cette fuite inexplicable (et qu'on attribua en partie aux intrigues et à l'or des orangistes) causa un moment de confusion, qui ne fut pas de longue durée. Le colonel fit tous ses efforts pour arrêter les fuyards; il fut secondé par MM. Geerinckx, major du 6^{me}, Ch. Domers et L'Amy. Ces efforts eurent enfin un succès complet, et les gardes civiques se rallièrent en grande partie aux francs-chasseurs et aux soldats de la ligne.

M. Coppens, pour leur inspirer plus de confiance et donner l'exemple, mit ses épaulettes en poche, prit un fusil et combattit constamment à leurs côtés, après avoir remis le commandement à son aide-de-camp. Le premier soin de celui-ci fut de s'assurer de l'état d'une pièce de canon qu'on avait ame-

née, et qu'on avait jusqu'alors regardée avec indifférence ¹. L'essai qu'on en fit répondit à l'attente. Les Belges retournèrent au feu avec ardeur. M. Coppens se chargea d'aller prendre l'ennemi en flanc par le pont de *Navet*, tandis que M. Bisschop, major des Courtraisiens, irait du côté opposé, appuyé de MM. Gerardon et Sotteau, capitaines du 6^me régiment. Le succès fut complet. Un combat acharné s'engagea et dura jusqu'à une heure. Enfin la valeur et l'impétuosité triomphèrent de la supériorité des forces : la pièce de canon opéra à merveille : l'ennemi harcelé de toutes parts et sans relâche, fut forcé à la retraite. Le colonel hollandais Ledel dut céder la place, et à une heure et demie nos soldats arrivaient, triomphans, au *Pont-de-Paille*. Le feu cessa bientôt, et tous les postes sur la commune furent repris, sans exception.

¹ C'était une pièce de 12, prolongée, et d'une plus grande portée que celles dont les Hollandais faisaient usage.

Telle fut l'issue de cette affaire, dont le résultat protégea Bruges et Gand.

La perte des ennemis dans cette journée fut considérable : en comparaison, la nôtre fut insignifiante. Ils avaient jeté dans le canal des morts qui surnageaient déjà lors de la reprise du pont. Au dire des habitans de *Heede*, dix-neuf chariots furent employés à transporter à Aardenbourg les hommes tués et blessés.

Dès le lendemain, de nouvelles troupes et une batterie de six pièces arrivaient pour renforcer Maldeghem.

Je dois mentionner ici les noms de quelques-uns d'entre nos braves qui se signalèrent pendant cette courte campagne; faut-il que la douleur se joigne à la louange, en songeant à la manière dont plusieurs furent récompensés ?

Lors du combat de Maldeghem, les tirailleurs francs de Bruges combattirent avec valeur, ainsi que les soldats du 6^me régiment. La conduite du major *Geerinckx*, des capitaines *Sotteau*, *Gerardon*, et des autres offi-

ciers de ce régiment, est au-dessus de tout éloge.

Le brave colonel *Coppens* publia le 12 août la liste des hommes sous ses ordres qui le suivirent lors de la reprise des postes dont les Hollandais s'étaient emparés. MM. *Page*, major; *De Rutlder*, capitaine-adjutant-major, et *P. Schuerman*, adjudant-porte-drapeau, se conduisirent en valeureux patriotes. Le capitaine *L'Amy*, aide-de-camp du colonel, soutint dignement sa réputation¹. Quoique blessé dès le commencement de l'action, il ne descendit de son cheval, qui avait aussi reçu une blessure, que lorsque toutes les positions eurent été recouvrées. Le garde *B. Mayer* mérita une mention particulière. — Parmi les gardes civiques de Maldeghem, le sergent-major *Regniers* se distingua noblement et fut blessé d'une balle à la jambe.

¹ M. L'Amy du Fiogay figura au premier rang parmi les défenseurs de Bruxelles, en septembre 1830. C'est lui qui servait la pièce de canon placée rue de la Régence, pièce qu'il ne quitta point durant les quatre journées.

M. le bourgmestre *Domers* fit preuve du plus grand sang-froid : les blessés reçurent aussi les plus grands soins, grâce à son zèle et à son activité.



ÉVÉNEMENS

DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-NICOLAS.

Dès mon arrivée à St-Nicolas, où je fus installé comme commissaire de district (1^{er} mai 1831), mon premier soin fut de visiter le fort de Ste-Marie, qui paraissait l'endroit le plus menacé de l'arrondissement. Ce fort n'était gardé que par une quinzaine de soldats du 8^e régiment de ligne. Les canonnières s'approchaient de la terre et pouvaient facilement communiquer avec les habitans. Je vis d'un coup d'œil le parti qu'on pouvait tirer d'une

position aussi avantageuse, sur la rive gauche de l'Escaut, et le danger qu'il y avait à l'abandonner ainsi. Je ne cessai de demander au ministre de la guerre et au général Wauthier, commandant la province de la Flandre orientale, des troupes et de l'artillerie, pour la défense de cette partie de la frontière, qui, d'un moment à l'autre, pouvait être envahie. Si l'on avait armé le fort de quelques canons, jamais un Hollandais n'eût mis le pied dans le village de Calloo pour y égorger les habitants; jamais il n'eût inondé de ce côté un pouce de terrain.

Malgré mes nombreuses réclamations, je ne pus rien obtenir. On retira même, à la fin de juillet, les troupes appartenant au 8^e de ligne, pour les remplacer par de jeunes recrues qui, pour la plupart, n'avaient jamais vu le feu.

Le 30 mars 1831, les Hollandais avaient déjà débarqué à Calloo. Ce ne fut que par suite des vives instances faites près de lord Ponsomby, que le fort S^{te}-Marie fut évacué. Je devais donc

m'attendre chaque jour au retour de l'ennemi qui occupait Axel, Hulst, les forts de Liefkenshoek et de la Tête de Flandre. Mon devoir et ma responsabilité exigeaient que je fisse connaître les démarches infructueuses et les plaintes en quelque sorte quotidiennes, que j'avais faites près du gouvernement pour obtenir des troupes chargées de la défense du pays de Waes. Je dénonçai à un grand nombre de mes collègues, membres du congrès national, la coupable incurie du ministère et un état de choses, qui devaient bientôt amener de nombreux désastres. En effet, le 3 août, les Hollandais firent une nouvelle infraction à l'armistice et s'avancèrent jusqu'au village de Calloo. Un détachement de chasseurs liégeois, commandé par le major Lochtman, soutint l'attaque de l'ennemi, lors de son débarquement au fort St^e-Marie; secondé par quelques gardes civiques de Beveren et de St-Nicolas, il ne craignit pas de s'exposer contre des forces supérieures. Après un combat de quelques heures, nos troupes depour-

vues d'artillerie furent obligées d'abandonner le fort S^{te}-Marie et de se replier sur Beveren. Les chefs, qui n'osaient plus long-temps exposer leurs soldats au feu de l'artillerie hollandaise, firent toutefois (après avoir eu huit à dix hommes tués), si bonne contenance, que l'ennemi n'osa s'avancer, se retira sur ses canonniers, d'où il pouvait sans danger ravager le pays ¹. En effet, les champs et toute la campagne autour de Calloo furent inondés et quarante-sept bâtimens devinrent la proie des flammes. On voyait sortir les Hollandais de leur retraite, munis de la torche incendiaire, courir de ferme en ferme, portant partout le ravage et la désolation. Des enfans, des femmes, des vieillards furent impitoyablement massacrés. Qu'il me suffise de dire que toutes les horreurs qui signalent le sac

¹ Les trois officiers *Pallante*, *De Cloud* et *Paque* donnèrent dans ce combat des preuves d'une rare intrépidité. Entre autres bourgeois qui se distinguèrent, on peut citer MM. le comte *De Bergheyck*, *D'Hollislager*, fils, et le vicaire *Bischof*, de Calloo.

d'une ville furent commises ¹. Ainsi l'occupation de Calloo, du fort S^{te}-Marie et des écluses par les Hollandais, la dévastation et l'incendie de tant de fermes, l'inondation des polders qui occasionna des pertes immenses, la ruine et la misère d'un grand nombre de familles, l'assassinat d'une population inoffensive, furent les fruits de l'imprévoyance, de

¹ *Marie Verbeeck*. Après avoir fait violence à cette jeune fille, les Hollandais la massacrèrent à la baïonnette.

Marie Van Damme, âgée de 12 ans, assommée à coups de crosse de fusil.

Charles De Blanger, tué à la baïonnette.

Jeanne Mels, tuée à la baïonnette.

Pierre Van Exaerde, son fils, âgé de 4 ans, tué à la baïonnette.

Jean Van Exaerde, *J. B. Vermeulen*, *Pierre Deckers* et *Jean De Mayer*, tués à coups de fusil.

Pierre Cornelis, la tête tranchée par le sabre.

(Extrait du rapport officiel des autorités locales de Calloo.)

l'apathie ou de la lâche trahison de quelques-uns de nos gouvernans ¹.

¹ Les inondations des Flandres ne sont pas une calamité récente en Europe. Depuis la séparation violente de ces deux provinces d'avec le territoire connu sous le nom de Flandre hollandaise, des États ou de la Généralité, c'est-à-dire, depuis plus de deux siècles, la Belgique a eu à souffrir, sur cette frontière morcelée, des submersions périodiques. Lisière resserrée entre l'Escaut et le continent, terrain marécageux conquis sur la mer par l'industrie des habitans, cette Flandre des États n'aurait-elle pas dû de droit, comme elle l'est de fait, demeurer attachée à la Belgique? L'équité en faisait un devoir, mais la politique ne l'a pas voulu, et de là sont nés tous ces désastres d'inondations dont je donne les détails.

Jetant d'abord les yeux vers la partie de la Flandre la plus rapprochée de la province d'Anvers, nous voyons que la plupart des terrains longeant la rive gauche de l'Escaut, depuis le village de Burght jusqu'au-delà de ceux du Doel et de Kieldrecht, ont été ou sont encore inondés par les eaux du fleuve. Ainsi, soit comme moyens de défense, soit par esprit de rancune et d'hostilité, les Hollandais ont, par trois coupures pratiquées dans la digue de l'Escaut, dont deux dans le polder de Borgenweert, entre Burght et la tête de Flandres, et une dans celui de Melsele, près la Pipe de Tabac, mis sous les eaux les polders suivans : les polders du Vieux Doel, de Ste-Anne Kette-

Le jour même de la reprise des hostilités, je m'étais rendu à Beveren; j'y arrivai au moment où les chasseurs liégeois et les gardes civiques de la commune revenaient de Calloo. J'annonçai l'arrivée prochaine de quelques renforts; je fis assembler un conseil qui décida

nisse, de Calloo, Royal, de Krank-loon, de Melsele et Borgenweert; il est à remarquer qu'outre les trois coupures principales, l'ennemi a ouvert diverses digues intérieures, et deux écluses, près Liefkenshoeck, pratiqué des saignées dans les chaussées de Gand à Anvers, et autres communications, et complété ainsi son système d'inondation soi-disant défensif, sur plus de 4,000 hectares des terres les plus précieuses de la Flandre, en portant à leurs possesseurs belges des dommages incalculables! Pour s'en faire une idée, nous mettons sous les yeux l'état des dommages dressé par l'ingénieur en chef de la province, et qui porte au delà de la somme de 688,000 fl. des P.-B. (1,456,000 francs), la perte qu'éprouveront les propriétaires par suite de ces dévastations.

Ce n'est pas tout. Comme il devient urgent, pour éviter de plus grands malheurs, de fermer ces coupures et (autant que les autorités hollandaises en laissent la faculté) de rétablir avant l'hiver, les digues dans leur état primitif, le gouvernement belge a dû immédiatement porter secours à ces parties menacées. Plus de cent mille florins

que rien ne serait entrepris avant l'arrivée de quelques pièces de canon et d'autres troupes. Après avoir tranquilisé les habitans de Beveren, je quittai cette commune, le soir même, pour m'occuper activement de moyens de défense.

ont déjà été dépensés pour cet objet, et par le tableau mentionné ci-dessus, nous voyons que la réparation totale des digues et écluses, montera à la somme de 270,000 florins (571,000 francs). Ainsi par suite des inondations et des réparations de digues dans la partie Est de la Flandre, *somme totale de 958,080 florins (2,030,000 francs)*. Qui paiera cette somme ? probablement le gouvernement belge et les propriétaires, car le traité du 15 novembre 1831 est signé, et il ne dit rien des indemnités de dommages causés par la plus injuste des agressions, au mépris d'un armistice accepté solennellement des deux parts, et *garanti par les cinq puissances*. La Belgique aura donc tout à supporter ; heureuse si, avant la fin de cette lutte, après avoir souscrit à toutes les conditions d'existence qu'on lui a imposées, elle échappe sur cette rive de l'Escaut, aux autres catastrophes que le peu de générosité de son ennemi pourrait lui préparer !

(H. VILAIN XIII, *Coup d'œil sur les inondations des Flandres.*)

Ne voulant pas manquer à ce que commandait l'honneur national, j'expédiai des courriers dans diverses directions, pour faire arriver avec célérité les gardes civiques des districts de St-Nicolas, de Termonde et d'Alost, et pour obtenir des fusils, des munitions et de l'artillerie. Je fis en même temps afficher dans toutes les communes de l'arrondissement la proclamation suivante :

GARDE CIVIQUE!

« Le moment est venu de remplacer par la valeur, les discours inutiles et une trop longue hésitation.

» C'est au nom de la Patrie que je vous appelle aux armes, que je vous engage à prouver que les Belges sauront maintenir la liberté obtenue par une lutte constante et opiniâtre. Le salut de la Belgique nous impose l'oubli de tout sentiment jaloux, de tout esprit de parti. Dignes rivaux de la noble Pologne, restons

unis dans le chemin de l'honneur, ne briguons que les postes de dangers et de gloire!

» Soldats citoyens! choisissons des chefs dignes de nous conduire au combat, qui sachent mourir ou justifier par des succès notre confiance. »

St-Nicolas, 4 août 1831.

CONSTANTIN RODENBACH,

*Commissaire du district de St-Nicolas
et membre du Congrès national.*

La nuit qui suivit la première attaque des Hollandais, fut pour moi pleine d'inquiétude et d'agitation. Je voyais le district de St-Nicolas entièrement abandonné par l'autorité militaire, et entouré d'ennemis bien armés, auxquels il eût été difficile de résister longtemps en cas d'invasion. Avec une garde civique sans armes, sans munitions et qui n'était

pas exercée, il fallait suppléer par la ruse, par l'audace et par le nombre, aux autres ressources de guerre et au matériel qui manquait entièrement.

Au lieu de m'adresser aux autorités militaires, qui ne m'inspiraient aucune confiance, et dont les antécédents n'étaient guère rassurants, je suivis la hiérarchie administrative en réclamant près du gouverneur de la Flandre orientale de prompts secours. La réponse de M. le baron De Lamberts fut digne de lui et telle que je devais l'attendre de celui qui le 2 février avait préservé le pays de l'anarchie. Il n'y avait pas un moment à perdre. Chaque minute alors valait un siècle. J'étais occupé de toutes ces idées quand le son du tambour se fit entendre. Il était minuit. Je me levai précipitamment. Quelle fut ma surprise de voir les chasseurs liégeois battre en retraite ! quand Beveren se voyait menacé par un ennemi si voisin, quand l'annonce de ce départ imprudemment révélé, pouvait engager les Hollandais à pénétrer dans le pays, et à

s'avancer jusqu'à St-Nicolas même; quand il était notoire enfin que cette poignée de militaires protégeait, seule, tous les environs, et offrait quelque sécurité aux habitans du district. Je ne puis encore m'expliquer aujourd'hui cette étrange conduite; mais il paraît qu'il y avait ordre de rétrograder jusqu'à Termonde. Mon autorité était nulle sur les militaires, et la patience fut dans ce moment mon seul recours. Tout mon espoir reposait dans la garde civique; elle y répondit au delà de mon attente. A huit heures du matin (4 août), un nouveau roulement de tambour se fit entendre. La garde civique de Lokeren, qui la première répondit à mon appel, fit son entrée en chantant des airs patriotiques, et pleine d'enthousiasme. J'accompagnai ce détachement, fort de cinq cents hommes, aux avant postes, où je fus bientôt rejoint par les volontaires de St-Nicolas, commandés par le colonel Piron. Dans la journée, les gardes civiques des districts de Termonde, d'Alost et de St-Nicolas, arrivèrent à marche forcée,

furent échelonnées dans les villages et placées sous le commandement de M. le colonel Annez de Zillebeke. M. Eugène Desmet, membre du Congrès national, accompagna lui-même les troupes de son arrondissement, au nombre de onze à douze mille.

Le 6 août, la garde civique d'Alost et celle de Wetteren partirent pour Beveren, suivies de deux petites pièces d'artillerie, qui m'étaient envoyées par M. Hyppolite Vilain XIII. A trois heures, deux cents hommes de Ninove, parfaitement armés et équipés, leur colonel en tête, vinrent aussi à notre secours. Ainsi de toutes parts accouraient de braves citoyens, remplis de zèle et de courage, et prêts à vendre chèrement leur vie. Mais à l'exception d'un petit nombre, la plupart étaient sans fusils et munis de piques, cette arme dérisoire, sublime invention du ministère du Régent. Cette circonstance me força à donner des ordres pour faire rétrograder des milliers de gardes civiques. J'avais requis tous les fusils de chasse qui se trouvaient

dans l'arrondissement, et j'étais parvenu ainsi à me procurer quelques moyens de défense. Comme les munitions me manquaient également, je fis demander et j'obtins de la poudre à Termonde, et à l'aide de quelques bons patriotes de St-Nicolas, je fis fondre des balles d'un calibre convenable, dont plus d'une fut fatale aux Hollandais.

Le général Wauthier ayant fait une apparition nocturne pour connaître nos positions et s'assurer de nos moyens de défense, remit le commandement au général De Mahieu, qui arriva à St-Nicolas, le 6 août. Je visitai avec ce général la ligne et les avant-postes. Nous traversâmes l'Escaut à Ruppelmonde, pour visiter le fort St^e-Marguerite, situé sur la rive droite de l'Escaut, où, par nos soins, trois cents ouvriers travaillèrent toute la nuit à l'armement de ce poste important, défendu par les chasseurs de Chasteler. Le surlendemain, le général De Mahieu, atteint d'une indisposition subite, se fit transporter à Gand, après avoir remis le commandement militaire au

colonel Annez de Zillebeke, *qui reçut l'ordre de se retirer, en cas d'attaque, sur Termonde.* Les Hollandais qui avaient fait, à diverses reprises, des tentatives pour pénétrer dans le cœur du pays, furent repoussés dans toutes les directions. S'étant aperçus que le polder de Melsele était à sec et dégarni de troupes, ils cherchèrent à le traverser pour se porter au village de Zwyndrecht; mais quoiqu'au nombre de huit cents, ils furent bientôt arrêtés dans leur marche. Deux compagnies du 3^e régiment, sous les ordres du capitaine Lenain, les chargèrent à la baïonnette et les refoulèrent jusqu'à *la Pipe de Tabac*. L'artillerie de la flotte jetait en ce moment la mitraille à profusion et lançait des bombes et des obus sur la troupe et sur les fermes. Trois officiers belges, MM. *Nypels, Thyssens* et *Monard*, déployèrent dans cette affaire un courage au-dessus de tout éloge. L'ennemi essuya des pertes considérables; il enleva tout de suite ses morts et ses blessés. De notre côté, la perte était presque nulle. Nos hommes, éparpillés

en tirailleurs et couverts par la grande digue, étaient en quelque sorte à l'abri du feu de la flotte. Cependant il y eut deux hommes tués, deux prisonniers et six blessés. Bientôt après, les Hollandais, ayant tenté un débarquement à Burght, furent complètement défaits par le brave capitaine Lenain. La garnison de Hulst, ayant fait une sortie vers la Clinge, fut également refoulée jusque sous les murs de cette forteresse, où elle perdit beaucoup de monde. Les volontaires du canton de Zèle se distinguèrent d'une manière particulière dans cette rencontre. Le sergent Parmentier, traversant les marais, alla planter le drapeau national sous le canon de l'ennemi. La valeur au-dessus de tout éloge dont firent preuve tous les gardes civiques, dans divers combats, le déploiement de forces considérables et des moyens de défense que nous avions préparés, produisirent un tel effet moral sur l'ennemi, qu'il n'osa plus prendre l'offensive et qu'il se borna à défendre son territoire.

Exposé à des défections et en butte aux en-

nemis du dedans et du dehors, je provoquai un arrêté de la régence de St-Nicolas, qui défendit toute communication avec la Flandre zélandaise. Conformément à cette défense, le messenger de Hulst fut arrêté; il était porteur de journaux, d'une correspondance en chiffres, d'un article pour *le Lynx* et de quelques lettres particulières. Le jour de cette arrestation, plusieurs personnes suspectes quittèrent le pays.

Le 7 août, les Hollandais essayèrent de dresser une batterie sur la route de Hulst. Le lieutenant De Behault, commandant la 3^e compagnie des tirailleurs liégeois, rassembla son monde; il fut suivi d'un peloton de la garde civique de Ninove et d'un 2^e détachement de Liégeois, commandé par le lieutenant Chaumont; ils attaquèrent de concert les Hollandais qu'ils forcèrent à se retirer dans la forteresse.

Le 9 août, je partis pour Zwyndrecht, afin d'inspecter les avant-postes. Les gardes civiques d'Alost, commandés par le colonel comte

Vander Noot, et par le major Kans-Huwaert, se trouvaient à la *Pipe de Tabac*, en face des canonnières, campés dans la boue, manquant des vêtemens les plus nécessaires. Ce poste était tellement dangereux qu'on décida plus tard de l'abandonner, jugeant inutile d'exposer ainsi des soldats, sous le feu des canonnières. C'est dans cette position difficile que M. le capitaine, chef du détachement du 3^e de ligne, Lenain, trouva plusieurs fois occasion d'exercer son courage et sa présence d'esprit.

On croirait que les dix-huit mille hommes jetés tout-à-coup dans le district de St-Nicolas, devaient trouver difficilement leur subsistance; mais outre que le pays de Waes est le plus fertile et le plus productif de la Belgique, les communes qui avaient envoyé des volontaires, s'empressaient de les nourrir en fournissant des chariots de pain, de pommes de terre et de viande salée, produits de leurs souscriptions. Chacun était jaloux de concourir à la défense du pays; un motif puissant les y engageait en dehors de toute autre considéra-

tion. On savait à n'en pas douter, que les Hollandais ne venaient que pour opérer une œuvre de destruction. Les habitants épouvantés, trouvaient dans l'horrible spectacle de Calloo, un motif de retremper leur courage pour la défense de leurs foyers.

Depuis long-temps j'avais considéré la prise de Hulst (Flandre zélandaise), comme très-propre à effrayer les Hollandais et à les détourner de notre territoire. Le moment me paraissait favorable pour opérer une diversion. J'étais parvenu à connaître par des intelligences que je m'étais ménagées dans la place, que Hulst n'était défendue que par quelques centaines d'hommes, dont la moitié était atteinte d'une petite vérole épidémique, et que les canons qui garnissaient les remparts étaient pour la plupart détériorés ou hors de service.

Le 14 août, je me rendis à Beveren, à l'effet de conférer sur la prise de Hulst, avec le lieutenant-colonel Chazal, commandant du bataillon des tirailleurs liégeois, et avec le capitaine Lenain, commandant un détache-

ment du 3^e régiment de ligne, qui résolurent de tenter le coup de main la nuit suivante. Les chefs de corps furent prévenus et dix-huit cents hommes devaient se mettre en marche. Nous avions pour cette expédition deux canons et un obusier. Le rendez-vous était à St-Gilles, à minuit. L'apparition de quelques Hollandais, aux environs de la Clinge, nous parut offrir un prétexte plausible pour nous porter sur le territoire ennemi. Tandis que nous nous mettions en route, M. Annez de Zillebeke, commandant la brigade, fut averti de ce qu'on allait tenter. Ayant reçu l'ordre de la part du général Wauthier d'empêcher la reprise des hostilités, il défendit, d'une manière formelle, à toutes les troupes de se porter en avant, et fut obligé, par respect pour la hiérarchie militaire, de paralyser une entreprise à laquelle il eut pris une part active en toute autre occasion. En conséquence de ce contre-ordre, huit cents hommes seulement se trouvaient réunis à St-Gilles. Arrivé dans cette commune limitrophe, j'y provoquai la

réunion d'un conseil, composé de M. Chazal, des colonels des gardes civiques Piron et de Robyns, du capitaine Lenain du 3^e régiment, du capitaine d'artillerie De Contreras, et de quelques autres officiers. Le capitaine Lenain, dont l'expérience devait être d'un grand poids dans les diverses opinions qui furent discutées, fut d'avis qu'on ne pouvait attaquer une forteresse avec un si petit nombre de soldats. En vain, M. Chazal et moi voulûmes-nous faire taire un moment la prudence, l'opinion du capitaine prévalut et la majorité fit la loi. Les gardes civiques n'étant plus sous mes ordres depuis qu'ils avaient été mis en activité de service, je ne pus, sans sortir de l'ordre légal, m'opposer à la décision du conseil.

Les soldats, harassés de fatigue, s'étaient couchés sur le chemin public et dormaient en rêvant à leur conquête projetée. Lorsqu'il fallut les réveiller et leur annoncer le contre-ordre, on eut beaucoup de peine à les faire rétrograder. Nous fûmes obligés, à plusieurs reprises, de nous jeter sur les brides des che-

vaux pour arrêter les artilleurs, qui ne cédèrent qu'à des prières réitérées. Nous nous séparâmes, désespérés de voir notre projet avorté. C'eût été du moins un rayon de gloire au milieu de nos désastres. Mais la trahison, comme une fatalité funeste, déployait partout ses réseaux : ici en jetant une terreur panique au milieu des rangs, là en coupant les vivres, et partout par une force d'inertie qui paralysait tous les mouvemens. L'armée entière se ressentit de cette influence occulte que la présence même du roi ne put détruire. Léopold qui était accouru avec tant de générosité en Belgique, lui dont le nom seul sauva notre indépendance, et qui dans ce moment suprême, aurait pu dire avec tant de vérité « la Belgique, c'est moi ! » Léopold avait sans doute prévu des devoirs difficiles, bien des dangers, peut-être même une mort glorieuse ; mais il n'avait pu se garantir contre la trahison, à laquelle la droiture de ses intentions et son grand cœur refusèrent de croire.

Lorsque les gardes civiques furent licenciés,

je vous leur donner un témoignage de ma satisfaction et de mes regrets ; j'adressai aux chefs de corps la proclamation suivante :

GARDES CIVIQUES,

« Au nom des habitants du district de St-Nicolas, je vous remercie de votre zèle, de votre patriotisme. A la première apparition des hollando-prussiens, vous vous êtes levés, vous avez bravement repoussé ces lâches incendiaires, vous les avez refoulés avec succès à Hulst, à Burght, à Zwyndrecht, etc., d'où ils voulaient fondre sur St-Nicolas et menacer d'autres cités.

» Les gardes civiques de Lokeren, des districts d'Alost et de Termonde, sont accourus au premier signal, pour partager nos dangers ; que ces braves trouvent ici l'expression de la reconnaissance nationale.

» Des millions sont enfouis sous les eaux qui inondent nos polders. Sans vous, sans votre

courage, des millions encore seraient devenus la proie de l'inondation, de l'incendie, dignes auxiliaires de nos ennemis.

» Dépourvus de canons et d'armes, et en l'absence de chefs militaires, vous vous êtes maintenus dans des positions difficiles. Quand les chefs sont venus, au lieu d'applaudir à votre valeur, ils ont comprimé l'élan de votre patriotisme : sans eux, Hulst aurait vu flotter nos couleurs belges, Axel eût fait connaissance avec les blouses nationales.

» Qu'elle est belle aux yeux de la Patrie, la douleur que vous éprouvez de votre involontaire inaction ! En rentrant dans vos foyers, vous pourrez encore lever la tête. La honte est à ceux qui, par leur incurie, leur incapacité ou leur perfidie, ont compromis le salut et la gloire de la Patrie.

» La nation appréciera bientôt leur conduite et la vôtre. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Introduction	1
De l'opposition dans les Flandres	15
Du pétitionnement	16
Origine de l'union.	21
Élimination de M. De Muelenaere, mem- bre des états-généraux	27
Voyage du roi Guillaume	43
Ordre de l' <i>Infamie</i>	48
Progrès de l'opposition	50
Un banquet politique.	53
Dévastation et incendie de la maison de M. Sandelin, membre des états-général.	87
Le drapeau national	97
Départ des Hollandais de la Flandre occi- dentale	102

	Pagés.
Retour d'un banni en Flandre.	107
De Potter et Riégo.	111
Reddition de Gand	113
Réactions	121
Vingt-quatre heures de pillage à Bruges.	138
Vicomte De Pontécoulant à Bruges. . . .	146
Exclusion des Nassau.	154
Adieux du prince d'Orange aux Belges. .	171
Discours à l'appui de la proposition de l'exclusion à perpétuité de la famille d'Orange-Nassau	174
Échauffourée d'Ernest Grégoire	186
Ernest Grégoire à Oostbourg (Flandre zé- landaise).	189
Conduite des Flamands au mois d'août 1831	218
Événemens du Hazegras.	220
Affaires de Middelbourg et du Pont-de- Paille.	227
Événemens du district de St-Nicolas . .	240
Désastres de Calloo	243

FIN DE LA TABLE.



